

École Des Hautes Études Commerciales



**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de
Master en sciences commerciales**

Option : Commerce International

Thème :

**Analyse de la stratégie de diversification des
exportations algériennes dans le cadre de
l'intégration africaine**

**Cas : Ministère du Commerce Extérieur et de
la Promotion des Exportations**

Élaboré par :

Mme DJERLIL Meriem

Encadré par :

Dr ELANDALOUSSI Zaza

**Maître de Conférences « B » à l'école des
Hautes Etudes Commerciales**

**13^{ème} promotion
Juin 2026**

École Des Hautes Études Commerciales



**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de
Master en sciences commerciales**

Option : Commerce international

Thème :

**Analyse de la stratégie de diversification des
exportations algériennes dans le cadre de
l'intégration africaine**

**Cas : Ministère du Commerce Extérieur et de
la Promotion des Exportations**

Élaboré par :

Mme DJERLIL Meriem

Encadré par :

Dr ELANDALOUSSI Zaza

**Maître de Conférences « B » à l'école des
Hautes Etudes Commerciales**

**13^{ème} promotion
Juin 2026**

Résumé

Le présent mémoire se propose d'analyser la stratégie de diversification des exportations algériennes vers les marchés africains, à travers l'examen de la politique commerciale mise en œuvre par le Ministère du Commerce Extérieur. Pour ce faire, nous avons combiné une approche théorique, fondée sur la revue de la littérature économique relative au commerce international et à l'intégration régionale africaine, et une approche empirique, basée sur des entretiens qualitatifs semi-directifs menés auprès d'un enseignant-chercheur, d'un opérateur économique exportateur et d'un cadre institutionnel.

Les résultats de cette étude révèlent l'existence d'une volonté politique affichée en matière de diversification, mais mettent également en évidence un écart significatif entre les ambitions déclarées et la réalité du terrain, caractérisée par des obstacles structurels persistants d'ordre logistique, financier et administratif. Sur cette base, des recommandations concrètes sont formulées à l'adresse des décideurs publics et des opérateurs économiques, afin d'accélérer l'intégration de l'Algérie dans le tissu économique africain et de renforcer durablement la compétitivité de ses exportations hors hydrocarbures.

Mots-clés : Diversification des exportations, intégration africaine, Ministère du Commerce Extérieur, Accord ZLECAf, exportations hors hydrocarbures.

Abstract

This dissertation analyzes Algeria's export diversification strategy toward African markets through an examination of the trade policy implemented by the Ministry of Foreign Trade. To this end, we combined a theoretical approach, based on a review of the economic literature on international trade and African regional integration, with an empirical approach based on semi-structured qualitative interviews conducted with a university researcher, an exporting economic operator, and an institutional official.

The findings reveal the existence of a stated political will for diversification, while highlighting a significant gap between declared ambitions and ground-level realities, characterized by persistent structural obstacles of a logistical, financial, and administrative nature. On this basis, concrete recommendations are formulated for public decision-makers and economic operators, with a view to accelerating Algeria's integration into the African economic fabric and sustainably strengthening the competitiveness of its non-hydrocarbon exports.

Keywords: Export diversification, African integration, Ministry of Foreign Trade, AfCFTA agreement, non-hydrocarbon exports.

ملخص

تهدف هذه الأطروحة إلى تحليل استراتيجية تنويع الصادرات الجزائرية إلى الأسواق الأفريقية، من خلال مراجعة السياسة التجارية التي تنفذها وزارة التجارة الخارجية. وللقيام بذلك، قمنا بالجمع بين النهج النظري، القائم على مراجعة الأدبيات الاقتصادية المتعلقة بالتجارة الدولية والتكامل الإقليمي الأفريقي، والنهج التجريبي، القائم على المقابلات النوعية شبه المنظمة التي أجريت مع مدرس باحث ومشغل اقتصادي مصدر وإطار مؤسسي.

وتكشف نتائج هذه الدراسة عن وجود إرادة سياسية للتنويع، ولكنها تسلط الضوء أيضا على وجود فجوة كبيرة بين الطموحات المعلنة على أرض الواقع، الذي يتميز بعقبات هيكلية مستمرة ذات طبيعة لوجستية ومالية وإدارية. وعلى هذا الأساس، يتم تقديم توصيات ملموسة لصناع القرار العام والفاعلين الاقتصاديين، من أجل تسريع اندماج الجزائر في النسيج الاقتصادي الأفريقي وتعزيز القدرة التنافسية لصادراتها غير الهيدروكربونية بشكل مستدام.

الكلمات المفتاحية: تنويع الصادرات، التكامل الأفريقي، وزارة التجارة الخارجية، الاتفاقية المؤسسة لمنطقة التجارة الحرة القارية الأفريقية، الصادرات غير الهيدروكربونية

Dédicaces

حيث يقول الله تعالى
﴿قَالَ رَبِّ أَوْزِعْنِي أَنْ أَشْكُرَ نِعْمَتَكَ الَّتِي أَنْعَمْتَ عَلَيَّ وَعَلَىٰ وَالِدَيَّ وَأَنْ أَعْمَلَ صَالِحًا تَرْضَاهُ وَأَدْخِلْنِي بِرَحْمَتِكَ فِي عِبَادِكَ الصَّالِحِينَ﴾
الآية 19 من سورة النمل

Quelles que soient les expressions que je formulerai, je ne pourrai jamais assez remercier Dieu le Tout-Puissant de m'avoir préservé de ma santé et de m'avoir attribué les capacités physiques et intellectuelles requises afin de mener à bien mon travail.

Ce mémoire est dédié à tous ceux qui sont chers, ceux à qui je dois mon succès :

*À **mes chers parents**, dont le soutien constant a été ma plus grande force tout au long de ce parcours académique.*

*À mes frères **Abdou** et **Ayoub** et ma belle-sœur **Sara**, pour leur amour et leur camaraderie tout au long de ma vie.*

*À ma meilleure amie, **Zainab**, pour les rires, les larmes et les souvenirs précieux que nous avons partagés.*

*Vous avez tous contribué à façonner la personne que je suis aujourd'hui, et ce travail est le fruit de votre encouragement et de votre foi en moi.
Un grand merci à vous.*

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon encadrante **Dr. Zaza ELANDALOUSSI** pour la confiance qu'elle m'a accordée, sa bienveillance, ses critiques constructives ainsi que pour ses encouragements.

J'adresse aussi mes vifs remerciements à tout le personnel de mon lieu de stage « **le Ministère du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations** » pour leur encouragement et leur aide, en particulier Madame ABBA Meriem pour son accueil et son accompagnement.

Mes vifs remerciements vont également à **l'ensemble des enseignants de l'EHEC Koléa** ayant contribué à mon cursus.

Je ne saurai terminer ces remerciements sans un mot de gratitude à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Liste des tableaux

Tableau n°	Titre	page
1	Le tarif douanier algérien	46
2	Compensation des frais de transport	50
3	Compensation de la participation aux manifestations économiques	51
4	Liste des profils interrogés	82
5	Présentation des résultats des entretiens pour l'Axe 01	84
6	Présentation des résultats des entretiens pour l'Axe 02	85
7	Présentation des résultats des entretiens pour l'Axe 03	87
8	Présentation des résultats des entretiens pour l'Axe 04	88
9	Présentation des résultats des entretiens pour l'Axe 05	90
10	Résumé analytique croisé : hypothèses vs résultats des entretiens	98

Liste des Figure

Figure n°	Titre	page
01	La ZLECAf dans le contexte du processus de l'intégration en Afrique	34
02	Carte géographique des pays membres de la ZLECAf	35
03	Organigramme de l'établissement d'accueil	71

Liste des abréviations, sigles et symboles

TCER : le Taux de Change Effectif Réel (TCER)
UNECA: United Nations Economic Commission for Africa
ONU : Organisation des Nations Unies
OMC : Organisation mondiale du commerce
MCS : la matrice de comptabilité sociale
ZLECAf : zone de libre-échange continentale africaine
ACR : accords commerciaux régionaux
UE : Union européenne
MERCOSUR : Marché commun du Sud
UA : l'Union africaine
CER : Communautés économiques régionales en Afrique
UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine
CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
SONIPEC : Société Nationale des Industries des Peaux et Cuir
SONACOME : Société Nationale de Construction Mécanique
FMI : Fonds monétaire international
CREDOC : Crédit Documentaire
ZALE/GAFTA : Zone arabe de Libre-Échange
ALGEX : Agence nationale de promotion du commerce extérieur
CAGEX : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations
FSPE : Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
ZES : zones économiques spéciales
UMA : Union du Maghreb Arabe
DGD : direction générale des douanes
CNIS : Centre national de l'informatique et des statistiques
IANOR : Institut Algérien de Normalisation
CACI : La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie
SAFEX : Société Algérienne des Foires et Exportations
OAE : Organisme Algérien des Exportations
ZES : Zones Économiques Spéciales
PME : Petite et Moyenne Entreprise
TIC : stands for Technologies de l'Information et de la Communication
GTI: Guided Trade Initiative
IATF : Intra-African Trade Fair
CEDEAO : Organisation de régulation régionale de l'énergie de l'Union économique de l'Afrique de l'Ouest
SAA : Société Nationale d'Assurance
CAAR : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance
CAAT : Compagnie Algérienne des Assurances

CNMA : Caisse Nationale de Mutualité Agricole

CCR : Compagnie Centrale de Réassurance

Sommaire

Introduction..... 01

Chapitre 01 : Cadre théorique et conceptuel de la diversification des exportations.....05

- *Section 01 : Fondements conceptuels et approches stratégiques de la diversification des exportations06*
- *Section 02: Déterminants structurels et enjeux économiques de la diversification des exportations.....12*
- *Section 03 : Impact de la diversification des exportations sur la croissance économique.....20*

Chapitre 02 : Intégration africaine et politique commerciale algérienne..25

- *Section 01 : L'intégration économique africaine et la ZLECAf.....26*
- *Section 02 : La politique commerciale algérienne et le rôle du Ministère du Commerce Extérieur37*
- *Section 03 : Opportunités et contraintes de l'intégration de l'Algérie dans le marché africain.....52*

Chapitre 03 : Analyse empirique de la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique.....62

- *Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....63*
- *Section 02 : Présentation de la démarche méthodologique de la recherche.....69*
- *Section 03 : Présentation et analyse qualitative des résultats du cas pratique.....76*

Conclusion générale.....95.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction générale

Dans un contexte mondial marqué par la volatilité des prix des matières premières et l'intensification de la concurrence internationale, la question de la diversification économique s'impose comme un impératif stratégique pour les pays dont les économies reposent sur l'exportation d'une ressource naturelle unique. L'Algérie, dont les recettes d'exportation dépendent à plus de 90% des hydrocarbures, se trouve particulièrement exposée aux chocs extérieurs liés aux fluctuations du marché pétrolier mondial. Cette vulnérabilité structurelle mise en évidence à chaque contraction des cours du pétrole a conduit les pouvoirs publics algériens à faire de la diversification des exportations hors hydrocarbures une priorité nationale inscrite au cœur de leurs différents programmes de développement économique.

Dans ce cadre, le continent africain apparaît comme un espace d'opportunités considérables et encore largement sous-exploitées pour les exportateurs algériens. Avec une population dépassant 1,4 milliard d'habitants, un taux de croissance économique parmi les plus dynamiques au monde et une demande intérieure en pleine expansion, l'Afrique constitue un marché d'avenir que l'Algérie ne peut se permettre d'ignorer. L'avènement de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, entrée en vigueur en 2021, offre par ailleurs un cadre institutionnel inédit susceptible de faciliter l'accès des produits algériens aux marchés africains et d'accélérer l'intégration économique du pays dans son environnement continental.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent mémoire, qui se propose d'analyser la stratégie de diversification des exportations algériennes dans le contexte de l'intégration africaine, à travers l'examen de la politique commerciale mise en œuvre par le Ministère du Commerce Extérieur. En effet, si la volonté de diversifier les exportations est régulièrement affichée dans les discours officiels, la question de l'efficacité réelle des dispositifs et mécanismes déployés à cet effet demeure largement posée. L'écart souvent constaté entre les ambitions déclarées et les résultats obtenus sur le terrain soulève des interrogations fondamentales sur la cohérence et l'opérationnalité de la politique commerciale algérienne en direction de l'Afrique.

Ainsi, cette recherche s'intéresse à l'analyse de la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique, en mettant en évidence les opportunités offertes par l'intégration économique africaine ainsi que les contraintes qui influencent la réussite de cette démarche. Elle vise particulièrement à examiner le rôle du Ministère du Commerce Extérieur dans la mise en œuvre des politiques de soutien aux exportations et dans l'accompagnement des entreprises algériennes vers les marchés africains.

Sur cette base, notre problématique centrale peut être formulée de la manière suivante :

Dans quelle mesure la stratégie de diversification des exportations algériennes, mise en œuvre par le Ministère du Commerce Extérieur, contribue-t-elle à renforcer l'intégration de l'Algérie sur le marché africain ?

Afin de traiter cette problématique de manière approfondie, plusieurs sous-questions de recherche ont été formulées :

- Quelle est la structure actuelle des exportations algériennes vers l'Afrique, et quelle place occupent les produits hors hydrocarbures ?
- Dans quelle mesure les mécanismes mis en place par le Ministère du Commerce Extérieur ont-ils stimulé la croissance des exportations non-pétrolières vers l'Afrique ?
- Quelles sont les principales contraintes logistiques (transport, connectivité, infrastructures) qui freinent l'intégration de l'Algérie sur le marché africain ?
- Dans quelle mesure la Zone de libre-échange continentale africaine offre-t-elle de nouvelles opportunités pour renforcer l'intégration commerciale de l'Algérie en Afrique?

Pour répondre à ces questions, nous avons proposé les trois hypothèses suivantes :

- H1 : La stratégie de diversification des exportations algériennes favorise le développement des exportations hors hydrocarbures vers les marchés africains.
- H2 : La politique commerciale mise en œuvre par le Ministère du Commerce Extérieur améliore la compétitivité et l'accès des entreprises algériennes au marché africain.
- H3 : L'impact de la diversification des exportations sur l'intégration africaine demeure conditionné par des contraintes structurelles, logistiques et institutionnelles.

Après avoir cerné les points clés de notre recherche nous avons jugé judicieux de scinder notre travail en trois chapitres :

- Le premier chapitre présente le cadre conceptuel et théorique de la diversification et est composé de trois sections théoriques. La première traite des fondements conceptuels et des approches stratégiques de la diversification des exportations, la seconde traite des déterminants structurels et des enjeux économiques de la diversification des exportations, enfin la dernière synthétise l'impact de la diversification des exportations sur la croissance.
- Le second chapitre explique le cadre conceptuel et théorique de l'intégration économique. Se basant sur la première, l'intégration économique africaine et la ZLECAf, la seconde traite de la politique commerciale en Algérie, enfin, la dernière synthétise les opportunités et contraintes de l'intégration de l'Algérie dans le marché africain.
- Enfin, le troisième chapitre constitue le cœur empirique de notre travail de recherche. Il est essentiel de compléter l'étude théorique par une approche pratique afin de mieux comprendre la réalité du terrain. La première partie de ce chapitre revient sur la présentation générale de l'organisme d'accueil. La deuxième section traitera de la démarche méthodologique du cas pratique. La troisième section présente l'analyse des données recueillies.

Enfin, la conclusion générale de ce mémoire synthétise les principaux résultats obtenus tout au long de cette recherche en mettant en évidence les éléments essentiels développés dans les différents chapitres. Elle souligne les implications des résultats relatifs à la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique ainsi qu'au rôle du Ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations dans le renforcement de l'intégration économique africaine et propose également certaines perspectives et pistes de réflexion futures concernant le développement des exportations hors hydrocarbures et l'intégration de l'Algérie sur le marché africain.

Chapitre 01 :
Cadre théorique de la
diversification des exportations

Chapitre 01 : Cadre théorique de la diversification des exportations

Introduction du chapitre 01

Les exportations sont des facteurs très importants dans le cadre de la mondialisation. La diversification des exportations est un enjeu majeur, surtout pour les pays en développement qui sont basés sur la spécialisation (la faible diversification) en raison de la structure économique et de la dépendance aux ressources naturelles. La forte dépendance de ces économies à certains produits peut les mettre en situation de fragilité face aux chocs des prix internationaux, ainsi qu'en face des chocs externes. Cela peut avoir des impacts négatifs sur la performance de croissance et de stabilité de ces économies. Dans ce contexte, il a paru primordial de mettre en place une politique de diversification des exportations, afin de limiter les risques de spécialisation des exportations et de favoriser ainsi la croissance économique. Faciliter le développement de la base productive de l'économie nationale, ainsi que la promotion de la compétitivité de l'économie nationale sur les marchés internationaux

L'objectif principal de ce chapitre est d'expliquer le cadre conceptuel et théorique de la diversification. Ce chapitre est résumé en trois sections. La première traite des fondements conceptuels et des approches stratégiques de la diversification des exportations, la seconde traite des déterminants structurels et des enjeux économiques de la diversification des exportations, enfin la dernière synthétise l'impact de la diversification des exportations sur la croissance.

Section 1 : Fondements conceptuels et approches stratégiques de la diversification des exportations

La diversification des exportations consiste à élargir la gamme de produits et à diversifier les marchés de destination pour réduire la dépendance à un seul produit, notamment les hydrocarbures. Dans cette section, nous examinerons la définition et les conceptualisations de la diversification, sa typologie, les indicateurs et les méthodes de mesure, et on termine par son rôle et son importance économique.

I.1.1. Définition et conceptualisation de la diversification des exportations

La diversification vient du mot latin « *diversus* » : « divers ». La diversification est l'action de diversifier, c'est-à-dire de faire prendre à quelque chose des caractères ou des aspects divers (synonyme : varier), ainsi que le résultat de cette action.¹

Le débat sur la diversification trouve ses racines aux États-Unis et en Amérique latine pendant la crise de l'entre-deux-guerres, une période caractérisée par une forte baisse des prix des matières premières. Cette période a souligné la fragilité des économies qui dépendent fortement d'un petit nombre de produits de base. Face à cette incertitude, l'idée de diversification a peu à peu émergé comme une stratégie visant à diminuer la dépendance aux produits de base. Avec le temps, cette idée a eu un impact sur les politiques commerciales et industrielles des nations développées, puis elle s'est imposée comme un élément central des plans de développement des pays en développement, particulièrement dans une optique de mutation structurelle.

La diversification des exportations consiste « à modifier la physionomie des exportations. En modifiant la part des différents produits de la gamme exportés ou en y incluant de nouveaux produits, un pays donné aura diversifié ses exportations. De manière générale, la diversification des exportations consiste à élargir progressivement la gamme des produits fabriqués sans modifier nécessairement les niveaux de productivité. »²

Pour mieux comprendre la notion de diversification, il convient d'examiner ses deux dimensions : macroéconomique et microéconomique

¹ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Diversification.htm> Publié le 17 juillet 2013 consulté le 04/03/2026 à 13 h 40

² Djoudane, Z., Mahoui, K. (mars 2021) « Les déterminants de la diversification des exportations en Algérie », Université Abderrahmane M. Bejaïa, Les cahiers du MECAS N° 1, p. 202.

I.1.1.1. Dimension microéconomique

La diversification au niveau microéconomique désigne la stratégie adoptée par une entreprise consistant à élargir ses activités vers de nouveaux produits, marchés ou secteurs afin de réduire les risques et d'améliorer sa compétitivité.

Plusieurs auteurs ont défini la diversification au niveau microéconomique comme

- **Ansoff (1959, 1965)**, la diversification peut être définie comme l'entrée d'une entreprise sur de nouveaux marchés par l'introduction simultanée de nouveaux produits.
- **Allen et Hamilton (1982)**, la diversification peut être définie comme une stratégie consistant pour une entreprise à investir dans un nouveau produit ou service, à cibler une nouvelle clientèle ou à pénétrer un nouveau marché géographique.
- **Ramanujam et Varadarajan (1989)** : la diversification peut être définie comme l'incursion d'une entreprise dans de nouvelles lignes d'activité, réalisée soit par un processus de développement interne, soit par le biais de fusions et d'acquisitions, entraînant ainsi des changements dans la structure productive et la gestion de l'entreprise.
- **Kotler et Dobois (2006)** : La diversification correspond à une stratégie de développement permettant à l'entreprise d'étendre ses activités et ses produits afin de se prémunir contre les variations de la conjoncture économique et les changements des goûts des consommateurs.
- **Detrie et Ardoin (2005)** : la diversification du portefeuille de produits et services consiste à développer de nouvelles compétences, à utiliser de nouvelles technologies et à innover pour créer de nouveaux produits. Ces produits doivent présenter une forte synergie afin d'accroître l'efficacité globale de l'entreprise dans chacun de ses nouveaux domaines d'activité et de renforcer son potentiel de vente.

Ainsi, au niveau microéconomique, la diversification correspond à une stratégie de développement par laquelle l'entreprise élargit son champ d'activité, soit en proposant de nouveaux produits ou services sur de nouveaux segments de marché, soit en enrichissant son offre sur des marchés déjà conquis¹

I.1.1.2. Dimension macroéconomique

À l'échelle macroéconomique, la diversification est davantage axée sur le développement des régions, alors qu'au niveau microéconomique, elle se concentre principalement sur l'expansion des entreprises. Cela peut correspondre à divers niveaux, comme une collectivité locale, une ville, une municipalité, une province, un pays, une union économique ou même un continent. Plusieurs auteurs ont défini la diversification au niveau microéconomique comme

¹PATERNE Njambou « La diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », thèse de doctorat, Université du Québec à CHICOUTIMI, le 4 octobre 2013, P. 79.

- **Selon Romer (1986–1990)**, la diversification économique constitue l'un des facteurs de la croissance globale, comme le montre son étude sur les sources fondamentales de la croissance à long terme
- **Selon Schuh et Barghouti (1988)**, « *La diversification économique est le processus de transformation structurelle d'une économie qui migre d'un tissu économique dominé par les secteurs d'activités primaires (ressources naturelles, agriculture, etc.) vers les secteurs secondaires (industrie de transformation, manufactures, etc.) et tertiaires (commerce, tourisme, etc.)* »¹
- **Pour Clemenson (1992)**, la diversification économique correspond à l'augmentation du nombre d'emplois dans une collectivité grâce à l'apparition d'un nouveau secteur d'activité ou à l'expansion d'un secteur existant, qui n'est ni le secteur unique ni le secteur dominant de la localité.
- **Selon Petit et Barghouti (1992)**, la diversification économique est le processus de transformation structurelle d'une économie, qui passe d'un tissu économique dominé par les secteurs primaires (ressources naturelles, agriculture, etc.) vers les secteurs secondaires et tertiaires (industrie, transformation, services, etc.).
- **Selon Kamgna (2010)**, la diversification économique contribue à limiter la dépendance d'une économie aux secteurs reposant sur l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles.²

Au niveau macroéconomique, la diversification correspond à un processus de transformation de la structure productive d'un pays ou d'une région, marqué par le passage d'une spécialisation dans les produits de base vers des activités générant une plus forte valeur ajoutée. Elle constitue ainsi un levier essentiel du développement en favorisant la modernisation du système productif et l'augmentation des revenus

Ainsi, la conceptualisation de la diversification des exportations permet de mieux appréhender les différentes typologies de stratégies adoptées pour sa mise en œuvre.

I.1.2. Typologie des stratégies de diversification

La littérature économique distingue plusieurs types de diversification.

I.1.2.1. La diversification horizontale

C'est une forme de diversification où l'entreprise fabrique des produits/services nouveaux qui sont conformes ou complémentaires à son expertise actuelle en matière d'expérience et de techniques de production. L'entreprise s'oriente alors vers des activités qui diffèrent de son cœur de métier. Ces nouvelles activités reposent souvent sur des synergies et des complémentarités.³

¹ SCHUH, E., & BARGHOUTI, S. (1988), « Agricultural diversification in Asia », Finance and Development, pp. 2541-2544. Cité par PATERNE NDJAMBOU « Diversification économique territoriale » Thèse de doctorat, Université du Québec, octobre 2013

² PATERNE Ndjambou « La diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », thèse de doctorat, Université du Québec à CHICOUTIMI, le 4 octobre 2013, p. 80.

³ BENHENNOU.S « La croissance économique et la diversification des exportations : cas de l'économie algérienne » Mémoire de master, Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, 2017, p. 36.

Dans le commerce international, cela peut se traduire par l'exportation de nouveaux produits proches des compétences productives existantes du pays

I.1.2.1. La diversification verticale

Elle se manifeste par l'acquisition de nouvelles compétences et le renforcement du potentiel concurrentiel de l'entreprise dans son activité d'origine. L'intégration verticale consiste pour une entreprise à choisir d'intégrer l'amont ou l'aval de sa propre activité. En d'autres termes, l'entreprise ne se situe plus sur une étape de la chaîne de conception, de production, de distribution d'un service, mais sur plusieurs, voire sur toutes les étapes de cette chaîne¹ Cela correspond à l'exportation de produits transformés à plus forte valeur ajoutée au lieu de matières premières.

I.1.2.1. La diversification géographique

Elle se trouve dès lors que l'entreprise sort de son marché pertinent pour s'attaquer à une autre zone dans laquelle les facteurs clés de succès sont différents. Les produits fabriqués et vendus par l'entreprise peuvent être similaires, mais les réseaux et les règles de distribution varient d'un territoire à l'autre et donnent souvent lieu à des segments stratégiques qui diffèrent sur ce facteur clef de réussite² Cela signifie l'accès à de nouveaux marchés d'exportation.

I.1.2.1. La diversification latérale (conglomérée/conglomérale)

L'entreprise s'investit dans un ou plusieurs nouveaux métiers, de plus en plus distincts et portant sur des marchés séparés. Une activité déficitaire peut être compensée par une autre plus rentable.³ Cela correspond au développement de secteurs d'exportation totalement nouveaux.

Après avoir présenté les différentes stratégies de diversification, il est nécessaire d'évaluer leur degré de mise en œuvre à travers des indicateurs et des méthodes de mesure appropriés.

I.1.3. Indicateurs et méthodes de mesure de la diversification

Dans la littérature empirique, divers indices ont été élaborés pour évaluer la diversification des exportations : l'indice de concentration Herfindahl-Hirschman, l'indice d'Ogive, l'indice d'entropie de Theil et le coefficient de Gini.⁴

¹ Tirée du site : <https://www.africmemoire.com/part.4-i-1-1-6-les-composantes-de-la-diversification-898.html> consulté le 05/03/2026 à 03 :00h

² STRATEGOR (1997) ; « politique générale de l'entreprise », 3e édition, Dunod, Paris.

³ GRANGER, Laurent 03/09/2023: <https://www.manager-go.com/strategie-entreprise/strategie-de-diversification.htm> consulté le 05/03/2026 à 21 h 44

⁴ DIOP, M : « Facteurs de diversification des exportations : une analyse empirique au cas des pays de l'UEMOA », Finance & Finance Internationale, 2019, p.14

I.1.3.1. Indice de concentration des exportations

L'indice de concentration, aussi appelé indice de Herfindahl-Hirschman, mesure le degré de concentration des marchés. Il a été normalisé afin d'obtenir des valeurs comprises entre 0 et 1 (concentration maximale)¹. D'après la formule suivante :

$$H_j = \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^n \left(\frac{x_{ij}}{X_j}\right)^2} - \sqrt{\frac{1}{n}}}{1 - \sqrt{\frac{1}{n}}}$$

Où

H_j = Indice du pays ou groupe de pays.

x_{ij} = valeur des exportations du pays j pour le produit i.

$$X_j = \sum_{i=1}^n x_{ij}$$

n = Nombre de produit

I.1.3.2. Indice de diversification des exportations

L'indice de diversification montre si la composition des exportations d'un pays ou d'un ensemble de pays diffère peu ou beaucoup de la composition mondiale des produits. Cet indicateur, dont la portée s'étend de 0 à 1, met en évidence l'importance des écarts entre la structure commerciale d'un pays ou d'un ensemble de pays et la moyenne globale. Plus l'indice se rapproche de 1, plus la divergence est importante.²

$$S_j = \frac{\sum_i |h_{ij} - h_i|}{2}$$

Où

h_{ij} = part du produit i dans le total des exportations du pays j

h_i = part du produit i dans le total des exportations mondiales.

¹ MESBAHI, F.Z. et BENBOUZIENE, M : « Stratégie de diversification de l'économie algérienne », Économie & management, P.43

² MESBAHI (F.Z) et BENBOUZIENE (M) : op. cit., P.42

Après avoir présenté les principaux indicateurs de mesure de la diversification des exportations, il convient d'analyser son rôle et son importance dans le développement économique.

I.1.4. Rôle et importance économique de la diversification des exportations

La diversification des exportations a un rôle très important dans l'économie d'un pays.

I.1.4.1. Création d'emplois

L'expansion du commerce international favorise de façon notable la création de postes à haute productivité, stimulant ainsi l'économie par le biais d'une réforme structurelle. L'engagement dans l'économie globale est crucial pour la diversification économique, entraînant ainsi une réduction significative de la pauvreté.¹

I.1.4.2. Changement structurel

L'expansion de la diversité des exportations stimule une transformation structurelle de l'économie, qui évolue d'une économie basée sur les matières premières vers une économie axée sur les produits manufacturés. Cela pourrait contribuer à accroître la compétitivité et la productivité générales de l'économie.²

I.1.4.3. Opportunités de marché

La diversification des exportations peut ouvrir des perspectives de marché, en particulier pour les pays en voie de développement. Les nations ont des chances de diversification de leurs exportations selon le type et la configuration de la protection sur les marchés internationaux, surtout si cette protection favorise les produits dans lesquels elles détiennent un avantage comparatif.³

I.1.4.4. Croissance économique durable

La diversification des exportations contribue à une croissance économique durable en stabilisant les recettes d'exportation, prévenant ainsi les fluctuations majeures dues à la spécialisation dans des produits ou des marchés hautement vulnérables. Cela s'applique également aux petites économies, où un trop grand accent sur certaines exportations peut entraîner des variations importantes des revenus provenant de l'exportation.⁴

Par conséquent, la diversification des exportations est un facteur essentiel pour le progrès économique. Toutefois, son succès est conditionné par divers éléments structurels et

¹ HONG (Phi Minh): «The importance of export diversification for developing ASEAN economies» 2021,

² Ibid., P. 6

³ HONG (Phi Minh) op.cit., P.7

⁴ Ibid., P. 6

institutionnels. Pour cette raison, il est indispensable d'examiner dans la prochaine section les déterminants structurels et les enjeux économiques de la diversification des exportations.

Section 2 : Déterminants structurels et enjeux économiques de la diversification des exportations

La stratégie de diversification est d'une importance capitale tant qu'elle permet de récolter beaucoup d'avantages, mais elle comporte un certain nombre de limites.

Dans cette section, on va voir les déterminants économiques, institutionnels et structurels de la diversification, les contraintes, les défis, les enjeux stratégiques et les obstacles macroéconomiques.

I.2.1. Déterminants économiques, institutionnels et structurels

Plusieurs facteurs économiques sont identifiés par les recherches.

I.2.1.1. Déterminants économiques

Les déterminants économiques constituent un ensemble de facteurs qui influencent la capacité d'un pays à diversifier ses exportations et à renforcer sa présence sur les marchés internationaux.

I.2.1.1.1. Le revenu comme facteur de diversification économique

Le revenu constitue un facteur clé dans le processus de diversification. Avec une hausse du revenu par habitant, les économies ont généralement tendance à améliorer leur processus de diversification.¹

L'analyse comparative à l'échelle mondiale réalisée par Imbs et Wacziarg sur les impacts du développement économique, évalué par le revenu par habitant, sur le niveau de diversification. Ces auteurs démontrent que la diversification est d'abord en augmentation, puis en diminution selon le niveau de revenu. Ils expliquent que les pays en développement ont tendance à diversifier leurs activités en premier lieu au fur et à mesure que leur revenu s'accroît, avant de commencer à se spécialiser plus tard. Il s'aligne donc sur les phases en U de la théorie de

¹ BEN HAMMOUDA Hakim, OULMANE Nassim, SADNIJALLAB Mustapha « D'une diversification spontanée à une diversification organisée » Revue économique 2009/1 Vol.60 pages 133 à 155. Disponible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-économique-2009-1-page-133.htm>. Consulté le 07/03/2026 à 21 :00 h

diversification, qui a reçu une forte confirmation grâce aux données empiriques robustes présentées par Imbs et Wacziarg (2003).^{1 2}

Selon Klinger et Lederman (2004), on observait une généralisation de la diversification dans les pays en développement, mais un recul lorsqu'ils franchissaient un certain seuil de revenu intermédiaire. De plus, ils ont observé que le volume de nouveaux produits exportés suivait une courbe en U inversée par rapport aux revenus, ce qui suggère que les économies tendent à se diversifier et à se désagréger davantage à mesure que les revenus s'accroissent. Une hausse de la croissance est associée à une spécialisation plus marquée et une diversification moins importante, mais seulement à des niveaux de revenus assez élevés.³

D'après Ben Hammouda et Coll. (2006), la hausse de la richesse générée renforce le processus de diversification à l'échelle continentale. De même, Kamgna (2010) a abouti à une conclusion comparable pour la CEEAC « Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale ».⁴

I.2.1.1.2. L'investissement direct étranger

On considère que les investissements directs étrangers sont un des facteurs clés de la transformation structurelle d'une économie. Les recherches établissant un lien direct entre les IDE et la diversification des exportations sont habituellement peu fréquentes (Tadess & Shukralla 2011).

La relation positive entre les investissements directs étrangers et la performance des exportations découle principalement de deux facteurs clés. D'abord, lorsqu'une entreprise multinationale produit une gamme plus diverse de biens comparée aux entreprises nationales, cela entraîne une diversification accrue de l'offre exportable du pays d'accueil. En second lieu, par le biais de l'effet d'entraînement, les entreprises développent de nouvelles compétences qui leur offrent la possibilité de produire et d'exporter des produits en raison de l'expérience qu'elles ont gagnée.⁵

Diverses recherches ont examiné le lien entre les investissements directs étrangers (IDE) et la diversification.

- **Banga (2006)** étudie l'effet des investissements directs étrangers américains sur la diversification des exportations du secteur manufacturier en Inde. Les IDE peuvent favoriser la diversification des exportations en influençant l'intensité des exportations du secteur non traditionnel.

¹ Jean-Claude Berthélemy « Commerce international et diversification économique » revue d'économie politique 2005/5 Vol.115 pages 591 à 611, Disponible sur le site :

<https://www.cairn.info/revue-économique-politique-2005-5-page-591.htm>. Consulté le 07/03/2026 à 00 :20h

² BEN HAMMOUDA Hakim, OULMANE Nassim, SADNIJALLAB Mustapha « D'une diversification spontanée à une diversification organisée », op.cit. P133 à 155.

³ Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport « Diversification des exportations et croissance : le cas de Maurice » p. 13 disponible sur le site

[:https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/cmark_chap1_f.pdf](https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/cmark_chap1_f.pdf). Consulté le 09/03/2026 à 13 h 40

⁴ Paterne Ndjambou « La diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », thèse de doctorat, Université du Québec à CHICOUTIMI, le 4 octobre 2013, p. 122.

⁵ Moussir, Charaf-Eddine and Tabit, Safaa "Export diversification and structural transformation in Morocco: What role for FDI?" Mohammed V Université Agdal Rabat Morocco 2016 P 4-6

- **Jayaweera (2009)** a évalué le lien entre les investissements directs étrangers et la diversification des exportations en se basant sur un échantillon de 29 pays à revenu modeste, couvrant la période de 1990 à 2006. Il a constaté un impact positif de l'IDE sur la diversification des exportations et a souligné le rôle des externalités comme mécanisme pour expliquer ce résultat. Les analyses économétriques indiquent également que cet effet est inversé dans les pays qui exportent une grande quantité de pétrole et de ressources naturelles, c'est-à-dire que les IDE entraînent davantage de concentration.
- Dans leur étude de 2011, **Tadesse & Shukralla** ont prouvé, à partir d'un échantillon de 131 pays entre 1984 et 2004, que l'augmentation du volume des investissements directs étrangers favorise la diversification des exportations.
- **Harding et Javorcik (2007)** ont prouvé que les multinationales injectant des flux d'investissement dans huit pays de l'Europe centrale ont favorisé une diversification de l'offre et une sophistication accrue des exportations.¹

I.2.1.1.3. L'investissement public

Les investissements publics jouent un rôle crucial dans l'économie nationale et sont perçues comme un moteur de croissance économique pérenne. Leurs externalités bénéfiques sur toutes les facettes de l'expansion économique stimulent l'augmentation de la production et la croissance au sein d'une nation.²

Les investissements publics ont donc pour but de générer des biens qui, par leurs effets bénéfiques qualifiés d'externalités positives par les économistes, facilitent l'activité économique et par conséquent la croissance. Dans une économie, l'investissement public joue un rôle crucial et revêt une importance capitale. L'accroissement des dépenses publiques entraîne une hausse du revenu national. De plus, lorsque les salaires sont bien sécurisés face à la hausse des prix, une hausse des investissements publics augmente l'emploi et optimise la répartition des revenus.³

I.2.1.1.4. Le taux de change

Dans les ouvrages sur les taux de change, l'un des indicateurs souvent cités est le Taux de Change Effectif Réel (TCER). Le TCER constitue une mesure de la compétitivité des prix dans un pays, car il permet d'évaluer le pouvoir d'achat externe de la monnaie nationale par rapport aux produits étrangers. Le TCER représente une moyenne ajustée des taux de change de divers partenaires commerciaux, offrant ainsi un moyen d'évaluer la compétitivité des nations.

D'après Ben Hammouda et All (2006) ainsi que l'UNECA (2007), le taux de change est un des facteurs clés du processus de diversification en Afrique.

¹ PATERNE NDJAMBOU « diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », op.cit. p 125.

² Dramane Lassana Traoré « analyse de l'impact de l'investissement public sur la croissance économique au Mali », mémoire de diplôme d'études approfondies 1999-2000. Disponible sur le site : <http://www.beep.ird.fr/collect/ptci/index/assoc/HASHd2eb.dir/2000-Traore-Analyse%20impact.pdf>. Consulté le 10/03/2026 à 22

³ Dramane Lassana Traoré « analyse de l'impact de l'investissement public sur la croissance économique au Mali » op.cit.,

Le rôle du taux de change est décrit théoriquement comme suit : Dans un environnement de concurrence parfaite, une dévaluation du taux de change facilite l'arrivée de nouveaux exportateurs, ce qui encourage la diversification.¹

I.2.1.1.5. L'ouverture commerciale

D'après l'ONU (2007 :27), « l'ouverture commerciale suppose d'augmenter le nombre d'exportateurs et de variétés dans le cadre de la concurrence monopolistique de Melitz ». On s'attend donc à une relation positive entre ouverture commerciale et diversification. En revanche, dans un cadre traditionnel avec des dotations factorielles, l'ouverture commerciale peut améliorer la profitabilité des secteurs pour lesquels un pays est déjà spécialisé, renforçant de ce fait la concentration existante. »

Selon les théories classiques du commerce international, l'ouverture commerciale incite les pays à se concentrer sur leurs avantages comparatifs. La diversification des exportations est liée au niveau d'accumulation des dotations factorielles (Berthélemy, 2005).²

L'ouverture commerciale fait référence à la détermination des autorités d'un pays à augmenter les échanges économiques de toutes sortes avec d'autres nations ou à diminuer les entraves à cette expansion.

La richesse de la littérature empirique présente une variété d'indicateurs pour évaluer le niveau d'ouverture commerciale d'une nation par rapport à d'autres pays ou régions du globe. L'indicateur le plus fréquemment utilisé, que ce soit à juste titre ou non, pour évaluer l'ouverture commerciale des pays est le taux d'ouverture (ratio d'ouverture). Il quantifie la proportion du commerce international dans l'économie nationale et il est établi en suivant la formule ci-dessous :

$$\text{Ratio d'ouverture commerciale} = \frac{\text{Exportation} + \text{Importation}}{\text{produit intérieur brut}} \times 100$$

Pour des raisons pratiques liées à l'accès aux données statistiques, le ratio d'ouverture est utilisé comme indicateur du niveau d'ouverture commerciale. En réalité, le bénéfice de cet indicateur est sa simplicité de calcul. Selon Ben Hammouda et al. (2006), UNECA (2007), Ben Hammouda, Oulman et SadniJallab (2009) ainsi que Kamgna (2007, 2010), l'ouverture commerciale semble encourager la spécialisation de ces économies dans l'exportation de matières premières et de produits de base.

¹ Diversification et sophistication comme levier de la transformation disponible sur le site http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/diversification_sophistication_fr.pdf , p. 28. Consulté le 10/03/2026 à 03:30 h

² LECTARD Pouline (2016) « les déterminants de la transformation productive soutenable dans le contexte des chaînes de valeur globales : une application aux pays en développement » thèse de doctorat, Université de Bordeaux, le 8 décembre 2016, p215

I.2.1.1.6. L'inflation comme facteur économique de diversification

Concernant les éléments macroéconomiques, une instabilité économique sévère, caractérisée par une inflation élevée, n'encourage ni l'émergence et l'expansion de nouveaux domaines d'activité, ni la mise en place d'un environnement d'affaires propice au processus de diversification.

En matière de motivations liées au portefeuille, on pourrait logiquement anticiper qu'une inflation élevée inciterait à la diversification, alors que l'économie diversifie ses exportations afin d'éviter les secousses. Toutefois, cette démarche ne peut être qu'éphémère et instable.¹

Concernant la diversification, Ben Hammouda et Coll (2006) ainsi que le rapport de l'UNECA (2007) démontrent que les taux d'inflation élevés mettent en péril les possibilités de diversification en Afrique. Selon Fischer (1993) et Bruno et Easterly (1998), l'inflation freine la croissance en dissuadant l'épargne, l'investissement et la productivité.²

I.2.1.2. Déterminants Institutionnels

Les facteurs institutionnels ont aussi une influence majeure sur les processus de diversification.

I.2.1.2.1. Le capital humain

La littérature théorique et empirique sur l'économie du développement a davantage étudié le rôle du capital humain dans les processus de diversification et de développement. (Lucas, 1988) Intègre le capital humain dans les modèles de croissance endogène. Donc, l'expansion de la production est liée à l'accumulation de capital humain et à l'innovation technologique, ces deux éléments étant perçus comme catalyseurs de diversification et de croissance structurelle, susceptibles d'améliorer la productivité collective et par conséquent de transformer la structure productive.

La plupart des recherches empiriques portant sur les facteurs de diversification intègrent l'éducation en tant que variable explicative de la modernisation des exportations. L'amélioration du capital humain devrait conduire à une hausse de la productivité et à l'intégration de nouvelles technologies, favorisant ainsi la diversification des exportations.³

En général, une augmentation du capital humain favorise la diversification, surtout si l'accumulation de ce capital permet aux pays de réorienter leurs spécialisations vers des produits

¹ Severim Yves KAMGNA « Diversification Économique en Afrique Centrale : État des lieux et enseignements », Munich Personal RePEc Archive MPRA, octobre 2007, p. 5. Disponible sur le site : <http://mpra.ub.uni-muenchen.de/9602/> consulté le 11/03/2026 à 13 :45h

² PATERNE NDJAMBOU « diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », op.cit. P127.

³ LECTARD Pouline (2016) « les déterminants de la transformation productive soutenable dans le contexte des chaines de valeur globales : une application aux pays en développement » thèse de doctorat, Université de Bordeaux, le 8 décembre 2016, p202

plus sophistiqués. En dépit de ses restrictions, le capital humain a un impact positif sur la diversification.¹

I.2.1.2.2. La stabilité politique

Il est souvent admis qu'une « *stabilité politique a un effet positif sur la diversification d'une économie ; cette stabilité relativement meilleure combinée à des politiques macroéconomiques saines peut entraîner une performance économique encourageante ; celles-ci sont nettement indispensables pour que les marchés puissent fonctionner efficacement pour orienter l'allocation des ressources et favoriser la confiance des agents économiques dans une économie donnée* ».

La stabilité politique constitue un élément institutionnel essentiel dans le processus de développement économique et de diversification. L'expérience des pays d'Asie de l'Est montre que la stabilité politique durant les périodes clés de développement a permis aux gouvernements de mettre en œuvre des stratégies économiques cohérentes et des plans de développement à long terme. À l'inverse, de nombreux pays d'Afrique, notamment en Afrique subsaharienne, ont connu des périodes d'instabilité politique qui ont contribué à la faiblesse de leurs performances économiques au cours des dernières décennies. Dans le cas de l'Afrique du Nord, les réformes économiques engagées depuis les années 1980 visaient à stabiliser les économies et à stimuler la croissance. Cependant, ces transformations n'ont pas toujours produit les résultats attendus et ont parfois entraîné des tensions sociales et une fragilisation des structures étatiques, favorisant ainsi des contextes d'instabilité politique. Cette situation peut limiter la performance économique et réduire la capacité des pays à diversifier leurs structures productives et leurs exportations.²

Cette stratégie vise à renforcer la diversification des exportations, ce qui, en dernier ressort, contribuera à une augmentation de la contribution de la productivité globale des facteurs à l'expansion économique et à profiter des préférences et de l'ouverture du commerce international.³

I.2.1.3. Déterminants structurels

Les déterminants structurels représentent les éléments de base qui façonnent l'économie d'un pays et influencent sa capacité à diversifier ses exportations.

¹ Diversification et sophistication comme levier de la transformation disponible sur le site :

http://www.uneca.org/sites/default/files/publicationfiles/diversification_sophistication_fr.pdf, p.28 Consulté le 12/03/2026 à 21:40

² Hassen Kobbia, Jude Eggoh « L'instabilité politique et ses déterminants : un réexamen empirique » Université d'Orléans, France. Disponible sur le site :

<http://data.leo-univ-orleans.fr/media/seminars/448/papier1-hassen-eggoh-version24112018.pdf>, consulté le 13/03/2026 à 15 :30h

³ PATERNE NDJAMBOU « diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », op. cit. 319

I.2.1.3.1. Les infrastructures

Dans les études empiriques concernant les facteurs de diversification, la prise en compte des infrastructures dans les estimations est rare, malgré leur rôle crucial dans le processus de restructuration structurelle¹. Les infrastructures ont un impact important sur le degré de diversification, qui a une influence bénéfique.²

En Afrique, les faibles niveaux d'investissement conjugués à des infrastructures défailtantes et à une dépendance envers les matières premières ont conduit à une productivité très faible et un niveau d'accumulation de capital insuffisant pour stimuler une importante activité manufacturière.

Les recherches transnationales de Canning et Bennathan (2000) mettent en évidence que l'infrastructure, notamment les infrastructures de transport et de télécommunications, a tendance à stimuler efficacement la croissance économique. Par conséquent, l'accès renouvelé au marché ne favoriserait pas l'investissement dans une nouvelle capacité d'approvisionnement, à moins qu'il ne soit appuyé par des infrastructures routières adéquates.³

I.2.2. Contraintes et défis liés au processus de diversification

Malgré les efforts déployés pour promouvoir la diversification des exportations, de nombreux pays continuent de faire face à plusieurs contraintes qui limitent l'efficacité de ce processus.

I.2.2.1. Dépendance excessive aux ressources naturelles

De nombreux États, surtout ceux disposant de ressources naturelles considérables, dépendent grandement de l'exportation de matières premières comme les hydrocarbures. Cette dépendance rend leurs économies sensibles aux fluctuations des tarifs mondiaux et aux crises énergétiques.⁴

I. 2.2.2. Insuffisance de diversification des exportations

En dépit des initiatives et des stratégies destinées à encourager la diversification, certains pays rencontrent des difficultés pour élargir leurs exportations. On peut comprendre cela par des facteurs comme la persistance culturelle, les entraves institutionnels ou l'incapacité à établir des secteurs alternatifs rentables.⁵

¹ LECTARD Poulaine (2016), op.cit. P211

² François Ngangoue, Planifier et organiser la diversification économique en Afrique centrale, Revue congolaise de gestion, 2016/numéro 21-22/pages 45 à 87. Disponible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2016-1-page-45.htm>, consulté le 13/03/2026 à 23 :05 h

³ PATERNE NDJAMBOU « diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », op. cit. 319

⁴ <https://news.un.org/fr/story/2021/09/1103292>, consulté le 14/03/2026 à 11:05 h

⁵ https://www.memoireonline.com/07/09/2342/m_Diversification-des-exportations-au-Benin--Outils-de-mesure-determinants-et-impact-sur-la-croiss10.html Consulté le 14/03/2026 à 13:10h

I.2.2.3. Obstacles commerciaux et réglementaires

Les limites commerciales et législatives peuvent freiner la diversification des exportations à cause des contraintes tarifaires et non tarifaires, tout comme des différences de réglementation d'un pays à l'autre. De plus, le refus d'appartenir à des entités multilatérales comme l'OMC peut limiter l'accès à certains marchés.¹

I.2.3. Les enjeux stratégiques et objectifs macroéconomiques de la diversification

La diversification des exportations ne constitue pas uniquement un moyen d'accroître les recettes extérieures ; elle répond également à plusieurs objectifs stratégiques et macroéconomiques visant à renforcer la résilience de l'économie, à soutenir la croissance et à améliorer la compétitivité des secteurs productifs.

I.2.3.1. La stabilité macroéconomique

La diversification des exportations aide à consolider la stabilité macroéconomique en minimisant la dépendance d'un pays à une unique source de revenus. Elle offre donc la possibilité de réduire l'impact des variations des coûts des matières premières et des perturbations externes liées aux termes de l'échange.²

I.2.3.2. Minimisation des risques d'investissement

En diversifiant la structure de ses exportations, un pays réduit les dangers liés à une trop grande spécialisation dans certains produits ou domaines. Cette diversification peut renforcer la sécurité des investissements et stimuler une plus grande mobilisation des fonds publics et privés.³

I.2.3.3. Favoriser l'expansion économique

La diversification des exportations peut aider à propulser la croissance économique en générant de nouvelles perspectives d'activité et en encourageant l'innovation. Bien que certaines études évaluent que son influence directe pourrait être minime, elle stimule indirectement l'activité économique.⁴

¹ <https://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/23843/b1185781x.pdf?sequence=1> Consulté le 14/03/2026 à 15:30 h

² ZENASNI (Soumia) et SENOUCI BEREKSI (Imane): « EXPORT DIVERSIFICATION, TRADE OPENNESS AND ECONOMIC GROWTH », Revue Économies & de Gestion, 2022, P.20 3BERTHELEMY Jean-Claude. P.593

³ BERTHELEMY Jean-Claude : « Commerce international et diversification économique. », Revue d'économie politique, (2005), p.593

⁴ ZENASNI (Soumia) et SENOUCI BEREKSI (Imane) : op. cit., P.20

I.2.3.4. Développement de la structure sectorielle

L'élargissement des exportations favorise une transition graduelle de la structure économique vers des secteurs plus productifs et novateurs, en particulier l'industrie manufacturière. Cette démarche peut renforcer la compétitivité des produits domestiques sur les marchés étrangers.¹ En somme, la diversification des exportations dépend d'un ensemble de déterminants économiques, institutionnels et structurels qui influencent directement sa réussite. Toutefois, ce processus demeure confronté à plusieurs contraintes et défis qui en limitent la portée. Dès lors, la diversification apparaît non seulement comme une nécessité économique, mais aussi comme un enjeu stratégique majeur pour assurer une croissance durable et une résilience accrue face aux chocs extérieurs. Il est indispensable d'examiner dans la prochaine section l'impact de la diversification des exportations sur la croissance économique.

Section 3 : Impact de la diversification des exportations sur la croissance économique

La stratégie de la diversification joue un rôle très important dans l'économie d'un pays, car elle a un impact sur la croissance économique. Dans cette section, on va présenter les fondements théoriques de la relation diversification-croissance et ses effets économiques sur la croissance et la stabilité macroéconomique.

I.3.1. Fondements théoriques de la relation diversification-croissance

Dans la littérature économique, il est généralement admis qu'un niveau élevé d'exportations contribue à la croissance économique. Toutefois, ce n'est pas uniquement le volume des exportations qui importe, mais également leur degré de diversification. En effet, une structure d'exportation diversifiée peut favoriser une croissance économique plus stable et durable.²

Plusieurs études empiriques ont analysé la relation entre diversification économique et croissance, en montrant comment la diversification peut stimuler le développement économique.

- Les travaux de Daron Acemoglu et Fabrizio Zilibotti montrent que la diversification contribue à renforcer la croissance économique en permettant une meilleure répartition des risques. Selon ces auteurs, la diversification des activités économiques permet d'accroître les revenus tout en réduisant la vulnérabilité face aux chocs économiques.³
- Les recherches de Jean Imbs et Romain Wacziarg ont utilisé des données relatives à la production, à l'emploi et à la croissance pour analyser la relation entre le niveau de développement d'un pays et la diversification de son économie. Leurs résultats montrent l'existence d'une relation non linéaire entre diversification et développement économique. Dans les premières phases du développement, les économies tendent à se

¹ Ibid., P.20

² SANNASSEE (R.V), SEETANAH (B) et LAMPORT (M.J) : « Diversification des exportations et croissance économique le cas de Maurice », World Trade Organization, 2014, P.11-25

³ MESBAHI (F.Z) et BENBOUZIENE (M) : op.cit., P.32

diversifier, tandis qu'à des niveaux de revenu plus élevés, une certaine spécialisation peut apparaître.¹

- Les travaux de Dierk Herzer et Felix Lehmann distinguent deux formes de diversification des exportations : la diversification horizontale et la diversification verticale. La diversification horizontale consiste à introduire de nouveaux produits dans le panier d'exportations existant, ce qui permet de réduire les effets de la volatilité des prix des matières premières. Elle peut également générer des externalités positives pour d'autres secteurs de l'économie grâce aux effets d'apprentissage, à l'innovation et à l'exposition à la concurrence internationale.² La diversification verticale, quant à elle, consiste à transformer les produits primaires en produits à plus forte valeur ajoutée, ce qui permet de réduire la détérioration des termes de l'échange dont souffrent souvent les pays dépendants des produits de base.³

I.3.2. Effets économiques de la diversification sur la croissance et la stabilité macroéconomique

La diversification des exportations produit plusieurs effets économiques, tant sur la croissance économique que sur la stabilité macroéconomique. En réduisant la dépendance à un nombre limité de produits exportés, elle contribue à renforcer la résilience de l'économie et à soutenir un développement plus durable.

I.3.2.1. Effets de la diversification sur la croissance économique

La diversification des exportations contribue à la croissance économique en élargissant la base productive et en stimulant l'activité dans divers secteurs de l'économie. Dans le cas de l'Algérie, l'étude fondée sur les multiplicateurs de la matrice de comptabilité sociale (MCS) montre que le développement des exportations hors hydrocarbures peut avoir des effets positifs sur la production, les revenus et l'emploi dans plusieurs secteurs économiques. En effet, la diversification permet de dynamiser certains secteurs clés tels que l'agriculture, les industries agroalimentaires, le transport et les communications ainsi que les services liés au tourisme, notamment les hôtels, cafés et restaurants. Ces secteurs présentent des effets multiplicateurs relativement élevés, ce qui signifie que leur développement peut entraîner une hausse de l'activité économique dans d'autres branches de l'économie.

Par ailleurs, la diversification des exportations favorise l'investissement et l'amélioration de la productivité des facteurs de production. En stimulant l'innovation et en encourageant la transformation des produits locaux, elle contribue également à renforcer la compétitivité de l'économie nationale sur les marchés internationaux. Ainsi, l'élargissement de la structure des

¹ DIOP (M) : « Facteurs de diversification des exportations : une analyse empirique au cas des pays de l'UEMOA », Finance & Finance Internationale, 2019, p.4

² KEDDARI (N) et TOUATI (K) : op.cit., P.603

³ OUALI (N) et SOUMAN (M.O) : « Diversification des exportations et croissance économique en Algérie », Université de Béjaïa, p.5

exportations permet non seulement d'accroître la production nationale, mais aussi de soutenir une croissance économique plus diversifiée et durable.¹

I.3.2.2. Effets de la diversification sur la stabilité macroéconomique

Au-delà de son impact sur la croissance, la diversification des exportations joue également un rôle essentiel dans le renforcement de la stabilité macroéconomique

- Dans les économies fortement dépendantes d'un seul produit d'exportation, comme les hydrocarbures dans le cas de l'Algérie, les fluctuations des prix internationaux peuvent avoir des effets importants sur les recettes d'exportation et sur l'équilibre de l'économie.
- La diversification permet de réduire cette vulnérabilité en répartissant les sources de revenus sur plusieurs secteurs économiques. Une structure d'exportation plus diversifiée contribue ainsi à limiter les effets des chocs externes, à stabiliser les recettes d'exportation et à améliorer la résilience de l'économie face aux crises internationales.
- En outre, la diversification favorise une meilleure répartition des revenus entre les différents secteurs productifs et renforce les interactions économiques entre les branches d'activité. Grâce aux effets multiplicateurs identifiés dans l'étude, le développement des exportations hors hydrocarbures peut stimuler l'activité économique globale et contribuer à renforcer la stabilité du système économique.
- Ainsi, la diversification des exportations apparaît comme un instrument stratégique pour soutenir la croissance économique et réduire la dépendance de l'économie algérienne aux ressources naturelles, tout en favorisant une structure économique plus équilibrée et plus résiliente.²

La diversification des exportations joue un rôle déterminant dans la croissance économique en favorisant une structure économique plus équilibrée et plus résiliente et en réduisant la dépendance de l'économie aux ressources naturelles. Ainsi, la diversification apparaît comme un levier essentiel pour assurer une croissance durable et renforcer la stabilité macroéconomique des économies.

Ce chapitre a permis de présenter le cadre théorique de la diversification des exportations en mettant en évidence ses concepts, ses déterminants, ses enjeux ainsi que son rôle dans la croissance économique. L'analyse a montré que la diversification constitue un levier

¹ TOUATI Karima, « Effets de la diversification des exportations sur la croissance sectorielle en Algérie : Approche des multiplicateurs de la MCS », Revue de Financement, Investissement et Développement Durable, 2022, p. 849-867.

² TOUATI Karima, « Effets de la diversification des exportations sur la croissance sectorielle en Algérie : Approche des multiplicateurs de la MCS », op.cit., p. 849-867.

stratégique permettant de réduire la dépendance aux ressources naturelles, renforcer la compétitivité et améliorer la stabilité économique.

Conclusion du chapitre 01

Ce chapitre a permis de présenter le cadre conceptuel et théorique de la diversification des exportations, en mettant en évidence ses principales dimensions économiques et stratégiques. Dans un premier temps, l'analyse a porté sur les notions fondamentales de la diversification des exportations à travers la présentation des définitions, des approches macroéconomiques et microéconomiques, des différentes typologies ainsi que des principaux indicateurs et méthodes de mesure utilisés pour évaluer le degré de diversification. Cette analyse a également permis de souligner le rôle et l'importance économique de la diversification dans le renforcement de la compétitivité, la réduction de la dépendance aux ressources traditionnelles et la promotion d'une croissance économique plus stable et durable.

Dans un second temps, ce chapitre a mis en évidence les principaux déterminants économiques, institutionnels et structurels qui influencent le processus de diversification des exportations. Il a également permis d'identifier les contraintes et les défis auxquels les pays sont confrontés dans la mise en œuvre de leurs stratégies de diversification, notamment les difficultés structurelles, les insuffisances institutionnelles et la dépendance excessive aux produits primaires. Dans ce cadre, les enjeux stratégiques liés à la diversification ont été présentés comme des éléments essentiels pour assurer une meilleure intégration dans l'économie mondiale et renforcer la résilience économique face aux chocs extérieurs.

Enfin, l'étude de la relation entre la diversification des exportations et la croissance économique a montré que la diversification constitue un levier important de développement économique et de stabilité macroéconomique. Les différentes approches théoriques et empiriques analysées confirment que la diversification peut favoriser l'élargissement de la base productive, stimuler l'investissement et améliorer la capacité des économies à résister aux fluctuations économiques internationales. Ainsi la diversification des exportations apparaît aujourd'hui comme une orientation stratégique incontournable pour les pays cherchant à assurer une croissance durable et équilibrée.

Chapitre 02 :

Intégration africaine et politique commerciale algérienne

Chapitre 02 : Intégration africaine et politique commerciale algérienne

Introduction du chapitre 02

Dans un contexte de multiplication des échanges internationaux et de renforcement des processus de régionalisation, l'intégration économique constitue un levier stratégique pour améliorer la compétitivité des économies et soutenir leur insertion au sein du commerce mondial. En ce sens, le continent africain s'inscrit dans une dynamique d'intégration progressive, à travers la création de la Zone de libre-échange continentale africaine, visant à stimuler le commerce intra-africain et à constituer un marché unique.

L'Algérie est un pays stratégique par sa place géographique et sa richesse naturelle. Pendant une longue durée, l'économiste algérien dépend des exportations d'hydrocarbures. Depuis toujours, le pétrole et ses dérivés représentent la principale part de la totalité des exportations de l'Algérie. Par contre ses exportations hors hydrocarbures ne représentent que 7,2 % des exportations globales. Mais grâce à la mondialisation, l'Algérie adopte une stratégie d'ouverture économique progressive visant à renforcer sa compétitivité internationale, à diversifier ses exportations hors hydrocarbures et à favoriser son intégration dans les marchés régionaux et internationaux.

Et on trouve que la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), entrée en vigueur en 2021 (début effectif des échanges commerciaux), constitue une opportunité majeure pour l'Algérie de relancer ses exportations et de s'intégrer davantage dans le commerce intra-africain. L'objectif principal de ce chapitre est d'expliquer le cadre conceptuel et théorique de l'intégration économique. Ce chapitre est résumé en trois sections. La première est l'intégration économique africaine et la ZLECAf, la seconde traite de la politique commerciale en Algérie, enfin la dernière synthétise les opportunités et contraintes de l'intégration de l'Algérie dans le marché africain.

Section 1 : L'intégration économique africaine et la ZLECAf

Des intégrations régionales se développent aujourd'hui à travers le monde afin de renforcer les relations entre les pays, notamment par la création d'intérêts communs fondés sur l'ouverture commerciale, la réduction des barrières douanières et la facilitation de la circulation des capitaux. Dans ce contexte, l'intégration économique régionale apparaît comme un mécanisme essentiel favorisant les échanges et soutenant le développement. Il convient donc, dans cette section, de présenter les fondements ainsi que les différentes formes de l'intégration économique régionale, et on va mettre l'accent sur la ZLECAf.

II.1.1. Fondements et formes de l'intégration économique régionale

Dans ce contexte, il convient tout d'abord de définir le concept de régionalisme, après, on a les ACR et enfin l'intégration économique et ses types.

II.1.1.1. Définition du terme « régionalisme »

*« Le régionalisme implique l'idée d'une coopération politique renforcée voire d'une coordination, éventuellement dans le cadre d'un accord commercial ou politique régional. Le régionalisme peut aussi désigner une forme d'idéologie politique, économique ou managériale qui amène un acteur à penser que le voisinage régional doit être la priorité stratégique de son action ».*¹

Le terme régionalisme désigne un processus institutionnel initié par les États dans une même région géographique en vue de favoriser la coopération et la coordination des relations économiques, commerciales et politiques entre eux. Il repose sur la coordination des politiques et la mise en œuvre d'intérêts communs, en accordant une priorité stratégique aux relations de voisinage. Le régionalisme est matérialisé au travers d'accords commerciaux régionaux (ACR) qui définissent les règles communes de coopération entre les États dans divers domaines.

II.1.1.2. Accord Commercial Régional (ACR)

« Accord passé entre plusieurs pays d'une même région du monde pour faciliter les échanges, le déplacement des biens, des services, des capitaux et des personnes. » Exemples : Union européenne (UE), MERCOSUR (Marché commun du Sud), etc.²

Les accords commerciaux régionaux (ACR) sont des accords entre deux ou plusieurs pays, généralement situés dans la même région géographique, visant à faciliter et promouvoir les échanges économiques et commerciaux entre eux. Les ACR prévoient : la réduction ou l'élimination des barrières commerciales (tarifs douaniers, quotas, réglementations), la

¹Yann Richard, <https://journals.openedition.org/confins/9056?file> , consulté le 03/04/2026 à 00h15.

² <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/accord-regional.html> , consulté le 03/04/2026 à 00h51.

simplification des procédures douanières et visent à harmoniser certaines politiques économiques pour encourager le commerce intra-régional.

Ces accords s'inscrivent dans un processus plus large, celui de l'intégration économique régionale.

II.1.1.3. L'intégration économique

Le processus d'intégration régionale consiste à unir les nations entre elles. Le but est de supprimer les entraves à la liberté de circulation des biens, des services, des capitaux et des facteurs de production et de favoriser ainsi les échanges. Selon le site de l'Europe, l'intégration régionale est définie comme étant « le processus qui consiste à surmonter, d'un commun accord, les obstacles politiques, physiques, économiques et sociaux qui séparent les pays de leurs voisins, et à collaborer dans la gestion de ressources partagées et de biens communs régionaux ».

L'intégration économique régionale a trois « 3 » objectifs :

- Stabilité politique ;
- Développement économique ;
- Biens publics régionaux¹.

L'objectif d'intégration régionale nécessite de réaliser au minimum sept missions essentielles :

- Favoriser l'intégration commerciale dans la région ;
- Créer un environnement adéquat au développement du secteur privé ;
- Développer des programmes d'infrastructures et d'institutions du secteur public ;
- Réduire l'exclusion sociale ;
- Participer à la paix et à la sécurité régionale ;
- Créer des programmes environnementaux au niveau régional ;
- Renforcer l'interaction de la région avec le reste du monde.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'intégration économique régionale se réalise à travers différentes formes ou niveaux.

¹ <https://www.droit-compta-gestion.fr/economie/le-processus-dintegration-regionale/les-principes-de-lintegration-regionale/integration-economique-regionale-definition-et-exemples/>, consulté le 03/04/2026 à 02h30.

II.1.1.4. Les degrés d'intégration économique

L'intégration régionale se présente à différents niveaux. L'établissement de relations économiques entre plusieurs États demeure un processus complexe, en raison de la diversité des intérêts nationaux. Elle s'inscrit ainsi dans une dynamique progressive, passant par plusieurs étapes, depuis la suppression des barrières tarifaires jusqu'à la mise en place d'une union économique.

S'inspirant du processus d'intégration économique européenne, l'économiste Hongroise Bélla BALASSA (1928-1991) a proposé en 1961 un schéma d'intégration régionale qui comporte cinq niveaux agencés dans l'ordre croissant.

- **Les zones préférentielles** : Il s'agit d'un accord conclu entre plusieurs pays visant à diminuer, sans pour autant supprimer totalement les barrières commerciales aux échanges internationaux de biens, tout en préservant la souveraineté de chaque signataire en matière de politique commerciale à l'égard du reste du monde. Ce genre d'accord est fréquemment utilisé par les nations africaines ;
- **L'accord d'association** est un accord particulier signé et conclu seulement entre l'Union européenne et un pays tiers. Il vise à développer les liens politiques, commerciaux, sociaux, culturels et sécuritaires entre ses signataires ;
- **Zone de libre-échange** : Une zone de libre-échange est un espace économique dans lequel les États ayant conclu un accord préférentiel suppriment entre eux les barrières douanières ou tarifaires dans certains secteurs. Toutefois, chaque État garde sa souveraineté commerciale vis-à-vis des pays tiers (pays extérieurs à la zone). L'élimination des tarifs douaniers se fait le plus souvent de façon progressive : l'accord de Marrakesh fixe « le délai raisonnable » à 10 ans. La mise en œuvre d'une zone de libre-échange exige l'instauration des règles d'origine définissant la zone de production des produits importés. Les pays membres d'une zone de libre-échange peuvent opter pour ce niveau d'intégration comme structure définitive. Comme elle peut constituer une première étape du processus d'intégration pour passer à des degrés plus élevés dans l'intégration des marchés ;
- **L'union douanière** : est une zone de libre-échange comportant un tarif extérieur commun appliqué aux importations provenant des pays tiers. Les membres d'une union douanière renoncent donc à toute souveraineté en matière de politique douanière et doivent se partager les recettes douanières selon les règles préétablies ;
- **Le marché commun** : est une union douanière permettant une libre circulation des facteurs de production : capital, travail. En général, à ce niveau d'intégration, des efforts sont déployés en vue de poursuivre l'élimination des pratiques restrictives du commerce en dehors des tarifs ; il s'agit d'harmoniser des politiques dans certains domaines tels que les domaines fiscaux et monétaires ;
- **L'union économique et monétaire** : est un marché commun assorti d'une harmonisation des politiques macroéconomiques (et sociales), avec fixation de parités de change irrévocablement fixes ou circulation d'une monnaie unique. L'union monétaire n'est toutefois envisageable et soutenable que si les États de l'union perdent l'indépendance de leur politique monétaire, qui peut alors devenir commune. Dans

l'union économique et monétaire européenne, par exemple, celle-ci est menée par la Banque centrale européenne ;

- **L'union politique** : C'est le degré le plus élevé de l'intégration où les pays membres deviennent une seule nation. Les différents gouvernements cèdent une partie de leur souveraineté en matière de politiques économiques et sociales à une autorité supranationale et mettent en place des processus judiciaires et législatifs communs. Exemple : L'Union européenne (UE) est gérée par plusieurs institutions qui jouent chacune un rôle spécifique dans le processus de prise de décision et la gouvernance de l'UE : le Parlement européen, la Cour de justice européenne, etc.¹

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est un projet visant à établir un espace économique commun sans barrières douanières, à l'instar de l'Union européenne. Inscrite dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, elle est entrée en vigueur le 30 mai 2019 (entrée en vigueur juridique officielle). Cette zone représente une initiative majeure d'intégration continentale, porteuse d'une vision ambitieuse et riche en opportunités pour renforcer l'intégration économique de l'Afrique. L'accord favorise une intégration régionale plus profonde et une croissance économique plus rapide et durable, grâce à des avantages douaniers et tarifaires sur le commerce des biens et des services à l'échelle du continent.²

II.1.2.1. Historique de la ZLECAf

Durant la Conférence de l'Union africaine, lors de la 18^e session ordinaire en janvier 2012, la décision d'établir le projet de zone de libre-échange à l'échelle du continent a été prise.

En juin 2015 à Johannesburg, pendant la 25^e session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine, on marque la naissance du processus de négociation sur les objectifs, les principes et la feuille de route de la ZLECAf fixés.

De février à octobre 2016, trois forums de négociation de la zone de libre-échange continentale ont eu lieu à Addis-Abeba en Éthiopie afin de définir les contours de la ZLECAf.

Le 21 mars 2018, lors de la dixième session extraordinaire de l'Union africaine, qui a réuni l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement à Kigali, 44 des 55 États membres de l'Union africaine ont signé l'accord instituant la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). L'Algérie était parmi les signataires.

30 mai 2019 à Addis-Abeba, Éthiopie Entrée en vigueur de l'accord ZLECAf, après le 22^e dépôt de l'instrument de ratification par la République sahraouie le 29 avril 2019

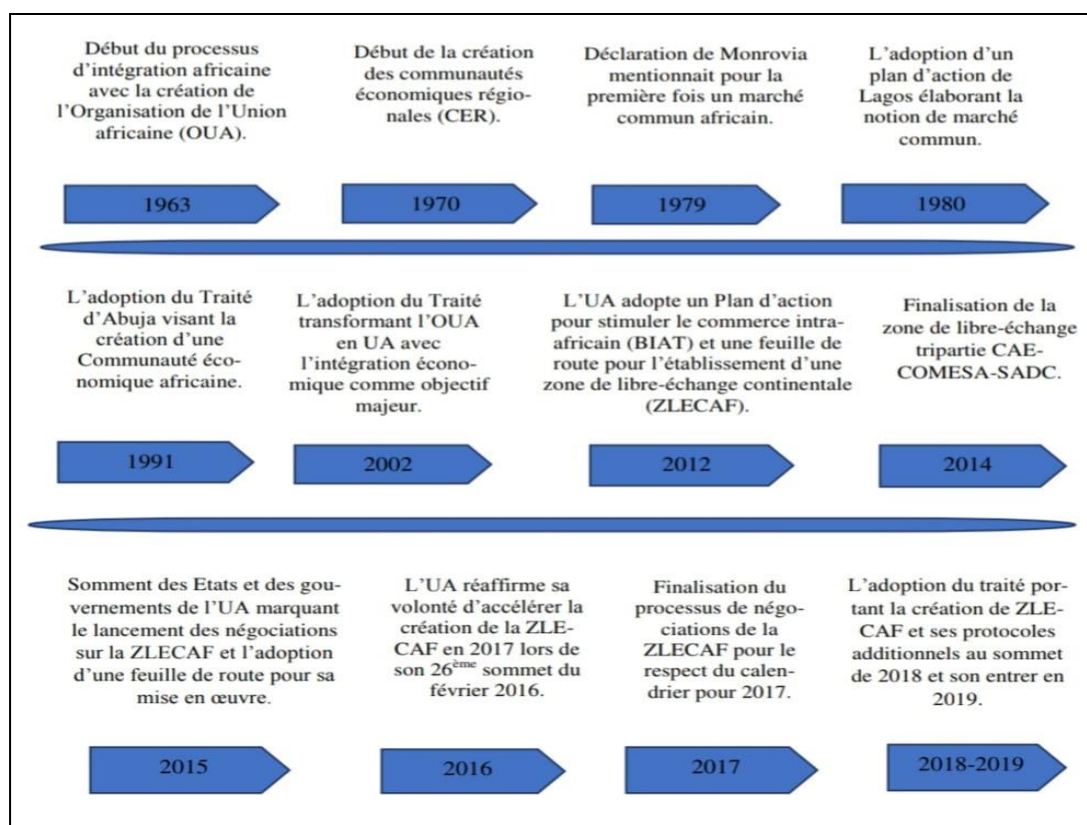
¹ AIANE, (Hakim) : La question des zones de libre-échange, étude de cas de l'accord d'association Algérie-Union européenne, mémoire de Magister en monnaie, finance et globalisation, Université Abderrahmane Mira, Béjaïa, 2008 , P16

² <https://www.laquotidienne.ma/article/alaune/la-zlecaf-une-opportunit%C3%A9-d-int%C3%A9gration-%C3%A9conomique-totale-de-l-%C3%A9conomie-africaine/>, consulté le 04/04/2026 à 02:22 h.

Le 7 juillet 2019, le Nigeria et le Bénin signent l'accord de libre-échange lors d'un sommet de l'Union africaine à Niamey, au Niger, portant à 54 le nombre de pays signataires. L'Érythrée devient le seul pays africain à ne pas avoir rejoint la ZLECAf.

1er janvier 2021 - Johannesburg, en Afrique du Sud. Lancement des échanges sous l'égide de la ZLECAf. 13e session extraordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine concernant la ZLECAf. En 2022, ont été lancées des initiatives de commerce guidé.¹

Figure N° 1 : La ZLECAf dans le contexte du processus de l'intégration en Afrique

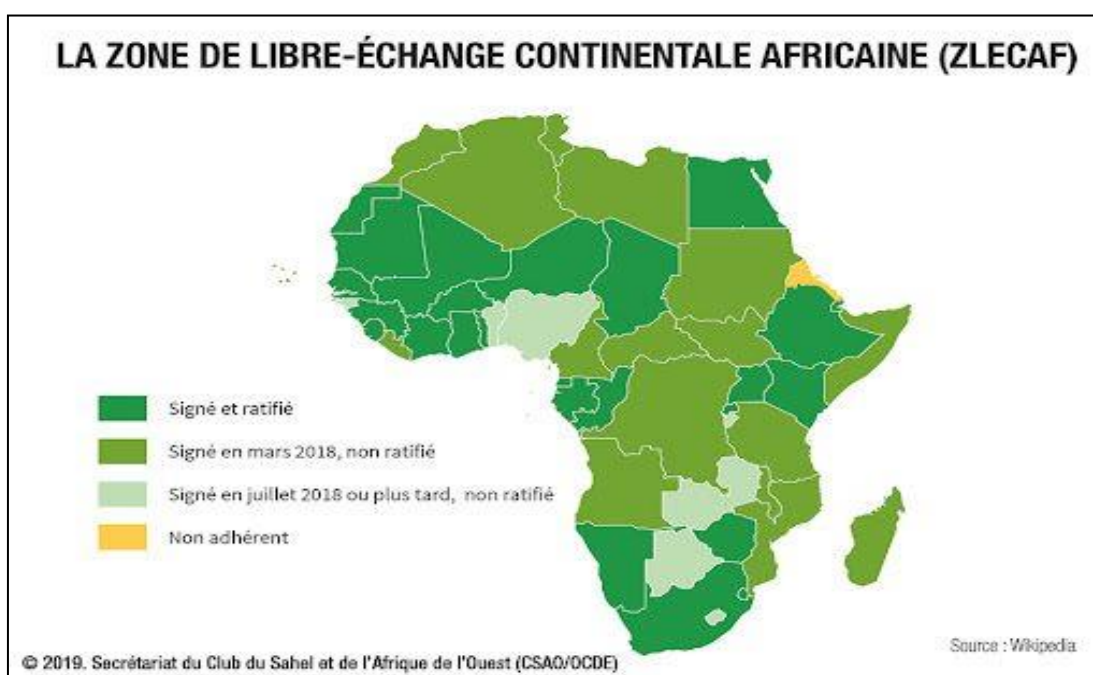


Source : Oumar Sidibé. (2019). La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) : Présentation, Enjeux, Défis et Avenir. IOSR Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS), volume 24, n° 6, p.13.

¹ https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2024-06/depliant_zlecaf_mai2024.pdf consulté le 04/04/2026 à 03:10h.

Commentaire : Cette figure présente l'évolution du processus d'intégration économique en Afrique ayant conduit à la création de la Zone de libre-échange continentale africaine et met en évidence les principales étapes historiques de ce processus depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1963 jusqu'à l'entrée en vigueur de la ZLECAf en 2019. La chronologie montre que l'intégration africaine s'est construite progressivement à travers plusieurs initiatives régionales et continentales visant à renforcer le commerce intra-africain, à harmoniser les politiques économiques et à créer un marché commun africain. Ainsi la ZLECAf apparaît comme l'aboutissement d'un long processus de coopération économique et commerciale entre les États africains.

Figure N° 2 : Carte géographique des pays membres de la ZLECAf



Source : <https://commerce.gouv.cd/zlecaf> consulté le 26/04/2026 à 18 h.

Commentaire : Cette carte illustre la répartition géographique et le niveau d'adhésion des pays africains à la Zone de libre-échange continentale africaine, à travers les différentes étapes de signature et de ratification de l'accord. Elle met en évidence une forte mobilisation des États africains en faveur du processus d'intégration économique continentale, la plupart des pays ayant signé et ratifié l'accord.

Après avoir présenté le cadre général de la ZLECAf, on convient d'analyser les principaux objectifs poursuivis par cet accord.

II.1.2.2. Objectifs de la ZLECAf

La ZLECAf a pour objectif de renforcer l'intégration économique africaine en établissant un marché unique libéralisé des biens et des services, soutenant ainsi la croissance et la compétitivité des États membres.

II.1.2.2.1. Objectifs généraux de la ZLECAf

Dans ses objectifs généraux, la ZLECAf vise à :

Créer un marché unique pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et conformément à la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique » telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063.

- Créer un marché libéralisé pour les marchandises et services à travers des cycles successifs de négociations ;
- Contribuer à la circulation des capitaux et des personnes physiques et faciliter les investissements en s'appuyant sur les initiatives et les développements dans les États parties et les CER ;
- Poser les bases de la création d'une union douanière continentale à un stade ultérieur ;
- Promouvoir et réaliser le développement socio-économique inclusif et durable, l'égalité de genres et la transformation structurelle des États parties ;
- Renforcer la compétitivité des économies des États parties aux niveaux continental et mondial.¹

II.1.2.2.2. Objectifs spécifiques de la ZLECAf

Aux fins de la réalisation des objectifs énoncés à l'article 3, les États parties :

- Éliminent progressivement les barrières tarifaires et non-tarifaires au commerce des marchandises ;
- Libéralisent progressivement le commerce des services ;
- Coopèrent en matière d'investissement, de droits de propriété intellectuelle et de politique de concurrence ;
- Coopèrent dans tous les domaines liés au commerce ;
- Coopèrent dans le domaine douanier et dans la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges ;
- Établissent un mécanisme de règlement des différends concernant leurs droits et obligations ;

¹ Union Africaine, Article 3 de l'Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, 2018, https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_fr.pdf.

- Établissent et maintiennent un cadre institutionnel de mise en œuvre et de gestion de la ZLECAf.¹

La mise en œuvre et l'accompagnement de ces objectifs doivent être suivis et supervisés par un ensemble d'organes qui sont plus ou moins communs à toutes les organisations interétatiques.

II.1.2.3. Organes de la ZLECAf

Dans la plupart des organisations interétatiques, on observe des organes similaires.²

- **Conférence** : comme toute organisation étatique, elle est suprême dans la ZLECAf. Composée des chefs d'État et des gouvernements, elle est l'organe de décision et de contrôle et émet des orientations sur le fonctionnement du ZLECAf. Il coordonne les activités et approuve les interprétations de l'accord et les recommandations pouvant lui être soumises par le Conseil des ministres ;³
- **Conseil des ministres** : Le Conseil des ministres est composé des ministres du commerce ou de tout autre ministre dûment désigné à cet effet par les États parties à l'accord. Il a pour principale mission d'assurer et de veiller à la mise en œuvre effective de l'Accord. Il se réunit au moins deux fois par session ordinaire et en cas de besoin en session extraordinaire. Ses décisions sont approuvées par la Conférence et sont contraignantes pour les États ;⁴
- **Comité des hauts fonctionnaires du commerce** : Il est composé de secrétaires généraux ou de directeurs généraux, ou de tout autre fonctionnaire désigné par chaque État partie. Il met en œuvre les décisions prises par le Conseil des ministres. Il est responsable du développement des programmes et plans d'action pour la mise en œuvre de l'Accord et assure le suivi et le bon fonctionnement de la ZLECAf et coordonne les actions du secrétariat ;⁵
- **Le Secrétariat** : Le secrétariat est un organe classique commun aux organisations interétatiques chargé par ces dernières de gérer leurs affaires courantes. La Conférence crée le Secrétariat, décide de sa nature, de sa localisation et approuve sa structure ainsi que son budget. La Commission d'UA est le secrétariat provisoire, jusqu'à ce que celui-ci devienne pleinement opérationnel. Les pouvoirs et les fonctions du Secrétariat sont déterminés par le Conseil des ministres.⁶

¹ Union africaine, Article 4 de l'Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, 2018, https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_fr.pdf.

² OUMAR SIDIBE, La Zone De Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) : Présentation, Enjeux, Défis Et Avenir, vol. 24 no. 06, 2019.

³ Article du 10 du Traité pour la Création de la ZLECAF https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_fr.pdf

⁴ Les attributions du Conseil des ministres sont énumérées en détail aux paragraphes 1 à 6 de l'article 11 du traité de la ZLECAF https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_fr.pdf

⁵ Tout comme le Conseil des ministres, ces attributions spécifiques sont détaillées dans les paragraphes 1 à 5 de l'article 12 de l'accord de la ZLECAF https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_fr.pdf

⁶ IGUERGAZIZ, W (2023). «LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE : UN VIEUX REVE AFRICAIN ENTRE FORCES ET FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES », Revue Critique de Droit et Sciences Politique Faculté de Droit et Sciences Politique Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou

Ainsi, ces différents organes jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la ZLECAf. Toutefois, malgré leur importance, plusieurs défis viennent limiter leur efficacité.

II.1.2.4. Les défis et les opportunités de la ZLECAf

La ZLECAf représente à la fois une opportunité majeure pour le développement économique du continent africain et un ensemble de défis structurels qui peuvent freiner sa mise en œuvre effective.

II.1.2.4.1. Les défis de la ZLECAf

Malgré le cadre institutionnel mis en place à travers ces organes, la mise en œuvre de la ZLECAf fait face à plusieurs contraintes et défis.¹

- **Insuffisance des infrastructures de transport et d'énergie** : La qualité des infrastructures a un impact significatif sur le succès de la ZLECAf. Toutefois, un grand nombre de nations africaines sont toujours confrontées à des infrastructures routières, ferroviaires, maritimes et aéronautiques qui sont soit insuffisantes, soit mal conçues. On doit également tenir compte des problèmes liés à l'approvisionnement en énergie, comme les coupures de courant, qui entravent la production et la fluidité du commerce ;
- **Faible industrialisation des économies africaines** : L'Afrique reste largement dépendante de l'exportation de matières premières et importe des produits manufacturés. Cette structure limite la création de valeur ajoutée et freine la transformation économique. Le manque d'industrialisation empêche également le développement d'une production "Made in Africa" compétitive sur le marché continental ;
- **Problèmes de gouvernance, sécurité et intégration humaine** : L'Accord de libre-échange continental africain (ZLECAf) est confronté à des enjeux politiques et sociaux significatifs, tels que la gouvernance, les conflits armés et les questions de sécurité dans certaines zones. Par ailleurs, l'harmonisation de la libre circulation des personnes entre les États membres reste un défi complexe ;
- **Concentration géographique du commerce** : Le commerce intra-africain est fortement concentré autour de quelques pays, comme l'Afrique du Sud et le Nigeria, qui représentent près de 50 % du commerce intra-africain. Cette concentration limite les bénéfices d'une intégration régionale plus large et peut créer des déséquilibres économiques entre les pays africains, ce qui complique la coopération et le développement harmonieux ;²

«Volume 18 Numéro 01 Année 2023 PP : 186-201», P 195. , Disponible sur le site : <https://asjp.cerist.dz/en/article/227882>

¹ Moubareck LO & Amaye SY, 2022. "Défis, opportunités, impacts et facteurs de succès de la ZLECAf," p 6-8 disponible sur <https://share.google/R168v5PX2jEeTqZ7n>

² Mutations n° 5524 Vendredi 18 février 2022 disponible sur le site : <https://s1084e755aa436055.jimcontent.com/download/version/1647475263/module/12423890357/name/10%20%20AVIS%20Mathurin%20Doumb%C3%A9%20Ep%C3%A9%20a%20propos%20de%20la%20Zecclaf.pdf>

- **Impact des Réglementations et Barrières Commerciales sur le Commerce Intra-Africain** : Les différences réglementaires et les barrières tarifaires entre les pays africains compliquent les échanges commerciaux, entraînant des procédures douanières longues et coûteuses. La mise en place de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf), bien qu'elle vise à réduire ces obstacles en supprimant progressivement les droits de douane, entraîne une diminution des recettes douanières, essentielles au financement des budgets des États. Cette situation pourrait temporairement freiner la croissance économique et inciter les gouvernements à chercher des solutions de compensation dont l'efficacité demeure incertaine ;
- **Faible part du commerce intra-africain** : Un autre défi majeur réside dans la faible part du commerce intra-africain dans les échanges totaux du continent. En effet, celui-ci ne représente qu'environ 16,6 % des exportations africaines, ce qui reste très limité. À titre de comparaison, cette proportion atteint près de 68 % en Europe, ce qui met en évidence le faible niveau d'intégration commerciale entre les pays africains. Cette situation montre que les économies africaines commercent davantage avec le reste du monde qu'entre elles, ce qui freine le développement d'un marché régional dynamique et limite les opportunités de coopération économique et d'industrialisation à l'échelle du continent.¹

Néanmoins, malgré ces contraintes, la ZLECAf offre également d'importantes opportunités pour les économies africaines.

II.1.2.4.2. Les opportunités de la ZLECAf

En dépit des difficultés rencontrées, la ZLECAf représente une véritable opportunité pour renforcer l'intégration économique et stimuler le commerce intra-africain.²

- **Création d'un grand marché continental** : La ZLECAf regroupe 54 pays et plus de 1,3 milliard de consommateurs, ce qui représente un marché unique de grande taille. Cette dimension offre des économies d'échelle importantes et attire davantage d'investissements, notamment dans les secteurs industriels et commerciaux ;
- **Diversification des échanges** : Le commerce intra-régional présente un potentiel important pour des échanges plus diversifiés et complexes. Les exportations intra-régionales sont plus diversifiées et contiennent un niveau technologique plus élevé que celles vers le reste du monde. En effet, 40 % des produits échangés intra-africains sont manufacturés. Cela indique une opportunité de renforcer la chaîne de valeur régionale, d'accroître la coopération économique et d'améliorer la compétitivité des économies africaines sur le marché mondial ;
- **Renforcement de l'intégration régionale** : Les communautés économiques régionales (CER) affichent déjà un degré élevé d'intégration, avec certaines comptant jusqu'à 79 % de commerce intra-régional. La ZLECAf offre la possibilité de généraliser ces

¹ https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2022-09/PP_13-22_Moubarack%20Lo.pdf (publié le 09/2022, consulté le 14/04/2026 à 11h00).

² Moubarack LO & Amaye SY, 2022, opcit, p 6-8.

dynamiques à tout le continent, consolidant ainsi la collaboration économique entre les pays africains ;

- **Développement de l'industrialisation et de la valeur ajoutée** : La ZLECAf encourage la transformation des matières premières sur le continent. Cela permet de développer des industries locales, de créer des produits "Made in Africa" et d'augmenter la valeur ajoutée des exportations, ce qui renforce la souveraineté économique des pays africains ;
- **Augmentation des échanges intra-africains** : La ZLECAf stimule l'accroissement des transactions commerciales entre les nations africaines en diminuant graduellement les obstacles douaniers et non-tarifaires. Cette démarche favorise la création d'un marché continental plus unifié, avec une augmentation prévue des échanges au sein de l'Afrique, estimée à près de 80 % selon certaines prévisions.¹

II.1.3. Les enjeux et limites de l'intégration économique en Afrique

L'intégration économique en Afrique constitue un levier stratégique majeur pour le développement du continent, mais elle reste confrontée à des enjeux structurels importants et à des limites persistantes qui en ralentissent la concrétisation.

II.1.3.1. Les enjeux de l'intégration économique en Afrique

- **Intégration, un impératif de survie économique** : Dans une ère où la mondialisation multipolaire est entrée de force, l'intégration régionale devient une urgence pour l'Afrique. L'Afrique, qui est exclue de la formation des pôles économiques dans le monde moderne, se rassemble pour profiter de la puissance des dimensions d'entités d'envergure. C'est en effet, suite aux difficultés du siècle dernier, qu'il est devenu apparent que l'ampleur compte en économie, conduisant au sommet d'Abuja (1990) et à la création d'un espace marchand africain ;²
- **Enjeux infrastructurels, les grands projets panafricains** : L'importance cruciale des infrastructures matérielles pour défragmenter le continent : Une étude de rentabilité d'un programme panafricain de développement des routes prévoit un rendement sur investissement en un an, générant 254 milliards de dollars de commerce additionnel au cours de la durée du projet, pour une dépense approximative de 32 milliards de dollars. Diminuer les frais de transport est un moyen direct d'accroître la croissance commerciale. La propagation de l'information et la création de capital social favorisent l'intensification des échanges et, éventuellement, l'atténuation des risques de conflits ;³

¹ Mutations n° 5524, Op.cit.

² <https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2001-3-page-81?lang=fr> consulté le 22/04/2026 à 22h:54

³ Regional integration in Africa: Challenges and prospects* A contribution to the Handbook of Africa and Economics

- **Les enjeux de développement à long terme** : L'intégration est mise en avant comme le moyen de surmonter deux enjeux fondamentaux, l'éducation du capital humain indispensable pour acquérir des connaissances et transformer les systèmes de production. Et également, l'Afrique doit arrêter d'être simplement une consommatrice de technologies créées par d'autres et devenir productrice de connaissances pour pouvoir s'intégrer durablement dans l'économie mondiale.¹

II.1.3.2. Les enjeux de l'intégration économique en Afrique

- **La faiblesse des infrastructures** : les infrastructures représentent le frein le plus crucial à l'expansion commerciale et à la circulation des individus. On trouve un paradoxe spécifique pour les pays sans littoral : leurs dépenses en infrastructures routières et services contemporains s'avèrent vaines si leurs voisins, qui facilitent l'accès aux ports, n'effectuent pas de placements comparables. Il souligne l'importance d'allier de manière concomitante une infrastructure massive (routes, ponts, énergie) et une infrastructure flexible (normalisation, procédures douanières) ;²
- **L'inadaptation structurelle des systèmes productifs** : Les économies africaines continuent de se concentrer sur la production de matières premières agricoles ou extractives, conformément à l'approche traditionnelle du travail dérivée de l'ère coloniale. Cette structure de production subit un double désavantage : ces produits de base ne facilitent pas l'intégration sectorielle entre les économies membres. Ces derniers ne sont pas conçus pour le marché communautaire, mais plutôt pour les marchés des pays développés, contribuant ainsi à la polarisation vers les anciennes métropoles.

Ainsi, l'intégration n'a pas stimulé de manière significative la production industrielle, la productivité ou la valeur ajoutée. L'Afrique n'a pas profité des processus de délocalisation sectorielle qui ont contribué à la création d'un secteur industriel robuste dans d'autres régions comme l'Asie et l'Amérique latine. Les infrastructures de soutien comme les transports ou les réseaux financiers et bancaires demeurent aussi segmentées, même au sein des unions monétaires.³

- **Les conflits armés et la carence en matière de gouvernance** : Dans plusieurs sous-régions, les guerres civiles et les conflits armés ont entravé l'intégration régionale. De même, l'absence d'autonomie régionale : les décisions majeures sont souvent prises hors de la région (par exemple : l'UEMOA et la CEMAC ont été décidées à Paris en 1990). Et les interactions de compétition entre les structures situées au sein d'une même sous-

¹ <https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2001-3-page-81?lang=fr> consulté le 22/04/2026 à 23h:10

² Contraintes et perspectives de l'intégration économique en Afrique

³ <https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2001-3-page-81?lang=fr> consulté le 22/04/2026 à 22h:54

région (CEDEAO contre UEMOA en Afrique de l'Ouest). Un repli nationaliste dans la mise en œuvre des traités à l'échelle nationale.¹

Ainsi, l'intégration économique africaine présente à la fois des opportunités importantes et des défis structurels, nécessitant une adaptation des politiques économiques et commerciales des États pour une meilleure insertion régionale.

Section 2 : La politique commerciale algérienne et le rôle du Ministère du Commerce Extérieur

Depuis son indépendance en 1962, la politique commerciale de l'Algérie s'est avérée très évolutive, puisqu'elle est passée de l'État planifiant et protectionniste à l'État plus ouvert aux échanges commerciaux. Le présent fichier décrit le développement de cette évolution et les différentes réformes qui ont été entreprises. Dans cette section, on va voir les différentes phases de la politique commerciale algérienne, le cadre institutionnel et le rôle du ministère du Commerce extérieur, ainsi que les instruments et stratégies de promotion des exportations.

II.2.1. Évolution de la politique commerciale en Algérie

La politique commerciale de l'Algérie a évolué au fil du temps en s'adaptant aux mutations de l'économie mondiale, passant d'un modèle protectionniste à une ouverture progressive visant l'intégration aux échanges internationaux et la diversification économique.

II.2.1.1 Chronologie des grandes phases

La politique commerciale algérienne a connu plusieurs transformations depuis l'indépendance en fonction des évolutions économiques nationales et internationales. Ainsi, plusieurs phases peuvent être distinguées afin de mieux comprendre l'évolution des orientations commerciales de l'Algérie.

- **Économie planifiée et monopole d'État (1962–1978) :** Afin d'assurer un contrôle plus large sur la gestion des affaires économiques au lendemain de son indépendance, l'Algérie a choisi la voie de l'économie centralisée (politique protectionniste), caractérisée par l'existence de la nationalisation d'entreprises et de la gestion des échanges commerciaux avec le reste du monde. Les pouvoirs publics ont créé plusieurs sociétés nationales de commerce comme c'est le cas pour SONIPEC ou encore SONACOME afin de faciliter la gestion et de contrôler tout ce qui concerne les activités d'importation et d'exportation. Ces mesures ont été prises dans le cadre d'une planification économique, notamment le plan quadriennal qui avait pour objectif la

¹ Contraintes et perspectives de l'intégration économique en Afrique

création d'une industrialisation lourde en Algérie. Les hydrocarbures constituent donc la source de devises pour ce pays ;

- **Libéralisation partielle et premières tensions (1979–1987) :** Les années 1980 marquent un tournant significatif dans la stratégie commerciale algérienne par une libération progressive de la monopolisation de l'État et l'instauration prudente de privatisations dans certaines filières du commerce international. Mais les chutes vertigineuses des cours du baril de pétrole à partir de 1986 engendrent une crise économique importante à laquelle l'économie algérienne, totalement orientée sur la rente pétrolière, n'est pas prête. Incapable de tenir ses promesses financières, l'Algérie est contrainte de renégocier son endettement et de s'engager dans un dialogue avec le FMI, entraînant par là une réforme difficile ;
- **Réformes structurelles et transition vers le marché (1988–1994) :** Dans cette période, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, l'adoption de la loi 88-01 marque une rupture décisive en accordant l'autonomie de gestion aux entreprises publiques, préfigurant un désengagement progressif de l'État de la sphère économique. Cette dynamique se confirme en 1990 avec la suppression du monopole étatique sur le commerce extérieur, ouvrant la voie à une libéralisation des échanges jusqu'alors inédite. La création d'un dinar convertible pour les opérations courantes vient accompagner cette transition vers une économie plus ouverte. Sous la pression des déséquilibres macroéconomiques accumulés, l'Algérie conclut en 1994 un programme d'ajustement structurel avec le FMI, dont l'une des mesures les plus emblématiques et les plus douloureuses socialement fut la dévaluation massive du dinar algérien, destinée à rétablir la compétitivité extérieure du pays et à assainir les finances publiques ;
- **Libéralisation et intégration internationale (1995–2001) :** À partir de la fin des années 1990, l'Algérie a poursuivi son processus d'ouverture commerciale tout en maintenant certains mécanismes de régulation. Le pays a engagé des négociations en vue de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avec un dossier déposé dès 1987 en cours de négociation, traduisant sa volonté d'intégration dans le système commercial international. Cette orientation s'est concrétisée par la signature de l'accord d'association avec l'Union européenne en 2001, entré en vigueur en 2005, impliquant notamment une réduction progressive des droits de douane sur les produits européens. Parallèlement, la refonte du Code des douanes en 1998 a permis de moderniser le cadre réglementaire du commerce extérieur. Toutefois, cette ouverture est restée encadrée par la mise en place de dispositifs de contrôle, tels que le système de licences d'importation, afin de réguler les flux commerciaux ;
- **Boom pétrolier et protection du marché intérieur (2002–2013) :** Durant les années 2000, la hausse des revenus pétroliers a permis à l'Algérie de renforcer sa position extérieure et de réduire temporairement la pression liée aux importations. Cependant, cette aisance financière s'est accompagnée d'un retour à des politiques de régulation plus strictes. Le règlement 09-03 a interdit le paiement en espèces dans les transactions commerciales, dans une logique de formalisation de l'économie. La loi de finances complémentaire de 2009 a introduit de nouvelles restrictions sur les importations, tandis que le recours au crédit documentaire (CREDOC) est devenu obligatoire afin de mieux

contrôler les opérations de commerce extérieur. Par ailleurs, l'encadrement des investissements étrangers a été renforcé à travers la règle 49/51 %, imposant une participation majoritaire nationale dans les projets réalisés avec des partenaires étrangers ;

- **Contre-choc pétrolier et politique de substitution aux importations (2014–2019) :** L'effondrement brusque des prix du pétrole depuis 2014 soumet la balance commerciale algérienne à d'intenses pressions, obligeant les dirigeants à mettre en œuvre diverses stratégies de protectionnisme. Dans le contexte de la dévaluation des réserves monétaires, le gouvernement développe le phénomène de restriction des importations, augmentant considérablement le nombre de produits auxquels il impose des licences d'importation. En 2016, le pays a introduit une nouvelle réglementation selon laquelle une plus grande part des marchandises est soumise à la licence d'importation. De même, les importations d'une variété de produits manufacturés sont soumises à des droits de douane élevés afin de faire face au problème de leur importation excessive par l'augmentation du coût. Une autre politique de la République algérienne de l'importation, liée à l'économie en crise, consiste à accorder des quotas aux productions domestiques, reflétant ainsi la tendance à remplacer l'importation par des exportations ;
- **Nouvelle loi commerciale et redynamisation des exportations (2020–2026) :** Depuis 2020, l'Algérie adopte une autre phase de réforme qui concerne son cadre commercial en fonction des changements économiques internes et externes. D'une part, la loi 21-15 est l'introduction d'un nouveau système actuel pour la gestion des affaires commerciales, et la règle de 49/51% est allégée pour certaines industries pour inciter davantage les investissements étrangers. D'autre part, la mise en place d'une politique stratégique de promotion des exportations hors hydrocarbures est une initiative de diversification économique. Elle est associée à la mise en place de conventions commerciales bilatérales au niveau des États africains à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). De plus, il y a eu des discussions concernant une partie de la modification de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne. Enfin, l'implémentation progressive de la numérisation des procédures douanières et commerciales est aussi un fait de modernisation.¹

Au-delà de cette évolution historique de la politique commerciale, il convient également d'examiner les principaux accords et engagements internationaux qui ont structuré l'intégration de l'Algérie dans le commerce mondial.

II.2.1.2 Principaux accords et engagements commerciaux

La volonté du pays de s'ouvrir sur son environnement économique tout en préservant ses intérêts stratégiques a mené à l'adhésion à plusieurs accords et initiatives commerciales régionales et

¹ Document interne du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations

internationales. Ces engagements visent à faciliter les échanges commerciaux, à promouvoir les exportations et à renforcer la coopération économique avec différents partenaires.

- **L'Algérie-Union européenne** : c'est une zone de libre-échange progressive avec l'UE. L'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne a été signé à Valence (Espagne) en avril 2002 et est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2005. Cet accord s'inscrit dans le contexte du processus de Barcelone initié par l'Union européenne pour développer les relations de coopération avec les pays sud-méditerranéens. L'accord prévoit la mise en œuvre d'une zone de libre-échange entre l'Algérie et l'Union européenne ;¹
- **Algérie - Zone Arabe de Libre-Échange (ZALE/GAFTA)** : L'Algérie a ratifié la convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux entre les États arabes en août 2004, l'accord est entré en vigueur en janvier 2009. Le but de cette zone est la libération des échanges commerciaux entre les membres des différentes taxes et restrictions qui leur sont imposées et le démantèlement tarifaire intra-arabe en vue de renforcer l'intégration économique arabe ;²
- **La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)** : est une intégration commerciale panafricaine que l'Algérie a signée le 21 mars 2018, à Kigali (Rwanda), l'accord prévoyant la création de la ZLECAF ; l'accord est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Les pays participants à la ZLECAF sont 54. La ZLECAF vise à augmenter les échanges commerciaux entre les pays africains en réduisant ou en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires (comme les quotas). L'objectif est de faire en sorte que le commerce intra-africain passe de 17 % (part actuelle du commerce intra-africain dans le commerce total) à près de 50 % d'ici 2040, en comparaison avec les autres régions du monde où ce taux dépasse souvent 60 % ;³
- **L'Algérie dans le système commercial multilatéral de l'OMC** : L'Algérie a exprimé son intention d'adhérer à l'OMC depuis 1987, mais les démarches concrètes ont commencé en 1993, après la création de l'OMC suite à l'accord de Marrakech qui a remplacé le GATT. La procédure d'adhésion de l'Algérie à l'OMC est considérée comme la plus longue par rapport à celle des autres pays. Elle dure depuis plus de 30 ans et, jusqu'à l'heure actuelle, l'Algérie n'est pas encore membre de l'OMC ;⁴
- **Accords bilatéraux** : L'objectif de cet accord est de faciliter et d'encourager le développement économique et commercial entre deux pays. Exemple : La convention de coopération commerciale entre l'Algérie et la Jordanie a été signée le 19/05/1997 et est entrée en vigueur le 31/01/1999. Cette convention prévoit l'exonération des droits de douane et des taxes et impôts d'effet équivalent aux droits de douane et ce, pour les

¹ Ministère des Affaires Étrangères , <https://www.mfa.gov.dz/fr/foreign-policy/algeria-other-international-organizations-institutions> consulté le 28/04/2026 à 22 h

² Ministère des Affaires Étrangères , <https://www.mfa.gov.dz/fr/economic-diplomacy/trade-agreements-and-free-trade-areas/free-trade-areas> consulté le 29/04/2026 à 23h

³ Ministère des Affaires Étrangères , <https://www.mfa.gov.dz/fr/economic-diplomacy/trade-agreements-and-free-trade-areas/free-trade-areas> consulté le 29/04/2026 à 23h

⁴ Ministère des Affaires Étrangères , <https://www.commerce.gov.dz/fr/processus-daccession-de-lalgerie-a-lorganisation-mondiale-du-commerce-omc> consulté le 29/04/2026 à 23 :45h

produits d'origine algérienne et jordanienne échangés directement entre les deux parties ; l'exonération de tous les obstacles non tarifaires. Et aussi on trouve des accords avec la Tunisie, la Chine, la Turquie...¹

Après l'examen des principaux accords et engagements commerciaux, il est nécessaire de s'intéresser aux instruments de politique commerciale mobilisés pour encadrer et réguler les échanges extérieurs.

II.1.1. 3. Instruments de politique commerciale

La mise en œuvre de la politique commerciale repose sur plusieurs instruments permettant à l'État d'encadrer les échanges extérieurs et de soutenir les activités d'exportation.

- **Instruments tarifaires :** Le tarif douanier algérien est structuré selon une logique de protection progressive, modulée en fonction de la nature et du degré de transformation des produits importés.

Tableau N° 1 : Le tarif douanier algérien

Catégorie de produit	Taux de douane	Observation
Matières premières & intrants industriels	0 % – 5 %	Facilitation de la production locale
Biens d'équipement	5 % – 15 %	Soutien à l'investissement
Produits semi-finis	15 % – 30 %	Protection partielle
Produits de consommation finis	30 % – 60 %	Protection de l'industrie nationale

¹ Document interne (rapport) du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations

Produits dits « de luxe »	Jusqu'à 300 %	Taxe de consommation intérieure incluse
---------------------------	---------------	---

La source : Fiche technique du ministère avril 2026

Commentaire : Les matières premières et les intrants industriels bénéficient des taux les plus bas, compris entre 0 % et 5 %, afin de faciliter l'approvisionnement de l'appareil productif national à moindre coût. Les biens d'équipement sont soumis à des droits modérés, oscillant entre 5 % et 15 %, traduisant la volonté de soutenir l'investissement sans pénaliser excessivement la modernisation de l'outil industriel. Les produits semi-finis font l'objet d'une protection partielle, avec des taux allant de 15 % à 30 %, tandis que les produits de consommation finis se voient appliquer des droits nettement plus élevés, entre 30 % et 60 %, reflétant la priorité accordée à la protection de l'industrie nationale face à la concurrence étrangère. Au sommet de cette échelle protectionniste, les produits dits de luxe peuvent être frappés de droits pouvant atteindre 300 %, une taxation qui intègre la taxe de consommation intérieure et vise autant à décourager ces importations qu'à préserver les réserves de change du pays.

- **Instruments non tarifaires :** Au-delà des droits de douane, l'Algérie a progressivement constitué un arsenal de barrières non tarifaires qui encadrent étroitement les flux d'importation. Le recours aux licences d'importation permet de contingenter l'accès au marché pour les produits jugés sensibles, tandis que l'obligation du crédit documentaire soumet chaque opération d'importation à une procédure bancaire contraignante, alourdissant les délais et les coûts pour les opérateurs. Sur le plan technique, les organismes de normalisation et de contrôle qualité, tels que l'IANOR et la Direction Générale des Activités de la Douane, imposent des normes techniques et sanitaires dont le respect conditionne l'accès au territoire national. Par ailleurs, les règles d'origine préférentielles négociées dans le cadre des accords de libre-échange introduisent des critères sélectifs déterminant l'éligibilité des produits aux avantages tarifaires convenus. À cela s'ajoute le maintien d'une liste négative regroupant les produits dont l'importation est totalement interdite ou strictement limitée, ce qui constitue un verrou administratif supplémentaire. Enfin, la réglementation des changes vient compléter ce dispositif en encadrant rigoureusement les opérations en devises, limitant de facto la capacité des importateurs à financer leurs transactions sur les marchés internationaux ;¹
- **Soutien à l'exportation :** Afin de promouvoir les exportations, notamment hors hydrocarbures, l'Algérie a mis en place plusieurs instruments de soutien. Parmi eux,

¹ Rapport institutionnel du ministère

l'ALGEX (Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur) joue un rôle central dans l'accompagnement et la promotion des exportateurs sur les marchés internationaux. La CAGEX (Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations) intervient quant à elle pour sécuriser les opérations commerciales en couvrant les risques liés à l'exportation. Par ailleurs, les exportations hors hydrocarbures bénéficient d'avantages fiscaux, notamment l'exonération de la TVA et des droits de douane. Ce dispositif est renforcé par le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE), qui finance les actions de prospection et de développement à l'international. Enfin, des facilités bancaires, telles que les avances sur marchés extérieurs, sont accordées aux exportateurs afin de soutenir leur trésorerie et encourager leur expansion à l'étranger.¹

II.2.1.4. Défis et perspectives de la politique commerciale en Algérie

II.2.1. 4. 1. Les défis de la politique commerciale en Algérie

Malgré les efforts engagés en matière de politique commerciale, l'Algérie fait face à plusieurs défis structurels majeurs. La dépendance persistante aux hydrocarbures, qui représentent plus de 90 % des recettes d'exportation, demeure un obstacle central à la diversification économique. Les exportations hors hydrocarbures restent limitées, en raison notamment d'une compétitivité insuffisante du tissu industriel face à la concurrence internationale. À cela s'ajoutent des lourdeurs administratives et bureaucratiques qui continuent de freiner le développement du commerce extérieur. Par ailleurs, la question de l'adéquation de l'accord d'association avec l'Union européenne aux besoins du développement industriel national suscite des débats, notamment en termes d'équilibre des échanges. Enfin, l'intégration de l'Algérie dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) demeure progressive et nécessite encore des ajustements pour en tirer pleinement profit.

II.2.1. 4.2. Les perspectives de la politique commerciale en Algérie (2026–2030)

Dans une optique de transformation économique, l'Algérie mise sur une accélération de la diversification à travers la Vision 2030, qui vise à réduire la dépendance aux hydrocarbures. L'un des objectifs affichés consiste à atteindre 5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2025-2030. Cette stratégie repose notamment sur le développement de zones industrielles et de zones économiques spéciales (ZES), destinées à stimuler l'investissement et la production. Parallèlement, les autorités envisagent une révision de l'accord d'association avec l'Union européenne afin de mieux protéger l'industrie naissante et rééquilibrer les échanges commerciaux. L'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce demeure également une priorité, avec la poursuite des négociations en vue de finaliser le processus d'accession. Enfin, le renforcement de l'intégration régionale, tant au niveau maghrébin avec l'Union du Maghreb Arabe (UMA) qu'à l'échelle continentale avec la

¹ Rapport institutionnel du ministère

ZLECAf, constitue un axe stratégique pour élargir les débouchés commerciaux et soutenir la dynamique d'exportation.¹

II.2.1. 5. Le cadre institutionnel de la politique commerciale en Algérie

La mise en œuvre de la politique commerciale en Algérie repose sur l'intervention de plusieurs institutions clés. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations joue un rôle central dans l'élaboration et l'application des orientations stratégiques en matière de commerce extérieur. La direction générale des douanes (DGD) assure le contrôle des frontières ainsi que la perception des droits de douane. De son côté, la Banque d'Algérie intervient dans la réglementation des changes et la supervision des paiements extérieurs. Le Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS) est chargé de la production et de la diffusion des statistiques relatives au commerce extérieur. Par ailleurs, des organismes spécialisés tels qu'ALGEX contribuent à la promotion des exportations hors hydrocarbures, tandis que la CAGEX assure la couverture des risques liés aux opérations d'exportation. Enfin, l'IANOR intervient dans la normalisation et la certification des produits, garantissant leur conformité aux standards requis sur les marchés nationaux et internationaux.

La politique commerciale algérienne a traversé plus de six décennies de transformations, reflétant les équilibres mouvants entre impératifs de développement industriel, contraintes de balance des paiements et pressions des partenaires internationaux. Si la tendance générale est à l'ouverture progressive, l'Algérie maintient un arsenal de protection ciblée visant à préserver son tissu productif national. Les prochaines années seront déterminantes pour réussir la diversification économique et renforcer la position du pays dans les échanges régionaux et mondiaux.²

Afin de favoriser la réussite de la politique de promotion des exportations algériennes, l'État a mis en place une série de dispositifs et de stratégies offrant un soutien, des conseils et une assistance aux exportations hors hydrocarbures.

II.2.2. Cadre institutionnel et rôle du Ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations

II.2.2.1. Le Fonds Spécial de Promotion des Exportations (FSPE)

C'est l'outil financier central, créé par la loi de finances de 1996. Le FSPE constitue un mécanisme de soutien financier destiné à encourager et développer les exportations algériennes hors hydrocarbures. À travers la prise en charge partielle des frais de transport et des dépenses de participation aux manifestations économiques internationales, ce fonds vise à alléger les

¹ Rapport institutionnel du ministère

² Rapport institutionnel du ministère

charges financières pesant sur les exportateurs, tout en renforçant la compétitivité des produits nationaux sur les marchés étrangers. Il poursuit ainsi plusieurs objectifs stratégiques : consolider la présence des produits algériens à l'international, élargir la base des entreprises exportatrices nationales et promouvoir la visibilité du « Made in Algeria » auprès des partenaires commerciaux étrangers.

Le fonds a des dispositifs de soutien financier qui interviennent principalement sur deux axes majeurs:

- **Compensation des frais de transport** : permet de réduire significativement les coûts logistiques, l'un des principaux obstacles à la compétitivité des exportations algériennes.

Tableau N° 2 : Compensation des frais de transport

Type de frais	Taux	Bénéficiaires
Transport international, transport interne, chargement et transit	50 %	Tous exportateurs
Frais versés aux compagnies de transport ayant conclu des conventions avec le Ministère	50 %	Exportateurs via compagnies conventionnées

Source : Rapport institutionnel du ministère février 2026

Commentaire : La prise en charge de 50% des frais de transport représente une économie substantielle pour les exportateurs, particulièrement pour les produits à faible valeur ajoutée ou destinés à des marchés lointains.

- **Compensation de la participation aux manifestations économiques** : Le FSPE finance partiellement ou totalement la participation des exportateurs algériens aux salons, foires et manifestations économiques à l'étranger.

Tableau N° 3 : Compensation de la participation aux manifestations économiques

Type de participation	Taux	Conditions
Participation individuelle aux manifestations économiques	50 %	Initiative individuelle
Participation inscrite au programme annuel officiel	80 %	Programme officiel
Organismes mandatés pour organiser des manifestations hors programme officiel	50 %	Sur demande des opérateurs
Participations à caractère exceptionnel (invité d'honneur, stand unique, etc.)	Jusqu'à 100 %	Événements stratégiques

Source : Rapport institutionnel du ministère février 2026

Commentaire : La prise en charge jusqu'à 100 % des frais pour les participations à caractère exceptionnel vise à encourager les opérateurs économiques à participer aux manifestations susceptibles de promouvoir et faire connaître les produits nationaux à l'étranger.¹ Cette approche différenciée permet d'optimiser l'impact des participations algériennes aux événements internationaux majeurs.

II.2.2.2. Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX)

Créée par l'ordonnance n° 96/06 du 16 janvier 1996, sous forme de société par actions dont les actionnaires sont les banques nationales qui sont au nombre de cinq et les compagnies d'assurances qui sont : SAA, CAAR, CAAT, CNMA et CCR. Elle vise à définir les conditions et les modalités de gestion des risques liés à l'exportation tels les risques d'interruption de marchés, le risque de fabrication, le risque de non-rapatriement du matériel et des produits exposés et ce, à travers l'assurance crédit export, l'assurance crédit domestique, la coassurance et la réassurance, les avances bancaires sur marchés extérieurs pour les exportateurs et

¹ <https://www.commerce.gov.dz/fr/a-fonds-special-pour-la-promotion-des-exportations-fspe>
consulté le 27/04/2026 à 22:31 h

exonérations fiscales et de TVA sur les opérations d'exportation hors hydrocarbures. CAGEX classe les risques selon les natures suivantes :

- **Risques commerciaux** : Pour son propre compte et sous la supervision de l'État, la CAGEX couvre les créances découlant d'acheteurs privés, au profit des exportateurs et des opérateurs nationaux actifs sur le marché local.
- **Risques politiques** : Pour le compte de l'État et sous sa supervision, la CAGEX couvre les risques politiques, les risques de transfert ainsi que les risques catastrophiques au profit des exportateurs algériens.
- **Risque de rupture de marché** : C'est le risque qu'une opération soit interrompue après que l'opérateur a déjà commencé la production et constitué des stocks destinés à l'exportation conformément aux termes d'un contrat, mais avant la livraison et la facturation. Ce risque ne concerne pas les créances, mais la production en cours qui, si elle est spécifique, ne peut être revendue à un autre client.¹

II.2.2.3. L'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX)

Créée par décret exécutif en 2004 et placée sous tutelle du ministère du Commerce, elle assure la gestion des instruments de promotion des exportations, l'analyse des marchés mondiaux et la réalisation d'études prospectives au bénéfice des entreprises exportatrices. Ses actions concrètes incluent notamment :

- Organisation de la participation algérienne aux foires et salons internationaux (programme annuel officiel) ;
- Publication de guides de l'exportateur et de manuels sectoriels (agriculture, industrie...) ;
- Tenue d'un répertoire national des exportateurs (plus de 1 100 opérateurs référencés) ;
- Veille commerciale et diffusion d'informations sur les marchés extérieurs ;
- La contribution à l'élaboration de la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures ;
- La mise en place d'un portail d'informations permettant aux opérateurs de se renseigner en ligne sur différents aspects du commerce extérieur ;
- L'accompagnement et l'assistance des entreprises lors des manifestations organisées à l'étranger ;
- La dispensation des conseils et des informations aux entreprises algériennes sur le dispositif public d'aide aux exportations, sur la réglementation commerciale internationale et sur les opportunités d'affaires ;
- La mise en relation des entreprises algériennes en contact avec des importateurs étrangers pour développer leurs relations commerciales et trouver des débouchés pour leurs produits sur les marchés étrangers ;

1 <https://www.cagex.dz/fr/about> consulté le 26/04/2026 à 22:39 h

- Analyse des marchés mondiaux et réalisation d'études prospectives globales et sectorielles sur les marchés extérieurs.¹

II.2.2.4. La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI)

La CACI est créée par le décret exécutif n° 96-93 du 3 mars 1996. Elle représente pour les pouvoirs publics l'institution dont les préoccupations sont les intérêts généraux des secteurs du commerce, de l'industrie et des services.² Elle vise à :

- Fournir aux pouvoirs publics des avis, recommandations et suggestions sur les questions économiques nationales et représenter les entreprises auprès des instances nationales et internationales de concertation ;
- Émettre, viser et certifier tout document, attestation ou formulaire destiné à être utilisé à l'étranger (certificats d'origine, etc.), et assurer la collecte et la diffusion des données économiques ;
- Mener des études, proposer des mesures et réaliser toutes les actions visant à promouvoir les produits et services algériens sur les marchés extérieurs, notamment à travers la participation aux foires, salons et missions commerciales ;
- Établir des relations et conclure des accords avec des organismes étrangers homologues, adhérer aux instances régionales et internationales et constituer des chambres de commerce mixtes avec des partenaires étrangers ;
- Entreprendre des actions d'enseignement, de formation et de perfectionnement en direction des entreprises et gérer des établissements d'appui et de promotion des activités économiques.³

II.2.2.5. Algérie Exhibitions SPA

Algérie Exhibitions SPA est une société économique publique, créée en 2023 suite à la restructuration de la Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX). Elle est aujourd'hui un acteur incontournable du secteur événementiel en Algérie.

Filiale du Groupe SAFEX, ALGERIA EXHIBITIONS est spécialisée dans l'organisation de manifestations économiques et d'expositions nationales et internationales. Forte de son expertise et de son ancrage dans le tissu économique national, la société organise chaque année plus de 50 événements majeurs, couvrant un large éventail de secteurs d'activité : agroalimentaire, agriculture, bâtiment et travaux publics, chimie, informatique, transport, logistique ...

¹ <https://www.commerce.gov.dz/agence-nationale-de-la-promotion-du-commerce-exterieur-alex> consulté le 24/04/2026 à 23:04

² Les dispositifs d'incitation à la promotion des exportations hors hydrocarbures en Algérie : constat et analyse

³ <https://www.commerce.gov.dz/fr/chambre-algerienne-de-commerce-et-d-industrie-caci> consulté le 24/04/2026 à 23:37

Par son dynamisme et son engagement, Algérie Exhibitions SPA contribue activement à la promotion des échanges économiques, à la valorisation du savoir-faire national et au développement de partenariats internationaux.¹

II.2.3. Instruments et stratégies de promotion des exportations

La politique de promotion des exportations algériennes repose sur une combinaison d'instruments financiers (FSPE, CAGEX), d'appui institutionnel (ALGEX, OAE, ministère dédié), d'incitations fiscales et douanières, et d'une stratégie de diversification portée au plus haut niveau de l'État.

II.2.3.1. Le cadre institutionnel

L'Algérie a considérablement renforcé son dispositif institutionnel. Le dernier remaniement ministériel a abouti à la création d'un ministère du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations à part entière, confié à Mohamed Boukhari. En scindant le ministère du Commerce en deux, les autorités accordent une importance capitale au secteur des exportations hors hydrocarbures.

Réorganisé par le décret exécutif n° 25-98 du 27 février 2024, ce ministère s'appuie sur plusieurs directions stratégiques, notamment une Direction générale de la promotion des exportations chargée de concevoir les stratégies, d'identifier les secteurs porteurs et d'accompagner les entreprises dans leur démarche d'exportation.

Dans ce cadre de réforme, l'agence "Algérie Export" a été dissoute et remplacée par deux entités nationales spécialisées : la première dédiée à la promotion des exportations hors hydrocarbures, et la seconde chargée du suivi et de l'encadrement des importations.

Par ailleurs, l'Organisme Algérien des Exportations (OAE), dont l'entrée en activité est imminente, aura pour mission d'accompagner les entreprises nationales dans leur stratégie d'internationalisation, notamment à travers la réalisation d'études de marché et l'orientation des opérateurs.²

II.2. 3.2. Les instruments financiers

L'Algérie a progressivement mis en place un ensemble d'instruments financiers destinés à soutenir et encourager les opérateurs économiques dans leur démarche d'accès aux marchés extérieurs.

- **Le Fonds Spécial de Promotion des Exportations (FSPE)** est l'outil financier central. En 2025, il a pris en charge près de 1 800 dossiers de remboursement, couvrant une

¹ <https://www.algeriaexhibitions.dz/a-propos-de-nous/> consulté le 24/04/2026 à 00:00

² Rapport institutionnel du ministère

partie des coûts de transport international et des frais de participation aux foires et salons internationaux. La loi de finances 2026 a acté le doublement de sa dotation, portée à 10 % du produit de la taxe intérieure de consommation.

D'autres instruments financiers complètent ce dispositif :

- **CAGEX** (Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations) : couverture des risques à l'export (risques commerciaux, politiques, de change) ; exonérations fiscales et de TVA sur les opérations d'exportation hors hydrocarbures ; avances bancaires sur marchés extérieurs pour les exportateurs.¹

II.2.3.3. L'agence ALGEX appui opérationnel

Créée par décret exécutif en 2004 et placée sous tutelle du ministère du Commerce, l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) assure la gestion des instruments de promotion des exportations, l'analyse des marchés mondiaux et la réalisation d'études prospectives au bénéfice des entreprises exportatrices.

Ses actions concrètes incluent notamment :

- Organisation de la **participation algérienne aux foires et salons internationaux** (programme annuel officiel) ;
- Publication de **guides de l'exportateur** et de manuels sectoriels (agriculture, industrie...) ;
- Tenue d'un **répertoire national des exportateurs** (plus de 1 100 opérateurs référencés) ;
- Veille commerciale et diffusion d'informations sur les marchés extérieurs.

II.2.3.4. Les mesures fiscales et douanières incitatives

L'Algérie a développé un cadre de mesures fiscales et douanières incitatives visant à alléger les charges pesant sur les entreprises exportatrices et à améliorer leur compétitivité-coût sur les marchés extérieurs.

- **Exonération de droits de douane** sur les matières premières et intrants destinés à la production exportable ;
- **Remboursement de la TVA** sur les achats liés aux activités d'exportation ;
- **Régime de perfectionnement actif** : transformation de marchandises importées temporairement pour réexportation ;

¹ Rapport institutionnel du ministère

- Accès aux zones industrielles et aux futures Zones Économiques Spéciales (ZES) avec avantages fiscaux renforcés.

II.2. 3.5. La stratégie globale de diversification

Le président Tebboune a fixé l'objectif d'atteindre 10 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2025, dans le cadre d'un partenariat renforcé entre l'administration et les opérateurs économiques. La stratégie vise à la fois à éliminer les obstacles identifiés par les exportateurs et à renforcer les outils de soutien dans toutes les filières de production.

À plus long terme, l'objectif du gouvernement est d'atteindre 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030, en diversifiant les produits et les marchés et en augmentant la valeur ajoutée. Pour cela, la Banque mondiale recommande de renforcer la productivité des entreprises, d'améliorer la compétitivité des exportations et de mieux intégrer l'Algérie dans les chaînes de valeur mondiales.

La dynamique est encourageante car sur les neuf premiers mois de 2025, les exportations hors hydrocarbures ont atteint 4,3 milliards de dollars, soit une hausse de 26 % par rapport à la même période de 2024. Et au premier trimestre 2026, la progression se poursuit avec une hausse de 16 % par rapport au premier trimestre 2025, portée par l'accès des produits algériens à de nouveaux marchés internationaux.

En somme, la politique commerciale algérienne constitue un levier essentiel pour accompagner la diversification des exportations et renforcer l'intégration de l'économie nationale dans les marchés internationaux. À travers des stratégies et des instruments pour faciliter l'opération de l'exportation. Maintenant on va analyser les opportunités et les contraintes de l'intégration de l'Algérie sur le marché africain.

Section 3 : Opportunités et contraintes de l'intégration de l'Algérie dans le marché africain

Le marché africain est une très bonne opportunité pour l'économie algérienne. Dans cette section, on va présenter les opportunités du marché africain pour l'Algérie, les contraintes et les obstacles à l'intégration et on se termine par les perspectives et stratégies d'intégration économique de l'Algérie en Afrique.

II.3.1 Opportunités du marché africain pour l'Algérie

L'intégration de l'Algérie dans le commerce en Afrique procure des avantages en raison de sa grande taille, ainsi que de la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine, facilitant les transactions entre ces nations.

II.3.1.1. Le marché africain

Le ZLECAf englobe 54 États ainsi qu'une clientèle de plus de 1,3 milliard de consommateurs, formant un marché de très bonne taille pour l'Algérie, dont les pays africains ont une grande dépendance aux importations de biens manufacturés, de machines industrielles, de produits alimentaires ainsi que de produits pharmaceutiques. Ceci forme donc une belle opportunité pour l'Algérie qui répondra à ces attentes croissantes en exportant ses propres produits. Grâce à cela, l'Algérie va être capable de remplacer certains de ses partenaires extérieurs afin de mieux assurer sa présence économique.

En effet, beaucoup de pays africains n'ont pas de tissu industriel fort qui leur permette d'être autosuffisants. Les importations sont donc devenues incontournables pour eux afin de répondre à leurs besoins. Cette faiblesse est une occasion pour l'Algérie de se mettre à exporter ses biens industriels ainsi que manufacturés dans ces pays.¹

II.3.1.2. La diversification économique

L'échange commercial entre les pays africains reste faible, ce qui indique que l'on peut encore tirer parti du potentiel de l'Afrique pour développer la coopération économique. Ce point peut être vu comme une chance pour l'Algérie de développer le commerce avec les pays du continent, de créer de la valeur ajoutée et de gagner en compétitivité sur les marchés étrangers. Grâce à cette marge de croissance, l'Algérie aura la possibilité d'améliorer ses exportations et de prendre davantage de place dans les relations économiques intracontinentales, étant donné qu'il existe plusieurs domaines économiques ayant une grande opportunité pour l'exportation algérienne vers le continent africain, y compris l'agroalimentaire, l'industrie, la pharmacie et les technologies de l'information et de la communication. Ces industries connaissent une croissance constante et correspondent aux besoins des marchés africains.

En outre, le développement des relations avec l'Afrique donne aux entreprises algériennes l'occasion d'investir sur le continent. La Zone de libre-échange continentale africaine encourage les opérateurs économiques de différents pays à se positionner en Afrique sur des territoires

¹ BOUDIFA.H : Opportunités et contraintes pour les exportations algériennes intra-africaines, Revue des Sciences Commerciales, Vol.22, N°02 : décembre 2023, Pages :54-75

jugés rentables. Cela donne l'occasion à l'Algérie de créer sa présence économique à l'étranger et de participer au développement du continent.

La construction de liens d'échange avec le continent africain donne à l'Algérie la possibilité de se sortir du piège de la dépendance excessive aux hydrocarbures. Grâce au renforcement de la production et des exportations hors hydrocarbures, en mettant particulièrement l'accent sur l'industrie, l'agriculture et les services, l'Algérie peut constituer un tissu économique solide et équilibré.¹

II.3.1.3. Avantages comparatifs de l'Algérie

L'Algérie possède plusieurs avantages qui contribuent à sa bonne intégration au sein du continent africain. Elle peut servir de lien entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. La proximité géographique de l'Algérie avec certains pays, comme le Mali et le Niger, permet de réduire les frais de transport, ce qui facilite les échanges commerciaux entre ces deux régions et en fait une voie d'accès vers les marchés africains. En outre, l'usage de la langue française par plusieurs pays africains facilite la communication.

II.3.1.4. Opportunités liées à la ZLECAf

L'Afrique Continental Free Trade Area (ZLECAf) est une opportunité importante pour l'Algérie, car il s'agit d'un accord visant à favoriser les échanges commerciaux entre les pays africains en supprimant graduellement les entraves douanières. Par conséquent, par le biais de cet accord, les biens algériens peuvent se rendre plus facilement sur le marché africain avec des coûts moindres. Ce qui rend ces biens plus compétitifs sur le marché international. Cet accord permet également à l'Algérie d'intégrer son économie aux échanges commerciaux africains.² La participation à cette foire offre également l'opportunité d'un espace de discussion des questions liées à l'impédiment au commerce, telles que les difficultés d'infrastructure, les retards bureaucratiques, et les questions de financement.³

Toutefois, ces opportunités restent partiellement exploitées en raison de plusieurs contraintes structurelles.

II.3.2. Contraintes et obstacles à l'intégration

Bien qu'il y ait eu beaucoup de possibilités au sein du marché africain via la Zone de libre échange continentale d'Afrique, le pays se trouve aux prises avec diverses difficultés qui

¹ BOUDIFA.H, op.cit., p.54-75

² BOUDIFA.H, op.cit., p.54-75

³ Ambassade d'Algérie à Abu Dhabi, 29 août 2025, <https://embabudhabi.mfa.gov.dz/fr/news-and-press-releases/iatf-2025-in-algeria-catalyst-for-the-african-free-trade-area>

empêchent le développement de ses exportations et son intégration économique. Elles sont soit internes (relatives à l'économie algérienne) soit externes (relatives au marché africain).

II.3.2.1. Faible connectivité

Au premier lieu, on constate un manque de connexion avec les marchés internationaux pour les PME algériennes, dû à la faiblesse des taux d'intégration des TIC et à la maîtrise limitée des entreprises algériennes du volet qualité, en particulier les PME. Concernant les moyens de paiement électroniques comme l'e-paiement, le commerce électronique est peu performant. Et le manque d'organisation des filières complique et rend difficile l'accès à l'information commerciale.

Ensuite, les exportateurs algériens disposent de peu d'informations sur les marchés africains (demande, réglementation, opportunités). Ce manque de connaissances limite leur capacité à élaborer des stratégies efficaces d'exportation. Et aussi les structures d'appui sur les marchés d'exportation cibles sont quasiment nulles, ce qui ne permet pas un accompagnement optimal des exportateurs dans leur démarche de pénétration sur ces marchés. Les disparités régionales sur le territoire limitent le développement uniforme du pays et délaissent des produits régionaux potentiellement exportables.¹

II.3.2.2. Les obstacles liés au changement

Le premier obstacle à l'entrepreneuriat lié aux exportations est le manque de qualité et d'accessibilité des formations en administration des affaires, notamment orientées vers l'exportation, et les restrictions à l'universalisation des droits de propriété intellectuelle affectent la capacité d'innovation des agents économiques. Surtout, l'absence d'une organisation de coopération économique spécialisée et accréditée pour délivrer des certificats d'analyse de conformité pour certains produits entrave gravement le potentiel d'exportation des entreprises algériennes. Nous constatons également que l'accès insuffisant des entreprises exportatrices aux mécanismes de financement, de garantie et d'investissement rend les procédures d'exportation complexes.

Deuxièmement, les entreprises ont un accès limité à l'information sur les normes internationales et les points de référence, notamment en raison des lacunes dans la coordination sectorielle et du manque de centralisation de l'information. L'absence d'une stratégie nationale de développement durable constitue un obstacle majeur, ces principes n'ayant pas encore été appliqués par les entreprises, parce que les conditions de mise en œuvre des réglementations sont confrontées à des capacités opérationnelles faibles ainsi qu'à un manque d'espaces pour la coordination et la participation.²

¹ BOUDIFA.H, op.cit., P.63-64

² BOUDIFA.H, op.cit., P.64

II.3.2.3 Les obstacles logistiques

Il existe plusieurs contraintes logistiques qui ont des impacts négatifs sur la performance économique, réparties en trois grandes catégories. D'un côté, il est important de noter que les activités de logistique et de distribution ne sont pas structurées par des organisations spécialisées dans ces domaines. L'absence de zones de libre accès pour la promotion des exportations entrave l'élargissement des réseaux économiques et commerciaux entre le pays et ses voisins. De plus, l'Algérie ne dispose pas encore de liaisons aériennes, maritimes et routières directes vers le reste du monde, ce qui complique la participation active des entreprises locales aux activités commerciales internationales. En outre, les infrastructures logistiques sont insuffisantes, ce qui augmente la charge et les délais de livraison.

De la demande de services de logistique, il faut noter que le manque de connaissances en ce qui concerne la présence des services de logistique possibles chez les producteurs et les exportateurs entraîne une perte d'avantages et le renchérissement des coûts liés à l'activité exportatrice. En outre, la carence en plateformes logistiques et commerciales à l'étranger, associée au fait qu'il est difficile pour les acteurs locaux d'utiliser des services de logistique internationale, nuit à leur présence sur les marchés mondiaux.

Concernant la politique et la réglementation, on peut mentionner le faible cadre réglementaire de l'activité logistique pendant l'export/import des biens. Par ailleurs, l'absence de porte-parole portuaire gêne le développement systématique des services portuaires.¹

II.3.2.4. Les obstacles financiers

On trouve la sous-utilisation du fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE). Avec de faibles capacités des banques commerciales en matière de financement du commerce, dues essentiellement à l'absence d'information et à une faible informatisation des opérations et au fait de la complexité des procédures d'accès aux facilités du fonds et à la limitation des prestations couvertes et à l'accès limité des entreprises exportatrices aux mécanismes de financement, de garantie et d'investissement, cela complique les procédures d'exportation. Aussi, il existe le problème des taux élevés et de la lourdeur d'accès aux financements bancaires pour les exportations qui empêchent les entreprises de recourir aux financements conventionnels. Et

l'absence de moyens de paiement électroniques (e-paiement, commerce électronique, cartes de crédit, m-banking) est un facteur important. Avec la faiblesse du réseau et de l'efficacité des attachés économiques auprès des ambassades algériennes à l'étranger, qui produit la mauvaise visibilité et promotion des produits et services algériens.²

¹ BOUDIFA.H , Op.cit, p 65

² Ibid.,P.66-67

II.3.2.5. Les obstacles au niveau nationale

Il existe plusieurs contraintes structurelles, réglementaires et institutionnelles auxquelles sont confrontées les entreprises algériennes pour un développement effectif et compétitif international. Tout d'abord, la petite taille de ces entreprises est un facteur limitant le développement de la production à grande échelle, entraînant ainsi une limitation des économies d'échelle et de leur performance générale. D'ailleurs, la mauvaise gestion des capacités de production a pour conséquence une sous-productivité. De plus, l'aléa des approvisionnements en matières premières impacte négativement la production. L'existence de marchés informels dans l'environnement des entreprises entraîne également la concurrence déloyale qui nuit à la structuration des entreprises. D'autre part, il n'y a pas de coordination et de synergie parmi les acteurs de chaque secteur, entraînant ainsi des goulots de débit. Par ailleurs, le manque d'organismes de conformité accrédités et de moyens techniques pour effectuer les essais de conformité ne permet pas d'atteindre les normes internationales. Il faut dire que l'intégration des normes internationales est limitée, tout comme le suivi normatif.

Dans un contexte administratif, il y a une inadéquation des démarches de procédure et des formulaires d'importance pour les activités commerciales extérieures, notamment en termes d'administration des douanes et de contrôle. L'obstacle dans le cadre de la législation des changes, notamment la contrainte relative à la conversion de devises et à la possession de devises, est également un facteur de difficultés dans la pratique de l'exportation. Le marché de l'emploi rigide qui ne permet pas à l'entreprise d'avoir des spécialistes étrangers constitue aussi un obstacle majeur pour certains aspects techniques importants de l'exportation. La faiblesse des infrastructures de transport constitue aussi un problème majeur pour l'augmentation du coût d'exportation et pour le retard de livraison des produits exportés. Par ailleurs, la promotion des exportateurs n'est pas bien adaptée ni ciblée sur les conditions de l'exportation internationale.¹

Après avoir analysé les opportunités et les contraintes de l'intégration de l'Algérie sur le marché africain, il convient désormais de s'intéresser aux perspectives futures ainsi qu'aux orientations stratégiques permettant de renforcer cette intégration.

II.3.3. Perspectives et stratégies d'intégration économique de l'Algérie en Afrique

Les perspectives d'intégration économique de l'Algérie en Afrique s'inscrivent dans une dynamique visant à renforcer sa présence sur le continent à travers la diversification des échanges, le développement des partenariats régionaux et l'adoption de stratégies favorisant une meilleure insertion dans les chaînes de valeur africaines.

II.3.3.1. Plan économique et commercial

L'Algérie est une puissance économique continentale, puisqu'elle s'est engagée dans la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui compte actuellement 1,4 milliard de personnes et constitue le plus grand espace de libre-échange de la planète depuis la création de

¹ BOUDIFA.H, op.cit., P.62-63

l'OMC. Grâce à l'élimination successive des barrières douanières, cette ZLECAf incite au développement du commerce intra-africain. À noter aussi que l'Algérie a fait partie de la Guided Trade Initiative (GTI) à partir du 16 décembre 2023, qui est une initiative pilote permettant le bon déroulement de transactions commerciales sans obstacle douanier, ce qui lui vaut de faire partie des premières nations ayant adopté cette méthode. À travers la tenue de la 4^e foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) du 4 au 10 septembre 2025, l'Algérie affiche son ambition de devenir une plaque tournante de la région¹

II.3.3.2. Plan des infrastructures

La construction des infrastructures est un aspect important de l'intégration économique de l'Afrique, auquel l'Algérie consacre beaucoup d'efforts. La construction de la voie transsaharienne reliant Alger à Lagos par une distance de 10 000 kilomètres, passant par six pays (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigeria), se destine à désenclaver la zone du Sahel, promouvoir le commerce terrestre et favoriser la circulation des biens et des personnes. L'autre initiative consiste à construire la route reliant Tindouf à Zouérate pour connecter l'Algérie et la Mauritanie. De plus, l'instauration de la dorsale transsaharienne à fibre optique reliant plusieurs pays africains joue un rôle majeur dans l'amélioration de la connectivité numérique, la lutte contre la fracture numérique et la promotion du développement de l'économie numérique qui est aujourd'hui indispensable à l'intégration économique.²

II.3.3.3. Plan énergétique

La politique algérienne inclut également la coopération énergétique dans sa stratégie d'intégration économique. L'utilisation du gazoduc transsaharien (TSGP), qui relie le Nigeria à l'Europe via le Niger et l'Algérie, et qui peut transporter jusqu'à 30 milliards de mètres cubes de gaz, est un exemple de la manière dont cette stratégie peut non seulement aider à valoriser les ressources énergétiques africaines, mais aussi à intégrer les pays dans une structure d'interconnexion régionale. Simultanément, l'élaboration de contrats entre Sonelgaz et l'Organisation de régulation régionale de l'énergie de l'Union économique de l'Afrique de l'Ouest (West African Power Pool – WAPP) et l'Organisation de régulation régionale de l'énergie de l'Union économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est une tentative de création de ce qu'on peut appeler.

II.3.3.4. Plan financier et humain

D'une part, au nom de l'esprit de solidarité et du développement en commun, l'Algérie a adopté certains mécanismes financiers et humains afin de participer à l'intégration africaine. L'instauration de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement avec un budget d'un milliard de dollars va faciliter le financement des grands projets sur le continent africain. De plus, l'Algérie s'est distinguée dans le renforcement de la

¹ <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/69872> (publié le 26/08/2025 - 14:49 consulté le 22/04/2026 à 11h00).

² <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/69872> (publié le 26/08/2025 - 14:49 consulté le 22/04/2026 à 11h00).

dimension humaine grâce à la formation des cadres africains en matière de pétrole et de gaz. Par ailleurs, le développement des relations aériennes par l'intermédiaire d'Air Algérie, ainsi que la coopération avec des sociétés aériennes africaines, contribue aussi au rapprochement économique.¹

II.3.3.5. Plan diplomatique

Dernièrement, l'implication de l'Algérie pour favoriser l'intégration en Afrique est un comportement diplomatique qui fait partie d'une tradition de longue date suite à son indépendance en 1962. Grâce à sa longue histoire marquée par la résistance au colonialisme, l'Algérie a joué un rôle très important dans la fondation de l'Organisation de l'unité africaine qui est maintenant connue sous le nom de l'Union africaine. Les fondements de sa politique diplomatique sont basés sur les principes de non-ingérence et d'autodétermination des peuples ainsi que sur un dialogue intra-africain. Par ailleurs, l'Algérie se fait aussi une place de choix pour aider à assurer la stabilité du continent en mettant en œuvre des stratégies de résolution de conflits et de lutte contre le terrorisme et la criminalité.

Ainsi, l'intégration de l'Algérie dans le marché africain constitue une opportunité stratégique pour la diversification des exportations et la réduction de la dépendance de l'économie aux ressources naturelles, mais elle reste freinée par des contraintes structurelles qui exigent des réformes pour être pleinement exploitée.

Ce chapitre a porté sur l'intégration économique africaine et la politique commerciale algérienne. Il a permis de montrer l'importance de la ZLECAf dans le renforcement des échanges intra-africains ainsi que les efforts engagés par l'Algérie pour développer ses exportations hors hydrocarbures et renforcer sa présence sur le marché africain.

¹ Chaib Baghdad (Revue des économies nord-africaines, n° 8, Université de Tlemcen)

Conclusion du chapitre 2

L'étude effectuée dans ce chapitre révèle les grandes perspectives que la ZLECAf offre pour stimuler les exportations algériennes et diversifier l'économie du pays. L'accès à un marché d'environ 1,3 milliard de consommateurs africains est une occasion de taille pour l'Algérie dans toutes les branches de production. Néanmoins, pour tirer profit de ces avantages, il faudra faire preuve de beaucoup d'efforts de la part des pouvoirs publics algériens et des entités économiques du pays.

Le déroulement effectif de la ZLECAf, la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires, le développement des infrastructures et la valorisation de la qualité des produits algériens sont des conditions sine qua non pour relever l'enjeu de relancer les exportations algériennes. De plus, les entreprises algériennes doivent se conformer aux besoins du marché africain en termes de compétitivité, de diversification des produits et d'application des normes internationales. L'accès au financement, la formation des entreprises exportatrices et la sensibilisation sur la nécessité de diversifier les produits sont impératifs pour profiter des opportunités offertes par la ZLECAf.

En définitive, la ZLECAf offre de vrais atouts pour relancer les exportations algériennes. En tirant parti des opportunités offertes par cet accord et en relevant les défis liés à sa mise en œuvre, l'Algérie peut se positionner comme un acteur majeur du commerce africain et contribuer à la prospérité du continent.

Chapitre 03 :

Analyse empirique de la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique

Chapitre 03 : Analyse empirique de la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique

Introduction du chapitre 03

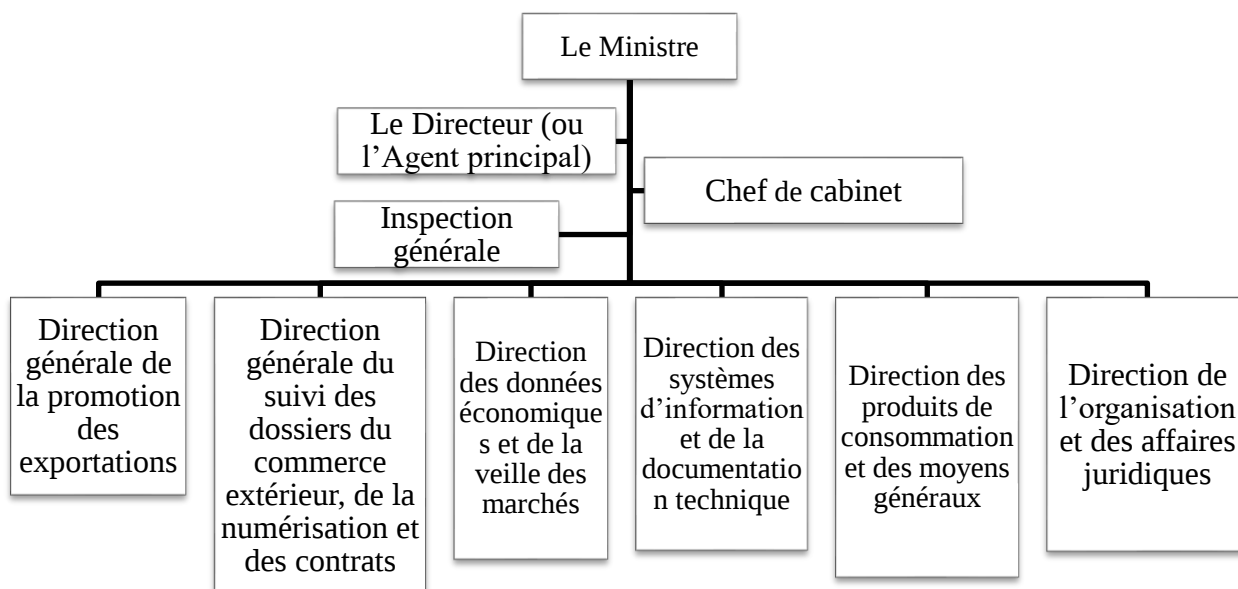
Après avoir posé les fondements théoriques et conceptuels de la diversification des exportations, ainsi que le cadre de l'intégration africaine et de la politique commerciale algérienne dans les chapitres précédents, ce troisième chapitre constitue le cœur empirique de notre travail de recherche. Il est essentiel de compléter l'étude théorique par une approche pratique afin de mieux comprendre la réalité du terrain. Ce chapitre est donc consacré à l'analyse empirique de la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique, à travers une étude de cas réalisée au sein du Ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Il vise à comprendre les mécanismes mis en œuvre pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures et à analyser les perceptions des acteurs concernés quant aux opportunités et aux contraintes liées à l'intégration de l'Algérie sur le marché africain.

La première partie de ce chapitre revient sur la présentation générale de l'organisme d'accueil, sa structure, ses missions et celles de ses différentes directions. La deuxième section traitera de la démarche méthodologique du cas pratique basée principalement sur des entretiens semi-directifs menés avec des parties prenantes impliquées dans l'exportation des produits algériens. La troisième section présente l'analyse des données recueillies. Une synthèse de l'étude et des suggestions.

Section 01 : la présentation générale de l'organisme d'accueil

Dans la première section de ce dernier chapitre, nous présenterons d'abord l'organisme au sein duquel nous avons effectué notre stage pratique, à savoir le ministère du commerce extérieur et de la promotion de l'exportation, ainsi que sa structure, ses missions et celles de ses différentes directions. ¹

Figure N° 3: organigramme de l'établissement d'accueil



Source : Le Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire

¹ Le Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire verset 17 le 12 mars 2025, p. 17.

III.1.1. Administration centrale du ministère

Comprend, sous l'autorité du ministre, les structures suivantes :

III.1.1.1. Secrétaire général

Il assure la gestion administrative interne du ministère et coordonne le fonctionnement général des services, avec l'appui de directeurs d'études et de bureaux administratifs. Parce qu'aucun ministère humain ne peut survivre sans montagnes de courrier et tampons bureaucratiques.

III.1.1.2. Chef de cabinet

Il organise les activités du ministre : relations gouvernementales, médias, coopération internationale, visites officielles, relations publiques et suivi des opérateurs économiques.

III.1.1.3. Inspection générale

Elle contrôle et supervise les différentes directions du ministère afin d'assurer le bon fonctionnement administratif et stratégique.

III.1.2. Direction générale de la promotion des exportations

Elle élabore et applique les politiques de promotion des exportations, soutient les exportateurs, améliore la compétitivité des produits algériens et organise les salons et foires économiques. Elle participe aussi à la création de zones économiques spéciales et de plateformes logistiques.

III.1.2.1. Direction de l'exportation vers l'Afrique et le Moyen-Orient

Elle développe et encourage les exportations algériennes vers les marchés africains et moyen-orientaux.

III.1.2.2. Direction de l'exportation vers l'Europe

Elle assure la promotion des exportations algériennes vers les pays européens.

III.1.2.3. Direction de l'exportation vers les Amériques, l'Asie et l'Océanie

Elle accompagne les entreprises algériennes dans leurs exportations vers ces régions du monde.

- **Sous-direction de la promotion des exportations** : Elle propose des mesures pour encourager et diversifier les exportations vers les marchés ciblés.
- **Sous-direction d'accompagnement des exportateurs** : Elle aide les exportateurs et cherche à résoudre les obstacles rencontrés dans les opérations d'exportation.

III.1.2.4. Direction de l'appui numérique aux exportations

Elle développe les outils numériques et les mécanismes d'appui destinés à faciliter les exportations et la promotion internationale.

- **Sous-direction des moyens d'appui aux exportations** : Elle met en place des aides techniques, certifications et récompenses pour les exportateurs.
- **Sous-direction des manifestations économiques** : Elle organise les foires, salons et événements économiques en Algérie et à l'étranger.
- **Sous-direction des zones économiques spéciales** : Elle suit la gestion et l'efficacité des zones franches et des plateformes logistiques.
- **Sous-direction des aides intermédiaires** : Elle coordonne les aides aux entreprises et la coopération avec les chambres de commerce et les organisations patronales.

III.1.3. Direction générale de la coopération, des accords et des relations commerciales internationales

Elle gère les accords commerciaux internationaux, les relations économiques extérieures, les négociations commerciales et les politiques d'importation et de défense commerciale.

III.1.3.1. Direction du suivi des accords commerciaux régionaux et de la coopération

Elle suit les accords régionaux et la coopération commerciale internationale.

- **Sous-direction ZLECAf et Union africaine** : Elle supervise l'application de la Zone de libre-échange continentale africaine et les relations commerciales africaines.
- **Sous-direction Union européenne et partenariat euro-méditerranéen** : Elle suit les relations commerciales entre l'Algérie et l'Union européenne.
- **Sous-direction GAFTA et Ligue arabe** : Elle assure le suivi de la zone arabe de libre-échange et des relations économiques arabes.
- **Sous-direction des relations avec les organisations multilatérales** : Elle coordonne les relations avec les organisations commerciales internationales.

III.1.3.2. Direction des relations commerciales bilatérales

Elle développe et suit les accords commerciaux entre l'Algérie et les autres pays.

- **Sous-directions régionales** : Elles gèrent les relations commerciales bilatérales selon les régions du monde : Afrique, Moyen-Orient, Europe, Amériques, Asie et Océanie.

III.1.3.3. Direction des défenses commerciales

Elle protège la production nationale contre les pratiques commerciales déloyales comme le dumping ou les importations excessives. Parce qu'entre le libre-échange théorique et la réalité, les États passent leur temps à se protéger discrètement.

- **Sous-direction du dumping** : Elle traite les cas de concurrence déloyale liée aux prix.
- **Sous-direction des droits compensatoires** : Elle suit les subventions étrangères nuisibles à la concurrence.
- **Sous-direction des mesures de sauvegarde** : Elle propose des mesures de protection des produits nationaux.
- **Sous-direction du règlement des différends** : Elle gère les conflits commerciaux internationaux.

III.1.3.4. Direction des importations

Elle contrôle, analyse et encadre les opérations d'importation en Algérie.

- **Sous-direction du suivi des importations** : Elle suit les flux d'importation et élabore des rapports statistiques.
- **Sous-direction d'encadrement des importations** : Elle applique les règles techniques et juridiques liées aux importations.

III.1.4. Direction des études stratégiques et sectorielles

Elle réalise des études économiques, des analyses stratégiques et des systèmes de veille commerciale pour améliorer les performances du commerce extérieur algérien.

- **Sous-direction des études et de la prospective** : Elle prépare des analyses prospectives et des guides sur les marchés étrangers.
- **Sous-direction des stratégies et de l'évaluation** : Elle suit et évalue les stratégies de commerce extérieur.
- **Sous-direction du système de veille commerciale** : Elle développe des systèmes d'intelligence économique et de veille commerciale.

- **Sous-direction de l'intelligence stratégique et des marchés** : Elle analyse les risques, opportunités et évolutions des marchés internationaux.

III.1.5. Direction des systèmes d'information et des statistiques

Elle assure la numérisation du ministère, le développement des systèmes d'information et la production des statistiques du commerce extérieur.

- **Sous-direction de la conception et du développement** : Elle développe les systèmes informatiques et plateformes numériques.
- **Sous-direction du suivi des systèmes d'information** : Elle supervise la stratégie de numérisation et la veille technologique.
- **Sous-direction des réseaux et de la maintenance** : Elle gère les équipements informatiques et les réseaux du ministère.
- **Sous-direction des bases de données et des enquêtes statistiques** : Elle collecte et analyse les données statistiques liées au commerce extérieur.

III.1.6. Direction des ressources humaines, des finances et des moyens généraux

Elle gère les ressources humaines, le budget, les équipements et l'organisation matérielle du ministère. Le carburant invisible de toute administration. Personne n'applaudit les services comptables jusqu'au jour où les imprimantes meurent toutes en même temps.

- **Sous-direction des personnels** : Elle gère les carrières et les effectifs des agents.
- **Sous-direction de la formation** : Elle organise la formation et le perfectionnement du personnel.
- **Sous-direction des budgets et de la comptabilité** : Elle prépare et exécute le budget du ministère.
- **Sous-direction des moyens généraux et des marchés publics** : Elle gère les équipements, les bâtiments, les archives et les marchés publics.

III.1.7. Direction de la réglementation et des affaires juridiques

Elle prépare les textes juridiques liés au commerce extérieur et traite les contentieux du ministère.

- **Sous-direction de la réglementation** : Elle rédige et évalue les textes législatifs et réglementaires.
- **Sous-direction des études juridiques et des contentieux** : Elle suit les affaires juridiques, les litiges et les accords commerciaux internationaux.

Dans le cadre de mon stage de fin d'études, j'ai eu l'opportunité d'intégrer le Ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, la sous-direction pour la zone de libre-échange africaine continentale (ZLECAf) et l'Union africaine, chargée notamment de :

- Suivre les relations commerciales avec l'Union africaine ;
- Suivre la mise en œuvre de l'accord sur la zone de libre-échange africaine continentale ;
- Administrer et gérer les négociations pour la zone de libre-échange africaine continentale ;
- Garantir le suivi technique de la mise en œuvre de la zone de libre-échange africaine continentale.

J'ai mené une série d'entretiens professionnels et d'observations en lien avec la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique. L'objectif principal de ce stage était de recueillir des informations concrètes relatives aux politiques de promotion des exportations hors hydrocarbures, aux dispositifs d'accompagnement des entreprises exportatrices ainsi qu'aux enjeux de l'intégration de l'Algérie sur le marché africain.

Cette expérience m'a permis de mieux comprendre les mécanismes de mise en œuvre de la politique commerciale algérienne, les instruments de soutien à l'exportation, ainsi que les principales contraintes auxquelles les opérateurs économiques sont confrontés dans les échanges avec les marchés africains. Les entretiens réalisés auprès de différents profils institutionnels et professionnels m'ont également permis d'obtenir des éclairages sur les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine et sur les défis structurels, logistiques et réglementaires liés au développement des exportations algériennes.

Bien que mon rôle n'ait pas été opérationnel, cette immersion au sein du ministère m'a offert une compréhension concrète des enjeux liés au commerce extérieur et a considérablement enrichi la dimension pratique de ce travail de recherche, en mettant en évidence la complexité des stratégies de diversification économique et d'intégration commerciale.

Section 2 : Présentation de la démarche méthodologique de la recherche

Afin de répondre aux objectifs de cette étude, portant sur l'analyse de la stratégie de diversification des exportations algériennes dans le contexte de l'intégration africaine, à travers la politique commerciale mise en œuvre par le Ministère du Commerce Extérieur, et pour collecter le maximum d'informations, on a choisi de mener une étude expérimentale axée sur une enquête de terrain. Cette enquête a été réalisée au moyen d'entretiens qualitatifs, menés à l'aide d'un guide d'entretien, auprès des parties prenantes impliquées dans l'exportation des produits algériens.

Dans cette section, nous allons présenter la méthodologie utilisée dans le cadre de cette recherche, où nous expliquons nos objectifs de travail, le déroulement de l'étude, le protocole de collecte et d'analyse des données, ainsi que les conditions dans lesquelles s'est déroulée notre étude.

III.2.1. Présentation des méthodes de recherche

Toute recherche scientifique suit une méthodologie et offre des éléments de réponse avant de présenter la démarche suivie. Il est important de présenter les principales méthodes possibles en matière de recherche

III.2.1.1. La méthode de recherche quantitative

La recherche quantitative vise à mesurer des phénomènes à travers des données numériques et des mesures quantifiables. Elle utilise des méthodes statistiques pour collecter et analyser des données, souvent à l'aide d'outils tels que des questionnaires, des enquêtes et des expériences contrôlées. L'objectif principal est de recueillir des données quantitatives pour tester des hypothèses et tirer des conclusions statistiquement significatives.

- **Principaux outils de la méthode quantitative :** Il existe plusieurs méthodes de recherche quantitative, notamment : ¹
 - a- **Le sondage :** permet d'obtenir une réponse précise sur une question donnée. Cette question est posée à un échantillon représentatif d'individus ;
 - b- **Le questionnaire :** permet de poser plusieurs questions à un échantillon représentatif de la population étudiée. Il fournit des réponses statistiques sur des sujets précis. L'analyse et la comparaison entre les réponses sont alors simples à réaliser. Les questions, souvent courtes, peuvent être ouvertes ou fermées ;
 - c- **Analyse statistique :** avec des logiciels comme SPSS, Excel ou R ;
 - d- **Tests statistiques :** ANOVA, régressions, corrélations, etc.

III.2.1.2. La méthode de recherche qualitative

« Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants. » (Mays et Pope, 1995, p. 43).²

C'est une étude visant à comprendre ou à expliquer un phénomène. Il s'agit d'une méthode de recherche plus descriptive qui se concentre sur des interprétations, des expériences et leur signification. En se basant sur des données difficilement quantifiables.

¹ <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-quantitative/> consulté le 06/05/2026 à 11:40 h

² <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-qualitative/> consulté le 06/05/2026 à 12 : 22 h

Toutefois, cela n'exclut pas l'utilisation de chiffres ou de statistiques, mais ceux-ci n'ont pas la priorité dans cette approche.¹

- **Principaux outils de la méthode qualitative :**

1- **Entretien :** Selon RAYMOND : « *L'entretien est une technique destinée à collecter, dans la perspective de leur analyse, des données discursives reflétant notamment l'univers mental conscient ou inconscient des individus. Il s'agit d'amener les sujets à vaincre ou à oublier les mécanismes de défense qu'ils mettent en place vis-à-vis du regard extérieur sur leur comportement ou leur pensée* » ;²

Il existe différents types d'entretiens, adaptés en fonction des objectifs poursuivis :³

- a- **L'entretien directif :** ou structuré, consiste à poser à tous les participants le même ensemble de questions préétablies et prédéfinies avec des réponses limitées à des catégories définies. Avec peu de place pour les réponses ouvertes. Elles prennent souvent la forme d'un questionnaire ;
- b- **L'entretien semi-directif :** également appelé semi-dirigé, est l'un des plus couramment utilisés en recherche en sciences sociales. Il se caractérise par un équilibre entre ouverture et structure : il n'est ni totalement libre ni rigoureusement encadré par une multitude de questions précises. La personne interviewée répond à des questions préparées et planifiées dans un ordre déterminé, formulées de manière relativement ouverte, afin d'obtenir des informations essentielles ;
- c- **L'entretien non-directif :** L'entretien se déroule de manière totalement ouverte, permettant à l'interviewé de s'exprimer librement sur des sujets variés, souvent sur des récits de vie où l'enquêteur s'abstient de poser des questions visant à réorienter l'entretien.

L'interviewée peut ne pas être individuelle, elle peut être en groupe et les fins visées peuvent être très diverses.

- 2- **Observations :** des pratiques, des comportements, dans leur contexte réel ;
- 3- **Analyse de contenu :** étude de documents, discours ou réponses ouvertes ;
- 4- **Focus groups :** discussion en groupe autour d'un thème spécifique ;

¹ Kakai, K. Contribution à la recherche qualitative, cadre méthodologique de rédaction de mémoire. Université de Franche-Comté, février 2008,

² THIETART (Raymond-Alain) et AL. : « Méthodes de recherche en management », 4ème édition, Stratégie Master, Dunod, Paris, 2014, p. 274. On trouve sur le site <https://fr.scribd.com/document/403528503/Methodes-de-recherche-en-management-4eme-edition-1-pdf#page=274> consulté le 06/05/2026 à 13 :30 h

³ LEFEVRE(N) : Méthodes et techniques d'enquête, Master 1 SLEC, p. 2-3. On trouve sur le site https://ph13.uv.utc.fr/resources/Enquete/L_entretien_comme_methode_de_recherche.pdf consulté le 07/05/2026 à 10 :41 h

- 5- **Étude de cas** : approfondissement d'un cas réel à travers diverses sources d'information.

III.2.2. Présentations de la démarche méthodologique suivie par la recherche

D'après le livre de Paul N'Da : « *Dans l'approche qualitative d'investigation, le chercheur part d'une situation concrète comportant un phénomène particulier intéressant et ambitionne de comprendre le phénomène et non de démontrer, de prouver, de contrôler quoi que ce soit. Il veut donner du sens au phénomène à travers ou au-delà de l'observation, de la description, de l'interprétation et de l'appréciation du milieu et du phénomène tels qu'ils se présentent. L'intention (but, objectif) de la recherche est de reconnaître, de nommer, de découvrir, de décrire les variables et les relations découvertes, et par là, de comprendre une réalité humaine ou sociale complexe et mal connue.* »¹

Le choix d'une approche qualitative s'explique par la nature de notre recherche, qui vise à explorer les perceptions, les expériences et les opinions des acteurs clés du commerce extérieur algérien quant à la stratégie de diversification des exportations vers les marchés africains. En effet, cette approche nous permet d'appréhender en profondeur les réalités de terrain, les logiques institutionnelles et les dynamiques opérationnelles qui sous-tendent la politique commerciale mise en œuvre par le Ministère du Commerce Extérieur, des éléments que les données statistiques seules ne sauraient restituer dans toute leur complexité. De plus, compte tenu du caractère encore peu documenté de la thématique de l'intégration commerciale africaine dans le contexte algérien, une démarche qualitative s'impose comme la plus adaptée pour générer une compréhension fine et nuancée du phénomène étudié, avant toute tentative de généralisation.

L'entretien et l'analyse des résultats sont les outils les plus adaptés pour notre étude, permettant de recueillir des données qualitatives précieuses.

Pour collecter les données, nous avons choisi la méthode de l'entretien semi-directif, un outil souple qui allie rigueur et liberté d'expression. Il permet d'aborder des thèmes prédéfinis tout en laissant aux répondants la possibilité d'apporter des précisions, des exemples et de partager leur expérience de manière libre et ouverte.

III.2.2.1. Élaboration et structure du guide d'entretien

Le guide d'entretien est un document qui regroupe l'ensemble des questions à poser ou des thèmes à aborder lors d'une entrevue et facilite l'échange et le déroulement de l'entretien. Il est

¹ N'DA (Paul) : « Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article », Paris, France : L'Harmattan, 2015, p. 22. Disponible sur le site <http://livre21.com/LIVREF/F33/F033004.pdf> consulté le 07/05/2026 à 11 :33 h

structuré selon le type d'entretien que l'on souhaite mener (entretien directif, semi-directif ou non directif).

Pour notre étude, nous avons réalisés 3 guides d'entretien, chaque guide étant destiné à un profil spécifique, en cohérence avec les objectifs de recherche.

- 1- **Profil professeur** : c'est pour la connaissance, la production d'un diagnostic scientifique et distancié, la lecture analytique, l'évaluation globale et les comparaisons et recommandations. Le guide d'entretien est composé de 5 axes et 13 questions.
 - **Axe 01 : Profil et positionnement de l'interviewé** : L'objectif est de contextualiser la parole de l'expert et de comprendre son angle d'analyse ;
 - **Axe 02 : Diagnostic des exportations algériennes hors hydrocarbures** : vise à recueillir une analyse critique et académique de la structure actuelle des exportations algériennes ;
 - **Axe 03 : Politique commerciale du ministère du commerce extérieur** : se concentre sur l'évaluation académique des instruments et de la cohérence de la politique commerciale algérienne ;
 - **Axe 04 : Intégration africaine comme cadre stratégique** : explore la dimension africaine de la stratégie commerciale algérienne et l'impact des mécanismes d'intégration régionale ;
 - **Axe 05 : Recommandation et perspectives** : vise à recueillir la vision prospective et les recommandations de l'expert.

- 2- **Profil exportateur algérien** : évaluer la politique commerciale pour faciliter les exportations vers les marchés africains et recueillir la réalité du terrain, comme les difficultés concrètes d'accès aux marchés africains et l'efficacité réelle des dispositifs. Le guide d'entretien est composé de 5 axes et 14 questions.
 - **Axe 01 : Présentation de l'entreprise et de l'activité export** : comprendre le profil de l'entreprise, son expérience à l'export et son positionnement sur les marchés africains ;
 - **Axe 02 : Expérience concrète à l'exportation et obstacles rencontrés** : concernant le vécu, les difficultés réelles, ce qui fonctionne et ce qui bloque ;
 - **Axe 03 : Accompagnement institutionnel et politique commerciale** : évalue le ressenti de l'opérateur vis-à-vis des dispositifs d'appui et de la politique commerciale de l'État ;
 - **Axe 04 : Intégration africaine et opportunités de marché** : explore la perception de l'opérateur sur les dynamiques d'intégration régionale et les opportunités qu'elles représentent ;

- **Axe 05 : Attentes, recommandations et perspectives** : recueille les attentes concrètes de l'opérateur et sa vision de l'avenir.
- 3- **Profil institutionnel (Ministère du Commerce Extérieur)** : obtenir la version institutionnelle officielle, comprendre la logique interne de la politique commerciale, les choix stratégiques faits, les contraintes auxquelles le ministère fait face, et les objectifs et résultats annoncés. Le guide d'entretien est composé de 5 axes et 15 questions.
- **Axe 01 : Profil et missions de l'interviewé** : permet de contextualiser le témoignage institutionnel et de comprendre le périmètre de responsabilité de la personne ;
 - **Axe 02 : Bilan de la stratégie de diversification des exportations** : recueillir l'évaluation officielle et interne de l'état d'avancement de la stratégie de diversification ;
 - **Axe 03 : Instruments et dispositifs de politique commerciale** : explore en détail les outils concrets mis en œuvre par le Ministère pour accompagner les exportateurs ;
 - **Axe 04 : Intégration africaine : cadre et positionnement de l'Algérie** : explore la position officielle de l'Algérie dans les mécanismes d'intégration régionale africaine ;
 - **Axe 05 : Réformes engagées, défis et perspectives** : recueille la vision prospective et les réformes en cours ou envisagées.

Ce découpage permet d'avoir une vision globale et structurée des différentes dimensions de la problématique étudiée.

III.2.2.2. Déroulement et objectifs des entretiens

Dans le cadre de cette recherche et afin de garantir une vision suffisamment complète et plurielle de notre problématique, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de différents acteurs concernés par la thématique étudiée. Les entretiens ont été menés à distance via WhatsApp et par courrier électronique.

Ces entretiens avaient pour objectif de recueillir des informations qualitatives et des avis professionnels sur la stratégie de diversification des exportations algériennes, le rôle du Ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que les opportunités et les contraintes liées à l'intégration de l'Algérie sur le marché africain.

Les entretiens ont été conduits au mois de mai 2026, auprès de 3 profils différents. **Voir les annexes (les guides d'entretien semi-directifs)**

Tableau N° 4 : Liste des profils interrogés.

Nom Complet	Fonction occupée	Organisme/Entreprise	Date
Dr A.H	Fonctionnaire au ministère du Commerce et docteur en sciences commerciales, spécialisée en commerce international.	Ministère du Commerce et École des Hautes Études Commerciales (EHEC)	16/05/2026
B.Y	Responsable exporte	EURL SATEREX-IRIS Tyre	14/05/2026
A.M	Sous-directrice export Europe	Ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations	12/05/2026

Source : élaborée par nos soins

Commentaire : Le tableau ci-dessus présente les profils des personnes interrogées dans le cadre de cette étude. Le choix de ces participants repose sur la diversité de leurs expériences professionnelles et sur leur lien direct avec le domaine du commerce extérieur et de l'exportation. Les entretiens ont été réalisés auprès de profils complémentaires appartenant à la fois aux secteurs institutionnels, académiques et entrepreneuriaux. Le premier profil apporte une vision théorique et institutionnelle grâce à son expérience au sein du ministère et à sa spécialisation en commerce international. Le deuxième profil permet d'obtenir une approche pratique liée aux opérations d'exportation au niveau d'une entreprise exportatrice. Enfin, le troisième profil offre une vision administrative et stratégique concernant les politiques de promotion des exportations mises en œuvre par le Ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Ainsi, la diversité de ces profils permet d'enrichir l'analyse et d'obtenir des points de vue variés sur la stratégie de diversification des exportations algériennes vers le marché africain.

Section 3 : Présentation et analyse qualitative des résultats du cas pratique

Cette partie expose tant l'analyse précise des résultats que leur interprétation grâce à une synthèse qui traverse les différents thèmes traités. Après avoir étudié la répartition des éléments discutés en lien avec les thèmes définis, il s'agit ici d'élaborer une lecture des aspects clés de cette réflexion, ainsi que des divergences et nuances que les répondants ont pu mettre en avant. Cela contribue à établir un lien entre les observations empiriques et les conclusions générales afin de répondre aux hypothèses formulées.

III.3.1. Présentation détaillée des résultats du guide d'entretien

Cette partie présente les résultats issus des trois entretiens semi-directifs ; ces entretiens ont été analysés manuellement suivant la méthode d'analyse thématique inspirée des méthodes utilisées par les logiciels d'analyse qualitative comme Nvivo et sont organisés ci-après selon cinq axes thématiques structurant l'ensemble de la problématique de recherche. Pour chaque axe, les verbatims les plus représentatifs de chaque interviewé sont présentés en regard, accompagnés d'une observation analytique. Ce format croisé à trois profils académiques, opérationnels et institutionnels facilite la triangulation des sources et prépare l'analyse thématique comparative qui suit.

Axe 1 : Stratégie de diversification des exportations algériennes

Tableau N° 1 : Présentation des résultats des entretiens pour l'Axe 01.

Axe d'analyse	Interviewé	Passage important (verbatim)	Observation analytique
Existence d'une stratégie de diversification	Dr A.H. (Expert acad.)	« L'Algérie affiche, depuis plusieurs années, une réelle volonté de diversifier son économie. Cependant, la stratégie de diversification des exportations reste fortement dépendante des revenus des hydrocarbures. »	Décalage structurel entre volonté politique déclarée et réalité économique logique rentière persistante.
Preuve empirique de la diversification industrielle	Mme B.Y. (Opératrice export)	« Actuellement, nous exportons principalement vers plusieurs pays africains, notamment la Libye, l'Égypte et la Tunisie. Nous exportons vers plus de 30 pays à travers plusieurs régions du monde. »	Validation empirique directe : l'exportation hors hydrocarbures vers l'Afrique est réalisable ; SATEREX en constitue la démonstration concrète.

Axe d'analyse	Interviewé	Passage important (verbatim)	Observation analytique
Construction progressive de l'offre export	Mme B.Y. (Opératrice export)	« Notre offre export s'est construite progressivement grâce à notre participation à des salons professionnels internationaux et à des partenariats commerciaux ciblés. »	Par un processus d'apprentissage autonome, sans dispositif étatique structuré, l'entreprise a construit sa compétence export par elle-même.
Bilan institutionnel chiffré de la diversification	Mme A.M. (Sous-directrice export Europe)	« On est passé d'environ 2,7 milliards de dollars en 2020 à un peu plus de 6 milliards en 2023. Mais le Plan d'Action du Gouvernement fixait un objectif de 29 milliards de dollars à l'horizon 2024. Je ne vais pas vous cacher que nous en sommes encore très loin. »	Validation institutionnelle chiffrée de l'écart objectifs/résultats : la progression est réelle (+122 % en 3 ans) mais l'objectif officiel reste hors de portée, avoué rare dans un discours ministériel.

Source : élaborée par nos soins à partir des données issues des trois entretiens semi-directifs, mai 2026.

Axe 2 : Freins structurels et opérationnels à l'exportation

Tableau N° 2 : Présentation des résultats des entretiens pour l'Axe 02.

Axe d'analyse	Interviewé	Passage important (verbatim)	Observation analytique
Freins structurels (compétitivité, normes)	Dr A.H. (Expert acad.)	« Les principaux freins résident dans la faible compétitivité des entreprises locales. Les produits algériens ne répondent pas toujours aux normes internationales et il existe un	Grille analytique tridimensionnelle : freins structurels, institutionnels ET comportementaux, angle absent des analyses officielles.

Axe d'analyse	Interviewé	Passage important (verbatim)	Observation analytique
		manque de continuité dans la production exportable. »	
Freins comportementaux (dirigeants)	Dr A.H. (Expert acad.)	« De nombreux dirigeants demeurent peu engagés à l'exportation, en raison d'une faible disposition à prendre des risques et d'une perception souvent défavorable de cette activité. »	Dimension comportementale et managériale inédite dans les diagnostics officiels, apport analytique original de ce profil.
Freins logistiques et bancaires (terrain)	Mme B.Y. (Opératrice export)	« Les principaux obstacles concernent les difficultés logistiques et le coût élevé du transport maritime, certaines contraintes bancaires liées aux paiements internationaux, les délais parfois longs au niveau des procédures douanières. »	Double verrou logistique-bancaire identifié comme premier obstacle de terrain, confirmation opérationnelle du diagnostic académique.
Freins institutionnels et bancaires (Ministère)	Mme A.M. (Sous-directrice export Europe)	« Le système bancaire et financier n'est pas calibré pour l'export. Les procédures de domiciliation bancaire sont lourdes et génèrent des délais incompatibles avec les rythmes commerciaux. La coordination entre notre Ministère, le Ministère des Finances et la Banque d'Algérie existe mais est insuffisamment opérationnelle. »	Aveu institutionnel fort : le Ministère reconnaît officiellement que le système bancaire constitue le maillon le plus faible, triangulation parfaite avec les deux autres profils.

Source : élaborée par nos soins à partir des données issues des trois entretiens semi-directifs, mai 2026.

Axe 3 : Évaluation du cadre institutionnel et de la politique commerciale

Tableau N° 3 : Présentation des résultats des entretiens pour l'Axe 03.

Axe d'analyse	Interviewé	Passage important (verbatim)	Observation analytique
Dispositifs existants mais inopérants	Dr A.H. (Expert acad.)	« En pratique, les dispositifs instaurés souffrent souvent de difficultés d'application effective sur le terrain. Il existe un manque d'évaluation des politiques de diversification rendant difficile la mesure réelle de leur efficacité. »	Cadre incitatif formellement existant mais opérationnellement défaillant : trois lacunes cumulatives : mise en œuvre incomplète, absence d'évaluation, déficit de coordination.
Insuffisances opérationnelles perçues par les entreprises	Mme B.Y. (Opératrice export)	« Il reste encore des améliorations à apporter, particulièrement au niveau des procédures bancaires, logistiques et du soutien opérationnel aux exportateurs. »	Convergence totale avec le diagnostic institutionnel : les efforts du Ministère sont reconnus mais leur impact opérationnel reste insuffisant.
Sous-exploitation structurelle des accords préférentiels	Mme A.M. (Sous-directrice export Europe)	« L'accord de la GZALE est en vigueur depuis 2009. Quinze ans plus tard, les exportateurs algériens n'utilisent pas systématiquement les préférences tarifaires qu'il offre, soit par méconnaissance, soit parce que les règles d'origine sont complexes à satisfaire. Le même risque s'applique à la ZLECAf. »	Autocritique institutionnelle remarquable : le Ministère reconnaît l'échec de la diffusion et de l'appropriation des accords ; la GZALE après 15 ans en est la preuve empirique la plus forte.

Source : élaboré par nos soins à partir des données issues des trois entretiens semi-directifs, mai 2026.

Axe 4 : Intégration africaine et ZLECAf

Tableau N° 4 : Présentation des résultats des entretiens pour l'Axe 04.

Axe d'analyse	Interviewé	Passage important (verbatim)	Observation analytique
ZLECAf comme opportunité géostratégique majeure	Dr A.H. (Expert acad.)	« La ZLECAf représente une opportunité géostratégique majeure pour l'Algérie. Cependant, le tissu productif national est encore insuffisamment compétitif et peu diversifié pour tirer pleinement profit de ce cadre intégratif. »	Diagnostic géopolitique clair : la ZLECAf est une fenêtre d'opportunité, non un acquis; elle ne compensera pas les faiblesses structurelles du tissu productif.
ZLECAf connue mais non utilisée dans les opérations	Mme B.Y. (Opératrice export)	« Oui, nous avons connaissance de la ZLECAf. Cependant, à ce jour, notre entreprise ne bénéficie pas concrètement des avantages liés à cette zone de libre-échange. »	La ZLECAf reste un cadre théorique non opérationnalisé au niveau des entreprises : absence de mécanisme d'accès concret et de règles d'origine praticables.
ZLECAf ratifiée — gap ratification / opérationnalisation confirmé	Mme A.M. (Sous-directrice export Europe)	« L'Algérie a signé et ratifié l'accord instituant la ZLECAf. Mais à ce jour, les exportateurs algériens ne bénéficient pas encore concrètement des avantages de la ZLECAf dans leurs opérations quotidiennes, parce que les mécanismes de	Confirmation institutionnelle du gap ratification/opérationnalisation : le responsable même de la sous-direction ZLECAf reconnaît que l'accord n'est pas encore traduit en avantages concrets pour les opérateurs.

Axe d'analyse	Interviewé	Passage important (verbatim)	Observation analytique
		mise en œuvre ne sont pas encore pleinement opérationnels au niveau de l'ensemble des États membres. »	

Source : élaborée par nos soins à partir des données issues des trois entretiens semi-directifs, mai 2026.

Axe 5 : Concurrence internationale et recommandations stratégiques

Tableau N° 5 : Présentation des résultats des entretiens pour l'Axe 05.

Axe d'analyse	Interviewé	Passage important (verbatim)	Observation analytique
Stratégies offensives des concurrents sur les marchés africains	Dr A.H. (Expert acad.)	« Ces pays : Maroc, Chine, Turquie, Émirats arabes unis, ont réussi à renforcer leur présence sur les marchés africains grâce à des stratégies commerciales offensives, appuyées par des investissements directs, des réseaux bancaires et logistiques performants. »	Diagnostic compétitif systémique : le retard algérien est relatif à des concurrents en avance, non à une difficulté propre aux marchés africains.
Différenciation par la qualité face à la concurrence turque et asiatique	Mme B.Y. (Opératrice export)	« Nous essayons de nous différencier par la qualité de nos produits, notre compétitivité, notre flexibilité commerciale et notre proximité géographique avec les marchés du Maghreb et du Sahel. »	Réponse stratégique de l'opérateur : la qualité et la proximité géographique constituent les avantages comparatifs mobiles, à valoriser dans la politique commerciale.

Axe d'analyse	Interviewé	Passage important (verbatim)	Observation analytique
Retard institutionnel face à Maroc Export autocritique comparative	Mme A.M. (Sous-directrice export Europe)	« Le Maroc a Maroc Export, qui dispose de bureaux permanents dans plusieurs capitales africaines et mobilise des ressources importantes. Nous n'avons rien d'équivalent. La Turquie, avec Turqib et Eximbank Turquie déployés localement, a transformé sa présence africaine en moins de vingt ans. »	Rare autocritique institutionnelle comparative, le responsable de la sous-direction ZLECAf reconnaît publiquement l'inexistence d'un équivalent algérien à Maroc Export ou Turqib.
Recommandations systémiques 4 axes + Route Transsaharienne	Mme A.M. (Sous-directrice export Europe)	« Diversification de l'offre exportable, modernisation logistique, réforme du système bancaire, digitalisation des procédures. Et la Route Transsaharienne, Alger-Lagos, lorsqu'elle sera pleinement opérationnelle, transformera radicalement les conditions d'accès aux marchés sahéliens. »	Cadre de réforme en 4 axes plus levier infrastructurel de long terme (Transsaharienne), le plus complet des trois profils en termes de recommandations systémiques.

Source : élaborée par nos soins à partir des données issues des trois entretiens semi-directifs, mai 2026.

III.3.2 : Analyse qualitative approfondie des résultats Méthode thématique croisée

L'analyse thématique ci-dessous organise les données issues des trois entretiens autour de cinq thèmes majeurs, construits inductivement à partir des verbatims et de la codification axiale. Chaque thème est mis en relation explicite avec les hypothèses de recherche (H1, H2, H3) et s'appuie sur la complémentarité des trois profils pour produire une interprétation à triple ancrage académique, opérationnel et institutionnel. Le cinquième thème est spécifiquement construit à partir des apports originaux du troisième entretien (A.M.), dont les contributions dépassent les hypothèses initiales et ouvrent des perspectives analytiques nouvelles.

Thème 1 :H1 : Le piège de la rente et la preuve de concept industrielle

Le premier thème croise trois lectures de la diversification des exportations algériennes : un diagnostic structurel macro (Dr A.H.), une démonstration empirique micro (Mme B.Y.) et une validation institutionnelle chiffrée (A.M.). Ces trois perspectives se complètent pour produire un tableau analytique d'une richesse et d'une cohérence remarquables.

Dr A.H. décrit une tension fondamentale : l'Algérie possède une volonté politique formalisée mais la rémanence de la logique rentière pétrolière bloque toute transformation structurelle profonde. La diversification reste, à ce jour, largement déclarative. Le cas SATEREX-IRIS Tyres vient compliquer ce tableau dans un sens positif : Mme B.Y. incarne la preuve que la diversification est réalisable avec plus de trente pays servis à l'international.

Dr A.H. Q3 : *« L'Algérie affiche, depuis plusieurs années, une réelle volonté de diversifier son économie. Cependant, la stratégie de diversification des exportations reste fortement dépendante des revenus des hydrocarbures, ce qui limite la transformation structurelle de l'économie et maintient une logique rentière. »*

L'apport d'A.M. est décisif sur ce thème : il fournit les données chiffrées officielles qui permettent de quantifier l'écart entre ambition et réalité. Le Plan d'Action du Gouvernement fixait 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2024; les résultats réels avoisinent 6 milliards. C'est un aveu institutionnel rare dans un discours ministériel, qui confirme avec autorité le diagnostic académique du Dr A.H. et contextualise la réussite de SATEREX comme un cas isolé, non encore représentatif d'une transformation systémique.

ABBA.M. Q3 : *« On est passé d'environ 2,7 milliards de dollars en 2020 à un peu plus de 6 milliards en 2023. C'est une progression réelle. Mais cette croissance doit être relativisée. Le Plan d'Action du Gouvernement fixait un objectif de 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2024. Je ne vais pas vous cacher que nous en sommes encore très loin. »*

Hypothèse H1 : Validation	Niveau de validation
H1 : L'Algérie a engagé une stratégie de diversification de ses exportations vers les marchés africains hors hydrocarbures.	Partiellement validée ; triangulation à trois profils cohérente : progression réelle mais transformation systémique absente. Le profil institutionnel ajoute la dimension chiffrée qui manquait aux deux premières analyses.

Source : élaborée par nos soins à partir des données issues des trois entretiens semi-directifs, mai 2026.

Thème 2 : H3 : Des contraintes multidimensionnelles qui se renforcent mutuellement

Le deuxième thème constitue le résultat empirique le plus robuste de cette recherche : les trois profils convergent totalement pour identifier et valider un système de freins multidimensionnel à l'exportation. Dr A.H. en dresse la cartographie théorique (structurelle, institutionnelle, comportementale), Mme B.Y. en offre la traduction opérationnelle, et A.M. Y ajoute la dimension la plus surprenante : l'aveu institutionnel que le système bancaire est le maillon le plus faible de la chaîne d'appui à l'exportation.

Dr A.H. Q4 : « *De nombreux dirigeants demeurent peu engagés à l'exportation, en raison d'une faible disposition à prendre des risques et d'une perception souvent défavorable de cette activité, perçue davantage comme une contrainte que comme un levier de croissance.* »

A.M. Q5 : « *Le système bancaire et financier n'est pas calibré pour l'export. Les entreprises qui souhaitent s'engager à l'international se heurtent à des procédures bancaires rigides, des délais de domiciliation qui découragent, des instruments de garantie insuffisants. C'est probablement le maillon le plus faible de la chaîne d'appui à l'exportation.* »

La triangulation est ici d'une solidité analytique exceptionnelle : ce que le Dr A.H. théorise (freins institutionnels), ce que Mme B.Y. vit quotidiennement (double verrou logistique-bancaire), A.M. le confirme et l'amplifie depuis le cœur de l'institution. Un responsable du Ministère du Commerce Extérieur lui-même reconnaît que son propre écosystème de soutien souffre d'une défaillance systémique dans son maillon financier. C'est la convergence la plus forte de l'ensemble du dispositif empirique.

Hypothèse H3 : Validation	Niveau de validation
H3 : Les contraintes structurelles conditionnent l'impact des politiques de diversification et limitent l'accès des entreprises algériennes aux marchés africains.	Pleinement validée : validation croisée exceptionnellement robuste par les trois profils simultanément. La dimension bancaire, confirmée par le profil institutionnel lui-même, constitue l'apport analytique le plus original de l'entretien n° 3.

Source : élaborée par nos soins à partir des données issues des trois entretiens semi-directifs, mai 2026.

Thème 3 : H2 : Un cadre institutionnel formellement existant mais opérationnellement insuffisant

Le troisième thème bénéficie de la contribution la plus précieuse du troisième entretien : un fonctionnaire de l'institution évalue lui-même les insuffisances de l'institution. A.M. identifie deux défaillances majeures que les deux premiers profils ne pouvaient pas formuler avec cette précision : la sous-exploitation chronique de la GZALE depuis 2009 comme précédent empirique alarmant pour la ZLECAf, et l'absence d'un équivalent algérien de Maroc Export.

A.M.: Q10 : « *L'accord de la GZALE est en vigueur depuis 2009. Quinze ans plus tard, les exportateurs algériens n'utilisent pas systématiquement les préférences tarifaires qu'il offre, soit par méconnaissance, soit parce que les règles d'origine sont complexes à satisfaire. Le même risque s'applique à la ZLECAf.* »

Cette formulation est analytiquement décisive. En utilisant la GZALE comme contre-exemple empirique, A.M. formule lui-même le risque principal pesant sur la ZLECAf : que l'accord reste un cadre théorique sous-utilisé, comme l'est toujours la GZALE après quinze ans. Cette autocritique institutionnelle, issue du responsable même de la sous-direction ZLECAf, renforce considérablement la solidité du diagnostic.

Mme B.Y. , dont l'entreprise n'utilise pas encore la ZLECAf dans ses opérations, en fournit la confirmation de terrain : le gap entre ratification et opérationnalisation n'est pas théorique, il est vécu quotidiennement par les exportateurs algériens.

Hypothèse H2 : Validation	Niveau de validation
H2 : La politique commerciale algérienne soutient efficacement la diversification des exportations vers l'Afrique.	Faiblement validée, convergence des trois profils sur l'insuffisance opérationnelle. L'entretien institutionnel ajoute la preuve empirique de la GZALE (15 ans de sous-exploitation) et l'absence d'un outil de promotion comparable à Maroc Export ou Turqib.

Source : élaborée par nos soins à partir des données issues des trois entretiens semi-directifs, mai 2026.

Thème 4 : La ZLECAf : fenêtre d'opportunité conditionnelle dans un contexte de sous-positionnement

Le quatrième thème synthétise les positions des trois profils sur le potentiel africain et le rôle de la ZLECAf. La convergence est totale et remarquable : les trois interviewés reconnaissent

un potentiel réel, mais tous trois le conditionnent explicitement à des réformes profondes que l'Algérie n'a pas encore engagées.

Dr A.H. dresse un tableau compétitif nuancé; l'Algérie dispose d'atouts mais ne les valorise pas face à des concurrents plus agiles. Mme B.Y. transforme le potentiel africain en projet conditionnel avec sa formulation « à condition de ». A.M. apporte la dimension la plus institutionnellement forte : il confirme que la ratification de la ZLECAf ne se traduit pas encore par des avantages concrets pour les exportateurs, et qu'il voit dans la GZALE le précédent qui rend ce risque particulièrement réel.

A.M.: Q8 : *« Les opportunités concrètes pour les exportateurs algériens sont réelles sur le papier : accès préférentiel à 54 marchés africains, harmonisation progressive des règles d'origine, simplification des procédures douanières. Mais à ce jour, les exportateurs algériens ne bénéficient pas encore concrètement des avantages de la ZLECAf dans leurs opérations quotidiennes, parce que les mécanismes de mise en œuvre ne sont pas encore pleinement opérationnels. »*

Thème 5 : Apports originaux de l'entretien institutionnel : la Route Transsaharienne et le commerce en monnaies africaines

Le cinquième thème est exclusivement construit à partir des contributions analytiques originales d'A.M., qui dépassent le cadre des hypothèses initiales et enrichissent la recherche de deux perspectives nouvelles, absentes des deux premiers entretiens.

Le premier apport original concerne la Route Transsaharienne comme levier infrastructurel à long terme pour les exportations algériennes vers l'Afrique subsaharienne. A.M. identifie cet axe routier Alger-Lagos, plus de 9 000 kilomètres via Tamanrasset, In Guezzam, Agadez et Kano, comme un instrument dont l'impact potentiel est systématiquement sous-estimé dans les analyses de politique commerciale. Lorsque les travaux de bitumage seront achevés, cet axe transformera radicalement les conditions logistiques d'accès aux marchés sahéliens et ouest-africains, réduisant les coûts et délais par rapport aux routes maritimes actuelles.

A.M.: Q6 : *« La Route Transsaharienne (reliant Alger à Lagos) constitue un corridor terrestre direct entre l'Algérie et l'Afrique subsaharienne. Lorsque cet axe sera pleinement opérationnel, il transformera radicalement les conditions d'accès des exportateurs algériens aux marchés sahéliens et ouest-africains. Le Ministère suit ce dossier de très près, en coordination avec le Comité de Liaison de la Route Transsaharienne, le CLRT, dont le siège est à Alger. »*

Le deuxième apport original porte sur le financement du commerce africain en monnaies locales et en accords de clearing. A.M. soulève une contrainte systémique que ni l'entretien académique ni l'entretien opérationnel n'avaient évoquée : beaucoup de pays africains souhaitent commercer en monnaies africaines ou en mécanismes de compensation, et non uniquement en dollars ou

en euros. L'Algérie n'a pas encore développé de capacité à répondre à cette demande — là où ses concurrents progressent dans cette direction.

A.M. — Q14 : « Je souhaite attirer votre attention sur la question du financement en devises des opérations africaines. Beaucoup de pays africains souhaitent commercer en monnaies africaines ou en mécanismes de compensation. L'Algérie n'a pas encore développé de capacité à commercer en dinars ou dans le cadre d'accords de clearing bilatéraux, c'est pourtant ce que font de plus en plus nos concurrents pour contourner les contraintes de liquidité en devises de nos partenaires. »

Ces deux apports originaux (infrastructure terrestre et innovation financière) constituent des pistes de recommandation nouvelles que les deux premiers entretiens n'avaient pas ouvertes. Ils élargissent significativement le spectre analytique de la recherche et constituent des contributions directes à sa partie conclusive.

III.3.3. Synthèse analytique croisée : Hypothèses vs résultats des entretiens

Le tableau suivant constitue la synthèse finale des résultats empiriques obtenus par les trois entretiens semi-directifs, mis en regard des hypothèses de recherche. Il reprend les éléments clés de l'analyse thématique et permet d'évaluer le niveau de validation de chaque hypothèse à l'issue de cette étape qualitative. La présence du troisième profil institutionnel renforce significativement la robustesse de la triangulation.

Tableau N° 6 : Résumé analytique croisé : hypothèses vs résultats des entretiens.

Dimension	Hyp .	Dr A.H. (Académique)	Mme B.Y. (Opérateur)	A.M. (Institutionnel)	Convergence
Diversification des exportations	H1	Volonté déclarée réelle mais transformation structurelle absente logique rentière persistante	Preuve empirique directe : SATEREX exporte vers +30 pays dont 3 africains	Progression chiffrée réelle (2,7→6 Mds\$) mais objectif 29 Mds\$ hors de portée écart reconnu officiellement	Partielle triangulation cohérente : réalité micro validée, transformation macro absente

Dimension	Hyp .	Dr A.H. (Académique)	Mme B.Y. (Opérateur)	A.M. (Institutionnel)	Convergence
Politique commerciale et cadre institutionnel	H2	Dispositifs formels existants, mise en œuvre incomplète, évaluation absente, coordination défailante	Efforts reconnus mais procédures bancaires, logistique et soutien opérationnel insuffisants	GZALE, sous-exploitée depuis 15 ans, risque identique pour ZLECAf. Réforme FSPE en discussion. Réseau ALGEX insuffisant à l'étranger	Faible convergence totale sur l'insuffisance opérationnelle le profil institutionnel renforce le diagnostic
Contraintes structurelles à l'exportation	H3	3 niveaux : structurels (compétitivité, normes), institutionnels (délais), comportementaux (dirigeants peu engagés)	Double verrou logistique-bancaire + crise de disponibilité produits confirmée sur le terrain	Système bancaire « non calibré pour l'export » avec un aveu institutionnel fort. Manque d'experts sectoriels au Ministère	Pleine validation croisée robuste par les 3 profils le plus solide résultat empirique de la recherche
ZLECAf et intégration africaine	Sous-Q4	Opportunité géostratégique majeure mais tissu productif trop peu compétitif pour en tirer profit	ZLECAf connue mais non utilisée absence de mécanisme opérationnel d'accès pour les entreprises	Ratification confirmée mais opérationnalisation absente. Négociations : listes de concessions en cours. Même risque que la GZALE	Forte convergence des 3 profils : potentiel réel, conditionnel à des réformes gap ratification/terrain confirmé
Recommandations stratégiques	—	4 axes : offre exportable, logistique,	3 priorités terrain : simplificati	Cadre systémique : 4 axes + Route	Forte triangulation parfaite les 3

Dimension	Hyp .	Dr A.H. (Académique)	Mme B.Y. (Opérateur)	A.M. (Institutionnel)	Convergence
		réforme bancaire, digitalisation + Benchmark Koweït/Qatar	on bancaire, lignes maritimes, salons et missions commerciales	Transsaharienne (long terme) + commerce en monnaies africaines + création d'un équivalent de Maroc Export	profils convergent sur les mêmes priorités avec des niveaux de détail complémentaires

Source : élaborée par nos soins à partir des données issues des trois entretiens semi-directifs, mai 2026.

Commentaire : L'analyse qualitative croisée des trois entretiens semi-directifs produit un tableau empirique d'une cohérence et d'une richesse remarquables. La configuration à trois profils complémentaires académique, opérationnel, institutionnel permet une triangulation des données à des niveaux d'analyse simultanément macro, micro et méso, ce qui constitue la principale force méthodologique de ce dispositif empirique. Quatre enseignements majeurs se dégagent.

Premièrement, la diversification des exportations algériennes hors hydrocarbures est à la fois une réalité empiriquement démontrée (le cas SATEREX-IRIS Tyres en offre la preuve concrète) et un chantier structurellement inachevé, quantifié par les chiffres officiels du Ministère eux-mêmes : 6 milliards de dollars réalisés contre un objectif de 29 milliards. H1 est partiellement validée avec une robustesse analytique renforcée par la convergence des trois profils.

Deuxièmement, les freins à l'exportation forment un système d'interactions que la triangulation à trois niveaux rend particulièrement lisible. La défaillance bancaire identifiée comme frein de terrain par Mme B.Y., diagnostiquée comme déficit structurel par Dr A.H., et confirmée comme maillon le plus faible de la chaîne d'appui par A.M. lui-même constitue le résultat empirique le plus solide de cette recherche. H3 est pleinement validée par les trois profils.

Troisièmement, la politique commerciale algérienne souffre d'un déficit chronique d'opérationnalisation que le troisième entretien documente avec une précision inédite : la GZALE, accord de libre-échange en vigueur depuis 2009, demeure massivement sous-exploitée quinze ans plus tard, preuve empirique que les accords préférentiels algériens ne se traduisent

pas en avantages concrets pour les exportateurs. Ce précédent alarmant pèse directement sur les perspectives de la ZLECAf. H2 est faiblement validée.

Quatrièmement, le troisième entretien enrichit la recherche de deux perspectives analytiques nouvelles : la Route Transsaharienne comme levier infrastructurel à long terme, et le commerce en monnaies africaines comme innovation financière nécessaire, qui constituent des pistes de recommandation dépassant le cadre des hypothèses initiales et ouvrant des perspectives importantes pour la partie conclusive du mémoire.

III.3.4. Recommendations

À la lumière des résultats obtenus à travers l'analyse documentaire et les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude, plusieurs recommandations peuvent être proposées afin de renforcer l'efficacité de la stratégie de diversification des exportations algériennes vers le marché africain. Ces recommandations ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais visent principalement à améliorer l'environnement institutionnel, logistique et commercial des activités d'exportation et à favoriser une meilleure intégration économique de l'Algérie en Afrique.

- **Renforcer l'accompagnement institutionnel des exportateurs** : Les entretiens ont montré l'existence d'un écart entre les dispositifs institutionnels annoncés et leur application concrète sur le terrain. Il apparaît donc nécessaire de renforcer les mécanismes d'accompagnement des entreprises exportatrices à travers :
 - Une meilleure diffusion de l'information ;
 - Un suivi administratif simplifié ;
 - Un accompagnement technique plus opérationnel.
- **Développer les infrastructures logistiques et de transport** : Les difficultés logistiques ont été fortement soulignées par les interviewés, notamment les portuaires et les routiers vers l'Afrique subsaharienne, notamment en ce qui concerne les délais, les coûts de transport et l'accès aux marchés africains. Dans cette perspective, il est recommandé :
 - D'améliorer les infrastructures portuaires et terrestres ;
 - D'accélérer le développement de la route transsaharienne ;
 - De renforcer les lignes de transport vers l'Afrique subsaharienne.
- **Encourager les investissements directs algériens en Afrique** : au-delà de la simple exportation de produits, l'Algérie devrait encourager ses entreprises à s'implanter localement dans les pays africains cibles, à travers des joint-ventures ou des unités de

production délocalisées, afin de contourner les barrières tarifaires et de s'ancrer durablement sur ces marchés.

- **Exploiter concrètement les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine** : Les entretiens montrent que la ZLECAf représente une opportunité importante, mais encore insuffisamment exploitée. Il est donc nécessaire :
 - D'améliorer l'opérationnalisation des accords commerciaux ;
 - D'informer davantage les entreprises sur les avantages de la ZLECAf ;
 - De renforcer la présence commerciale algérienne dans les marchés africains.
- **Réduire la dépendance aux exportations de matières premières** : Il est recommandé de limiter progressivement l'exportation des matières premières brutes et de privilégier les produits transformés à plus forte valeur ajoutée. Cette orientation permettrait d'améliorer la compétitivité des exportations algériennes, de renforcer les revenus extérieurs et de favoriser le développement industriel national.
- **Créer une base de données publique sur les marchés africains** : L'absence d'informations fiables, actualisées et accessibles sur les marchés africains constitue un frein majeur pour les exportateurs. La mise en place d'un observatoire des marchés africains, géré par ALGEX ou le Ministère, permettrait de combler ce déficit informationnel

Ces propositions visent à transformer les contraintes et obstacles identifiés en leviers d'amélioration continue et à profiter au maximum des avantages de la ZLECAF. Facilité l'opération d'exportation pour les entreprises algériennes et son positionnement sur le marché africain.

Ce chapitre a présenté l'étude empirique réalisée à travers une approche qualitative basée sur des entretiens avec différents acteurs. Les résultats obtenus ont permis d'identifier les opportunités et les contraintes liées à la diversification des exportations algériennes vers l'Afrique, ainsi que le rôle des institutions dans l'accompagnement de cette stratégie.

Conclusion du chapitre 03

Ce troisième et dernier chapitre nous a permis de donner une dimension empirique et concrète à notre travail de recherche. À travers la présentation de l'organisme d'accueil, nous avons pu situer le cadre institutionnel dans lequel s'inscrit notre étude et comprendre le rôle central qu'il joue dans la mise en œuvre de la politique commerciale algérienne orientée vers l'Afrique.

La démarche méthodologique adoptée, fondée sur une approche qualitative par entretiens semi-directifs, nous a permis de recueillir des données riches et nuancées auprès de trois profils complémentaires : un enseignant-chercheur, un opérateur économique exportateur et un cadre institutionnel du Ministère du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations. Le croisement de ces trois regards a constitué le cœur de notre analyse empirique et a conféré à nos résultats une profondeur et une crédibilité scientifique que les seules données statistiques n'auraient pu offrir.

L'analyse qualitative des entretiens a mis en évidence plusieurs enseignements majeurs. D'une part, elle a confirmé l'existence d'une volonté politique affichée en matière de diversification des exportations et d'intégration dans l'espace économique africain. D'autre part, elle a révélé un écart persistant entre les ambitions déclarées et la réalité opérationnelle, marquée par des obstacles structurels d'ordre logistique, financier, administratif et informationnel qui freinent encore considérablement la progression des exportateurs algériens sur les marchés africains.

Au terme de ce chapitre, il apparaît clairement que si l'Algérie dispose d'atouts réels et d'opportunités significatives sur le continent africain, la pleine exploitation de ces dernières reste subordonnée à des réformes profondes et cohérentes de sa politique commerciale, à une meilleure mobilisation des cadres d'intégration régionale disponibles et à un accompagnement plus effectif des opérateurs économiques nationaux.

CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

La diversification des exportations constitue aujourd'hui un enjeu stratégique majeur pour les économies dépendantes des ressources naturelles, notamment pour l'Algérie, où les hydrocarbures occupent une place dominante dans les exportations nationales. Dans ce contexte, la présente étude avait pour objectif d'analyser dans quelle mesure la stratégie de diversification des exportations algériennes contribue au renforcement de l'intégration économique de l'Algérie dans le marché africain, particulièrement dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine.

L'analyse théorique réalisée dans ce mémoire a permis de mettre en évidence l'importance économique de la diversification des exportations dans la réduction de la dépendance aux hydrocarbures, le développement des secteurs productifs et l'amélioration de la stabilité macroéconomique. Elle a également montré que la diversification représente un levier essentiel pour renforcer la compétitivité des économies et favoriser une meilleure insertion dans le commerce international.

Par ailleurs, l'étude de l'intégration économique africaine a permis de souligner le rôle croissant de la ZLECAf dans le développement du commerce intra-africain et dans la création d'un espace économique continental fondé sur la libre circulation des biens et des services. Dans cette perspective, l'Algérie cherche à renforcer sa présence économique sur les marchés africains à travers une politique commerciale davantage orientée vers la promotion des exportations hors hydrocarbures.

L'étude empirique menée à travers les entretiens réalisés avec différents profils institutionnels, académiques et professionnels a permis de mieux comprendre les réalités du terrain ainsi que les principaux défis liés au processus de diversification des exportations. Les résultats obtenus montrent que plusieurs efforts ont été engagés afin de soutenir les entreprises exportatrices et de renforcer l'intégration commerciale de l'Algérie en Afrique. Toutefois, plusieurs contraintes demeurent présentes, notamment les insuffisances logistiques, les lourdeurs administratives, les difficultés bancaires ainsi que le manque de compétitivité de certaines entreprises nationales.

Au terme de ce travail de recherche, il convient d'apporter une réponse argumentée à la problématique centrale qui a guidé notre réflexion, à savoir : dans quelle mesure la stratégie de diversification des exportations algériennes, mise en œuvre par le Ministère du Commerce Extérieur, contribue-t-elle à renforcer l'intégration de l'Algérie sur le marché africain ?

À la lumière des résultats obtenus, les hypothèses formulées au départ de cette étude peuvent être évaluées comme suit :

Hypothèse 01 : La stratégie de diversification des exportations algériennes favorise le développement des exportations hors hydrocarbures vers les marchés africains.

Cette hypothèse a été partiellement confirmée. L'étude révèle qu'une volonté politique réelle existe, formalisée dans plusieurs plans d'action gouvernementaux, et que des résultats concrets sont observables. Cependant, cette dynamique reste structurellement limitée par la persistance de la logique rentière pétrolière, un écart significatif entre les objectifs officiels et les résultats effectifs, et un tissu productif insuffisamment compétitif pour assurer une transformation systémique de l'appareil exportateur national.

Hypothèse 2 : La politique commerciale mise en œuvre par le Ministère du Commerce Extérieur améliore la compétitivité et l'accès des entreprises algériennes au marché africain. Cette hypothèse a été faiblement confirmée. L'étude révèle que des dispositifs d'appui à l'exportation existent formellement : Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE), missions commerciales, accords bilatéraux, et que certains produisent des résultats partiels à court terme. Néanmoins, leur mise en œuvre demeure incomplète, leur évaluation quasi-absente et leur coordination interinstitutionnelle insuffisante.

Hypothèse 3 : L'impact de la diversification des exportations sur l'intégration africaine demeure conditionné par des contraintes structurelles, logistiques et institutionnelles. Cette hypothèse a été pleinement confirmée. L'étude révèle, grâce à un triage des trois profils interviewés, que nous avons identifié un système d'obstacles multidimensionnels où ces différentes dimensions interagissent : des obstacles structurels liés à la compétitivité et au non-respect des normes internationales, des obstacles institutionnels associés aux processus stricts douaniers et bancaires, sans oublier les obstacles comportementaux liés à l'absence d'engagement des dirigeants d'entreprises dans l'exportation. Parmi ces défis, le secteur bancaire et financier a été reconnu, en particulier selon le profil institutionnel, comme étant l'élément le plus exposé de la chaîne de soutien à l'exportation.

Cette recherche présente certaines limites liées principalement au nombre restreint d'entretiens réalisés, ce qui limite la généralisation des résultats. De plus, l'accès à certaines données récentes sur les échanges commerciaux avec l'Afrique est resté limité. Enfin, le caractère relativement récent de la Zone de libre-échange continentale africaine ne permet pas encore d'évaluer pleinement ses effets à long terme sur la diversification des exportations algériennes et l'intégration économique de l'Algérie en Afrique.

Arrivés à terme de notre travail, nous avons apporté quelques recommandations :

- Renforcer la compétitivité des produits nationaux ;
- Développer les infrastructures logistiques ;
- Améliorer l'environnement des affaires ;
- Exploiter efficacement les opportunités offertes par l'intégration économique africaine;
- Investir dans la mise aux normes des produits algériens.

Cependant, il serait intéressant d'apporter des éléments complémentaires à notre étude et d'approfondir notre thème « la stratégie de diversification des exportations algériennes vers

l'Afrique et la politique commerciale du Ministère du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations » :

- **Une analyse sectorielle approfondie** : Notre travail a abordé la diversification des exportations de manière globale. Des recherches futures pourraient se concentrer sur des secteurs spécifiques présentant un fort potentiel exportateur vers l'Afrique, tels que l'agroalimentaire, les matériaux de construction, la pharmacie, les services et la pétrochimie (engrais, plastiques, produits dérivés des hydrocarbures).
- **Une étude sur les obstacles non tarifaires aux exportations algériennes en Afrique** : Au-delà des barrières tarifaires, les obstacles non tarifaires constituent souvent les freins les plus importants à l'accès aux marchés africains. Une recherche spécifique pourrait cartographier et analyser ces obstacles dans les principaux pays africains cibles de l'Algérie, notamment en matière de normes sanitaires et phytosanitaires, de certifications, de procédures douanières et de réglementations techniques.
- **Une analyse du rôle des investissements directs algériens en Afrique** : L'exportation de produits et l'investissement direct à l'étranger constituent deux stratégies complémentaires d'internationalisation. Une recherche future pourrait analyser le potentiel et les conditions de développement des investissements directs algériens en Afrique, en examinant les secteurs les plus propices, les pays cibles prioritaires et les mécanismes d'incitation à mettre en place pour encourager les entreprises algériennes à s'implanter durablement sur le continent africain.

Enfin, nous espérons que les connaissances acquises tout au long de ce travail constitueront une base de réflexion et d'approfondissement pour de futurs mémoires ou recherches appliquées, en particulier sur la diversification des exportations et l'intégration africaine.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

1. BEN HAMMOUDA Hakim, OULMANE Nassim, SADNIJALLAB Mustapha « D'une diversification spontanée à une diversification organisée »
2. DIOP (M) « Facteurs de diversification des exportations : une analyse empirique au cas des pays de l'UEMOA », Finance & Finance Internationale, 2019 (apparaît deux fois une seule entrée)
3. HONG (Phi Minh) « The importance of export diversification for developing ASEAN economies », 2021
4. KAMGNA Severim Yves « Diversification Économique en Afrique Centrale : État des lieux et enseignements », Munich Personal RePEc Archive MPRA, octobre 2007
5. MESBAHI (F.Z.) et BENBOUZIENE (M) « Stratégie de diversification de l'économie algérienne », Économie & Management
6. NDJAMBOU Paterne « Diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives » (apparaît deux fois une seule entrée)
7. Regional integration in Africa: Challenges and prospects A contribution to the Handbook of Africa and Economics (sans auteur identifié)
8. SANNASSEE (R.V), SEETANAH (B) et LAMPORT (M.J) « Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice », World Trade Organization
9. STRATEGOR « Politique générale de l'entreprise », 3e édition, Dunod, Paris, 1997
10. THIETART (Raymond-Alain) et AL. « Méthodes de recherche en management », 4ème édition, Stratégie Master, Dunod, Paris, 2014

Revue et périodiques :

1. BOUDIFA, H. : « Opportunités et contraintes pour les exportations algériennes intra-africaines », Revue des Sciences Commerciales, Vol. 22, n° 02, décembre 2023.
2. BEN HAMMOUDA, Hakim ; OULMANE, Nassim ; SADNI-JALLAB, Mustapha : « D'une diversification spontanée à une diversification organisée », Revue économique, vol. 60, n° 1, 2009.
3. BERTHELEMY, Jean-Claude : « Commerce international et diversification économique », Revue d'économie politique, vol. 115, n° 5, 2005.
4. BERTHÉLEMY, Jean-Claude : « Commerce international et diversification économique », Revue d'économie politique, vol. 115, n° 5, 2005. (doubletton de la référence précédente à supprimer)
5. OUMAR SIDIBE : La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) : Présentation, enjeux, défis et avenir, vol. 24, n° 06, 2019.
6. TOUATI, Karima : « Effets de la diversification des exportations sur la croissance sectorielle en Algérie : Approche des multiplicateurs de la MCS », Revue de Financement, Investissement et Développement Durable, 2022.

7. ZENASNI, Soumia et SENOUCI BEREKSI, Imane : « Export Diversification, Trade Openness and Economic Growth », Revue Économies & Gestion, 2022.

Travaux universitaires :

1. AIANE, Hakim : La question des zones de libre-échange : étude de cas de l'accord d'association Algérie-Union européenne, mémoire de Magister en Monnaie, Finance et Globalisation, Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, 2008.
2. BENHENNOU, S. : La croissance économique et diversification des exportations. Cas de l'économie algérienne, mémoire de master, Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, 2017, p. 36.
3. DJOUDANE, Z. et MAHOUI, K. : « Les déterminants de la diversification des exportations en Algérie », Les Cahiers du MECAS, Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, n° 1, mars 2021, p. 202.
4. KAKAI, K. : Contribution à la recherche qualitative : cadre méthodologique de rédaction de mémoire, Université de Franche-Comté, février 2008.
5. KOBBI, Hassen et EGGOH, Jude : « L'instabilité politique et ses déterminants : un réexamen empirique », Université d'Orléans, France.
6. LECTARD, Pouline : Les déterminants de la transformation productive soutenable dans le contexte des chaînes de valeur globales : une application aux pays en développement, thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 8 décembre 2016, p. 215.
7. OUALI, N. et SOUMAN, M.O. : « Diversification des exportations et croissance économique en Algérie », Université de Béjaïa.
8. PATERNE, Njambou : La diversification économique territoriale : enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives, thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi, 4 octobre 2013, p. 79.
9. TRAORÉ, Dramane Lassana : Analyse de l'impact de l'investissement public sur la croissance économique au Mali, mémoire de Diplôme d'Études Approfondies (DEA), 1999-2000.

Sites web :

- 1) Tirée du site : <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Diversification.htm> consulté le 04/03/2026 à 13 :40h
- 2) Tirée du site : <https://www.africmemoire.com/part.4-i-1-1-6-les-composantes-de-la-diversification-898.html> consulté le 05/03/2026 à 03 :00h
- 3) Tirée du site : <https://www.manager-go.com/strategie-entreprise/strategie-de-diversification.htm> consulté le 05/03/2026 à 21 h 44
- 4) BEN HAMMOUDA Hakim, OULMANE Nassim, SADNIJALLAB Mustapha « D'une diversification spontanée à une diversification organisée » Revue économique 2009/1 Vol.60 pages 133 à 155. Disponible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-economique-2009-1-page-133.htm>. Consulté le 07/03/2026 à 21 :00h

- 5) Diversification et sophistication comme levier de la transformation disponible sur le site http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/diversification_sophistication_fr.pdf , p28 Consulté le 10/03/2026 à 03 :30h
- 6) Hassen Kobbia, Jude Eggohb « L’instabilité politique et ses déterminants : un réexamen empirique » Université d’Orléans, France. Disponible sur le site : <http://data.leo-univ-orleans.fr/media/seminars/448/papier1-hassen-eggoh-version24112018.pdf>, Consulté le 13/03/2026 à 15 :30h
- 7) François Ngangoue, Planifier et organiser la diversification économique en Afrique centrale, revue congolaise de gestion, 2016/numéro 21-22/ page 45 à 87.Disponible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2016-1-page-45.htm>, Consulté le 13/03/2026 à 23:05h
- 8) <https://news.un.org/fr/story/2021/09/1103292>, Consulté le 14/03/2026 à 11:05h
- 9) https://www.memoireonline.com/07/09/2342/m_Diversification-des-exportations-au-Benin--Outils-de-mesure-determinants-et-impact-sur-la-croiss10.html Consulté le 14/03/2026 à 13:10h
- 10) <https://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/23843/b1185781x.pdf?sequence=1> Consulté le 14/03/2026 à 15:30h
- 11) <https://journals.openedition.org/confins/9056?file> , consulté le 03/04/2026 à 00h15.
- 12) https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2024-06/depliant_zlecaf_mai2024.pdf consulté le 04/04/2026 à 03:10h
- 13) <https://www.laquotidienne.ma/article/alaune/la-zlecaf-une-opportunite-d-integration-economique-totale-de-l-afrique/> , consulté le 04/04/2026 à 02:22h.
- 14) <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/accord-regional.html> , consulté le 03/04/2026 à 00h51.
- 15) <https://www.droit-compta-fr/economie/le-processus-dintegration-regionale/les-principes-de-lintegration-regionale/integration-economique-regionale-definition-et-exemples/emples/> , consulté le 03/04/2026 à 02h30.
- 16) Union Africaine, Article 4 de l’Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, 2018, https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidted_text_on_cfta_-_fr.pdf.
- 17) Article du 10 du Traité pour la Création de la ZLECAF https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidted_text_on_cfta_-_fr.pdf
- 18) Les attributions du Conseil des ministres sont énumérées en détail aux paragraphes 1 à 6 de l’article 11 du traité de la ZLECAF https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidted_text_on_cfta_-_fr.pdf
- 19) Mutations n° 5524 Vendredi 18 février 2022 disponible sur le site : <https://s1084e755aa436055.jimcontent.com/download/version/1647475263/module/12423890357/name/10%20%20%20AVIS%20Mathurin%20Doumb%C3%A9%20Ep%C3%A9%20a%20propos%20de%20la%20Zecclaf.pdf>
- 20) https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2022-09/PP_13-22_Moubarack%20Lo.pdf (publié le 09/2022 consulté le 14/04/2026 à 11h00).

- 21) <https://www.mfa.gov.dz/fr/economic-diplomacy/trade-agreements-and-free-trade-areas/free-trade-areas> consulté le 29/04/2026 à 23h
- 22) <https://www.mfa.gov.dz/fr/economic-diplomacy/trade-agreements-and-free-trade-areas/free-trade-areas> consulté le 29/04/2026 à 23h
- 23) <https://www.commerce.gov.dz/fr/processus-daccession-de-lalgerie-a-lorganisation-mondiale-du-commerce-omc> consulté le 29/04/2026 à 23 :45h
- 24) Document interne du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations
- 25) <https://www.commerce.gov.dz/fr/a-fonds-special-pour-la-promotion-des-exportations-fspe>
Consulté le 27/04/2026 à 22:31H
- 26) <https://www.cagex.dz/fr/about> consulté le 26/04/2026 à 22:39h
- 27) <https://www.commerce.gov.dz/agence-nationale-de-la-promotion-du-commerce-exterieur-algex> consulté le 24/04/2026 à 23:04
- 28) <https://www.commerce.gov.dz/fr/chambre-algerienne-de-commerce-et-d-industrie-caci> consulté le 24/04/2026 à 23:37
- 29) <https://www.algeriaexhibitions.dz/a-propos-de-nous/> consulté le 24/04/2026 à 00:00
- 30) <https://embabudhabi.mfa.gov.dz/fr/news-and-press-releases/iatf-2025-in-algeria-catalyst-for-the-african-free-trade-area>
- 31) <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/69872> (publié le 26/08/2025 - 14:49, consulté le 22/04/2026 à 11h00).
- 32) <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-quantitative/> consulté le 06/05/2026 à 11:40 h
- 33) <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-qualitative/> consulté le 06/05/2026 à 12 : 22 h
- 34) THIETART (Raymond-Alain) et AL. :« Méthodes de recherche en management », 4ème édition, Stratégie Master, Dunod, Paris, 2014, p. 274. On trouver sur le site <https://fr.scribd.com/document/403528503/Methodes-de-recherche-en-management-4eme-edition-1-pdf#page=274> consulté le 06/05/2026 à 13 :30 h
- 35) LEFEVRE(N) : Méthodes et techniques d'enquête, Master 1 SLEC, p. 2-3. On trouver sur le site https://ph13.uv.utc.fr/resources/Enquete/L_entretien_comme_methode_de_recherche.pdf consulté le 07/05/2026 à 10 :41 h

SOMMAIRE DES ANNEXES

N° de l'annexe	Intitulés	Pages
1	Guide d'entretien exportateur algérien	103
2	Guide d'entretien professeur	105
3	Guide d'entretien Ministère du Commerce Extérieur	107

ANNEXES

ANNEXE N°01: Guide d'entretien exportateur algérien**INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE**

Bonjour, je vous remercie d'avoir accepté cet entretien. Je suis Meriem Djerlil, étudiante en Master 2 commerce international à l'École des Hautes Études Commerciales et je réalise mon mémoire de fin d'études sur « la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique et la politique commerciale du Ministère du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations ».

L'objectif de cet entretien est d'analyser l'opportunité de la ZLECAF, d'évaluer la politique commerciale pour faciliter les exportations vers les marchés africains et de recueillir la réalité du terrain, comme les difficultés concrètes d'accès aux marchés africains et l'efficacité réelle des dispositifs.

Dans ce cadre, vous participerez à un entretien individuel où l'on vous posera des questions concernant votre vécu-expérience, votre témoignage en tant qu'opérateur économique actif à l'export. Et votre connaissance de la réalité du terrain que les textes ne peuvent pas toujours refléter.

Cet entretien est semi-directif et durera de 30 à 60 minutes et, avec votre accord, je souhaite enregistrer l'échange pour faciliter la retranscription. Tout restera strictement confidentiel. Vous pouvez choisir de rester anonyme.

L'analyse des données sera réalisée par l'interprétation des résultats et en collaboration avec mon promoteur.

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE ET DE L'ACTIVITÉ EXPORT

Q1. Pouvez-vous me présenter votre entreprise et votre activité principale ?

Q2. Vers quels pays africains exportez-vous actuellement, et depuis quand ?

Q3. Quels produits ou services exportez-vous vers l'Afrique, et comment s'est construite votre offre export ?

EXPÉRIENCE CONCRÈTE À L'EXPORT ET OBSTACLES RENCONTRÉS

Q4. Pouvez-vous me décrire concrètement le processus que vous suivez pour exporter vers un pays africain, de la commande jusqu'à la livraison ?

Q5. Quels sont les principaux obstacles que vous rencontrez dans votre activité d'exportation vers l'Afrique ?

Q6. Comment gérez-vous la question du financement de vos exportations ?

Q7. Avez-vous rencontré des problèmes liés aux normes, certifications ou exigences techniques des pays africains (la facilitation de l'entrée sur le marché africain) ?

ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE COMMERCIALE

Q8. Y a-t-il eu des programmes d'appui dont vous avez bénéficié (salons, missions commerciales, subventions...) ?

Q9. Comment évaluez-vous la politique commerciale algérienne en faveur des exportateurs hors hydrocarbure ?

INTÉGRATION AFRICAINE ET OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ

Q10. Avez-vous connaissance de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) ? Si oui, en bénéficiez-vous concrètement ?

Q11. Êtes-vous en concurrence avec des entreprises étrangères (marocaines, turques, chinoises...) sur les marchés africains ? Comment gérez-vous cette concurrence ?

Q12. Comment évaluez-vous les marchés africains en termes de potentiel pour votre secteur ?

ATTENTES, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Q13. Si vous aviez trois mesures à recommander au Ministère du Commerce Extérieur pour améliorer les conditions d'exportation vers l'Afrique, lesquelles seraient-elles ?

Q14. Y a-t-il un aspect de votre expérience à l'export que vous souhaiteriez partager et que je n'ai pas abordé ?

FIN DE L'ENTRETIEN

Je vous remercie sincèrement pour le temps que vous m'avez accordé et pour la richesse de votre témoignage. Votre expérience de terrain est une contribution essentielle à mon travail de recherche.

Avec votre accord, je pourrai vous recontacter par e-mail pour une clarification éventuelle. Je vous ferai parvenir un résumé des conclusions de mon mémoire si vous le souhaitez.

ANNEXE N° 02 : Guide d'entretien professeur**INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE**

Bonjour, je vous remercie d'avoir accepté cet entretien. Je suis Meriem Djerlil, étudiante en Master 2 commerce international à l'École des Hautes Études Commerciales et je réalise mon mémoire de fin d'études sur la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique et la politique commerciale du Ministère du Commerce Extérieur et promotion des exportations

Notre objectif de cet entretien est d'analyser l'opportunité de la ZLECAF et d'évaluer la politique commerciale pour faciliter les exportations vers les marchés africains, et votre connaissance de produire un diagnostic scientifique et distancié, la lecture analytique, l'évaluation globale et les comparaisons et recommandations.

Dans ce cadre, vous participerez à un entretien individuel où l'on vous posera des questions. Votre expertise académique m'est précieuse pour enrichir mon analyse avec une perspective scientifique et critique. Cet entretien est semi-directif et durera de 30 à 60 minutes et avec votre accord, je souhaite enregistrer l'échange pour faciliter la retranscription. Tout restera strictement confidentiel. Vous pouvez choisir de rester anonyme.

L'analyse des données sera réalisée par interprétation des résultats et en collaboration avec mon promoteur.

PROFIL ET POSITIONNEMENT DE L'INTERVIEWÉ

Q1. Pouvez-vous me présenter votre parcours académique et vos domaines de recherche ?

Q2. Comment abordez-vous la question de la diversification économique dans vos travaux ?

DIAGNOSTIC DES EXPORTATIONS ALGÉRIENNES HORS HYDROCARBURES

Q3. Selon vous, l'Algérie a-t-elle une véritable stratégie de diversification des exportations, ou s'agit-il davantage d'intentions déclaratives ?

Q4. Quels sont, d'après votre analyse, les principaux freins structurels à la diversification des exportations en Algérie ?

POLITIQUE COMMERCIALE DU MINISTÈRE DU COMMERCE EXTERIEUR

Q5. Comment évaluez-vous le cadre institutionnel mis en place par le Ministère du Commerce Extérieur pour soutenir les exportations ?

Q6. La politique commerciale algérienne vous semble-t-elle cohérente avec les objectifs de diversification affichés dans les différents plans de développement (Plan d'Action du Gouvernement, etc.) ?

INTÉGRATION AFRICAINE COMME CADRE STRATÉGIQUE

Q7.Comment analysez-vous le positionnement de l'Algérie dans le cadre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) ?

Q8.Selon vous, quels pays africains représentent les marchés prioritaires pour l'Algérie, et pourquoi ?

Q9.Comment la concurrence d'autres puissances économiques (Maroc, Chine, Turquie, Émirats arabes unis...) influence-t-elle la position de l'Algérie sur les marchés africains ?

RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Q10.Quelles seraient, selon vous, les réformes prioritaires à engager pour rendre la stratégie d'exportation algérienne réellement opérationnelle vers l'Afrique ?

Q11.Y a-t-il des expériences étrangères dont l'Algérie pourrait s'inspirer pour accélérer sa diversification à l'export ?

Q12.En tant qu'académicien, comment évaluez-vous le niveau de recherche et de production intellectuelle sur cette thématique en Algérie ?

Q13.Y a-t-il un point important que vous souhaiteriez ajouter, ou une dimension que vous estimez que je n'ai pas suffisamment abordée ?

FIN DE L'ENTRETIEN

Je vous remercie sincèrement pour le temps que vous m'avez accordé et pour la richesse de votre témoignage. Votre expérience de terrain est une contribution essentielle à mon travail de recherche.

Avec votre accord, je pourrai vous recontacter par e-mail pour une clarification éventuelle. Je vous ferai parvenir un résumé des conclusions de mon mémoire si vous le souhaitez.

ANNEXE N°03 : Guide d'entretien Ministère du Commerce Extérieur**INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE**

Bonjour, je vous remercie d'avoir accepté cet entretien. Je suis Meriem Djerlil, étudiante en Master 2 commerce international à l'École des Hautes Études Commerciales et je réalise mon mémoire de fin d'études sur la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique et la politique commerciale du Ministère du Commerce Extérieur et promotion des exportations. Notre objectif de cet entretien est d'analyser l'opportunité de la ZLECAF et d'évaluer la politique commerciale pour faciliter les exportations vers les marchés africains et aussi d'obtenir la version institutionnelle officielle, de comprendre la logique interne de la politique commerciale, les choix stratégiques faits, les contraintes auxquelles le ministère fait face. et les objectifs et résultats annoncés. Dans ce cadre, vous participerez à un entretien individuel où l'on vous posera des questions concernant votre position au sein du ministère qui vous confère une vision unique et indispensable sur la conception et la mise en œuvre de cette politique. et comprendre les logiques institutionnelles, les instruments déployés et les défis rencontrés. Cet entretien est semi-directif et durera de 30 à 60 minutes et avec votre accord, je souhaite enregistrer l'échange pour faciliter la retranscription. Tout restera strictement confidentiel. Vous pouvez choisir de rester anonyme. L'analyse des données sera réalisée par interprétation des résultats et en collaboration avec mon promoteur.

PROFIL ET MISSIONS DE L'INTERVIEWÉ

Q1. Pouvez-vous me présenter votre poste, vos missions principales et votre parcours au sein de l'institution ?

Q2. Quelle est l'organisation institutionnelle du Ministère du Commerce Extérieur en ce qui concerne la promotion des exportations vers l'Afrique ?

BILAN DE LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS

Q3. Comment évaluez-vous l'évolution des exportations algériennes hors hydrocarbures ces cinq dernières années ?

Q4. Quels sont les axes stratégiques prioritaires de la politique commerciale actuelle en matière de diversification des exportations ?

Q5. Selon vous, quels sont les principaux freins que rencontre l'État dans la mise en œuvre de cette stratégie de diversification ?

INSTRUMENTS ET DISPOSITIFS DE POLITIQUE COMMERCIALE

Q6. Quels sont les principaux instruments mis en place par le Ministère pour promouvoir et soutenir les exportations vers l'Afrique ?

Q7. Comment fonctionne le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE) ? Quels en sont les résultats concrets ?

INTÉGRATION AFRICAINE : CADRE ET POSITIONNEMENT DE L'ALGÉRIE

Q08. Quelle est la position officielle de l'Algérie vis-à-vis de la ZLECAF et comment le Ministère l'intègre-t-il dans sa stratégie commerciale ?

Q09. Quels pays africains sont identifiés comme prioritaires dans la politique commerciale algérienne, et selon quels critères ?

Q10. Comment l'Algérie mobilise-t-elle les accords commerciaux préférentiels et les mécanismes régionaux (CENSAD, Union africaine, accords bilatéraux) au service de sa politique d'exportation ?

Q11. Comment le Ministère évalue-t-il la concurrence des autres pays (Maroc, Turquie, Chine...) sur les marchés africains pour les produits algériens ?

RÉFORMES ENGAGÉES, DÉFIS ET PERSPECTIVES

Q12. Quelles sont les réformes récemment engagées ou en cours dans le domaine de la politique commerciale à l'exportation vers l'Afrique ?

Q13. Comment le Ministère envisage-t-il l'évolution de la politique commerciale vers l'Afrique à l'horizon 2030 ?

Q14. Y a-t-il un aspect de la politique commerciale ou de la stratégie africaine que vous souhaiteriez souligner et que je n'ai pas abordé ?

FIN DE L'ENTRETIEN

Je vous remercie sincèrement pour le temps que vous m'avez accordé et pour la richesse de votre témoignage. Votre expérience de terrain est une contribution essentielle à mon travail de recherche. Avec votre accord, je pourrai vous recontacter par e-mail pour une clarification éventuelle. Je vous ferai parvenir un résumé des conclusions de mon mémoire si vous le souhaitez

Table des matières

Table des Matières

Remerciements

Résumés

Abstract

ملخص

Liste des tableaux.....I

Liste des figures..... II

Liste des sigles et abréviations.....III

Sommaire.....V

Introduction générale1

Chapitre 01 : 4

Introduction du chapitre 01.....5

Section 1 : Fondements conceptuels et approches stratégiques de la diversification des exportations.....6

I.1.1. Définition et conceptualisation de la diversification des exportations..... 6

I.1.1.1. Dimension microéconomique 7

I.1.1.2. Dimension macroéconomique..... 7

I.1.2. Typologie des stratégies de diversification..... 8

I.1.2.1. La diversification horizontale 8

I.1.2.1. La diversification géographique..... 9

I.1.2.1. La diversification latérale (conglomérée/conglomérale) 9

I.1.3. Indicateurs et méthodes de mesure de la diversification..... 9

I.1.3.1. Indice de concentration des exportations 10

I.1.3.2. Indice de diversification des exportations..... 10

I.1.4. Rôle et importance économique de la diversification des exportations..... 11

I.1.4.1. Création d'emplois 11

I.1.4.2. Changement structurel 11

I.1.4.3. Opportunités de marché 11

I.1.4.4. Croissance économique durable..... 11

Section 2 : Déterminants structurels et enjeux économiques de la diversification des exportations..... 12

I.2.1. Déterminants économiques, institutionnels et structurels..... 12

I.2.1.1. Déterminants économiques 12

I.2.1.2. Déterminants Institutionnels 16

I.2.1.3. Déterminants structurels	17
I.2.2. Contraintes et défis liés au processus de diversification.....	18
I.2.2.1. Dépendance excessive aux ressources naturelles.....	18
I. 2.2.2. Insuffisance de diversification des exportations	18
I.2.2.3. Obstacles commerciaux et réglementaires	19
I.2.3. Les enjeux stratégiques et objectifs macroéconomiques	19
I.2.3.1. La stabilité macroéconomique	19
I.2.3.2. Minimisation des risques d'investissement	19
I.2.3.3. Favoriser l'expansion économique	19
I.2.3.4. Développement de la structure sectorielle	20
Section 3 : Impact de la diversification des exportations sur la croissance économique .	20
I.3.1. Fondements théoriques de la relation diversification-croissance.....	20
I.3.2. Effets économiques de la diversification sur la croissance et la stabilité macroéconomique	21
I.3.2.1. Effets de la diversification sur la croissance économique	21
I.3.2.2. Effets de la diversification sur la stabilité macroéconomique	22
Conclusion du chapitre 01	24
<i>Chapitre 02 :</i>	<i>25</i>
Chapitre 02 : Intégration africaine et politique commerciale algérienne	26
Introduction du chapitre 02.....	26
Section 1 : L'intégration économique africaine et la ZLECAf.....	27
II.1.1. Fondements et formes de l'intégration économique régionale.....	27
II.1.1.1. Définition du terme « régionalisme »	27
II.1.1.2. Accord Commercial Régional (ACR)	27
II.1.1.3. L'intégration économique.....	28
II.1.1.4. Les degrés d'intégration économique	29
II.1.2.1. Historique de la ZLECAf	30
II.1.2.2. Objectifs de la ZLECAf.....	33
II.1.2.4. Les défis et les opportunités de la ZLECAF.....	35
II.1.3. Les enjeux et limites de l'intégration économique en Afrique.....	37
II.1.3.1. Les enjeux de l'intégration économique en Afrique.....	37
II.1.3.2. Les enjeux de l'intégration économique en Afrique.....	38
Section 2 : La politique commerciale algérienne et le rôle du Ministère du Commerce Extérieur.....	39

II.2.1. Évolution de la politique commerciale en Algérie	39
II.2.1.1 Chronologie des grandes phases.....	39
II.2.1.2 Principaux accords et engagements commerciaux	41
II.2.1.4. Défis et perspectives de la politique commerciale en Algérie.....	45
II.2.1. 5. Le cadre institutionnel de la politique commerciale en Algérie	46
II.2.2. Cadre institutionnel et rôle du Ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.....	46
II.2.2.1. Le Fonds Spécial de Promotion des Exportations (FSPE)	46
II.2.2.2. Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX)	48
II.2.2.3. L'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX)	49
II.2.2.4. La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI).....	50
II.2.2.5. Algérie Exhibitions SPA	50
II.2.3. Instruments et stratégies de promotion des exportations.....	51
II.2.3.1. Le cadre institutionnel	51
II.2. 3.2. Les instruments financiers	51
L'Algérie a progressivement mis en place un ensemble d'instruments financiers destinés à soutenir et encourager les opérateurs économiques dans leur démarche d'accès aux marchés extérieurs.....	51
II.2.3.3. L'agence ALGEX appui opérationnel.....	52
II.2.3.4. Les mesures fiscales et douanières incitatives.....	52
L'Algérie a développé un cadre de mesures fiscales et douanières incitatives visant à alléger les charges pesant sur les entreprises exportatrices et à améliorer leur compétitivité-coût sur les marchés extérieurs.....	52
II.2. 3.5. La stratégie globale de diversification.....	53
Section 3 : Opportunités et contraintes de l'intégration de l'Algérie dans le marché africain.....	53
II.3.1 Opportunités du marché africain pour l'Algérie.....	54
L'intégration de l'Algérie dans le commerce en Afrique procure des avantages en raison de sa grande taille, ainsi que de la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine, facilitant les transactions entre ces nations.....	54
II.3.1.1. Le marché africain	54
II.3.1.2. la diversification économique.....	54
II.3.1.3. Avantages comparatifs de l'Algérie	55
II.3.1.4. Opportunités liées à la ZLECAf	55
II.3.2. Contraintes et obstacles à l'intégration.....	55

II.3.2.1. Faible connectivité.....	56
II.3.2.2. Les obstacles liés au changement	56
II.3.2.3 Les obstacles logistiques	57
II.3.2.4. Les obstacles financiers	57
II.3.2.5. Les obstacles ou niveaux nationale	58
II.3.3. Perspectives et stratégies d'intégration économique de l'Algérie en Afrique	58
II.3.3.1. Plan économique et commercial.....	58
II.3.3.2. Plan des infrastructures.....	59
II.3.3.3. Plan énergétique	59
II.3.3.4. Plan financier et humain	59
II.3.3.5. Plan diplomatique	60
Conclusion du chapitre 2.....	61
Chapitre 03 :	62
Chapitre 03 : Analyse empirique de la stratégie de diversification des exportations algériennes vers l'Afrique	63
Introduction du chapitre 03.....	63
Section 01 : la présentation générale de l'organisme d'accueil	64
III.1.1. Administration centrale du ministère	65
III.1.1.1. Secrétaire général	65
III.1.1.2. Chef de cabinet.....	65
III.1.1.3. Inspection générale.....	65
III.1.2. Direction générale de la promotion des exportations	65
III.1.2.1. Direction de l'exportation vers l'Afrique et le Moyen-Orient	65
III.1.2.2. Direction de l'exportation vers l'Europe.....	65
III.1.2.3. Direction de l'exportation vers les Amériques, l'Asie et l'Océanie.....	65
III.1.2.4. Direction de l'appui numérique aux exportations	66
III.1.3. Direction générale de la coopération, des accords et des relations commerciales internationales	66
III.1.3.1. Direction du suivi des accords commerciaux régionaux et de la coopération.....	66
III.1.3.2. Direction des relations commerciales bilatérales	67
III.1.3.3. Direction des défenses commerciales.....	67
III.1.3.4. Direction des importations	67
III.1.4. Direction des études stratégiques et sectorielles	67
III.1.5. Direction des systèmes d'information et des statistiques	68

III.1.6. Direction des ressources humaines, des finances et des moyens généraux.....	68
III.1.7. Direction de la réglementation et des affaires juridiques	68
Section 2 : Présentation de la démarche méthodologique de la recherche.....	69
III.2.1. Présentation des méthodes de recherche	70
III.2.1.1. La méthode de recherche quantitative.....	70
III.2.1.2. La méthode de recherche qualitative.....	70
III.2.2. Présentations de la démarche méthodologique suivie par la recherche.....	72
III.2.2.1. Élaboration et structure du guide d'entretien	72
III.2.2.2. Déroulement et objectifs des entretiens.....	74
Section 3 : Présentation et analyse qualitative des résultats du cas pratique	76
III.3.1. Présentation détaillée des résultats du guide d'entretien.....	76
III.3.2 : Analyse qualitative approfondie des résultats Méthode thématique croisée.....	82
III.3.3. Synthèse analytique croisée : Hypothèses vs résultats des entretiens	87
III.3.4. Recommandations	90
Conclusion du chapitre 03	92
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	94
Bibliographie.....	98
ANNEXES	99
Table des Matières	112